

## 350 000 anciens d'Algérie souffriraient encore de traumatismes psychologiques

LES SOUFFRANCES psychiques des 1,7 million de soldats français appelés en Algérie entre 1954 et 1962 n'ont fait l'objet d'aucun travail officiel. En analysant les études américaines sur les vétérans du Vietnam, guerre qui offre de nombreuses similitudes avec celle d'Algérie, les experts évaluent à 350 000 le nombre d'hommes chez lesquels ce conflit a provoqué une gamme de traumatismes psychiques plus ou moins invalidants. Alice Cherké, psychiatre, psychanalyste et ancienne sympathisante du FLN, explique en quoi ni l'oubli ni le déni ne sont des solutions. Parler du drame, en reconnaître les horreurs, est un passage obligé vers la guérison pour ces « blessés de l'âme » qui continuent de vivre éveillés le cauchemar des exactions vécues, subies ou commises.

Lire page 8 et notre éditorial page 12

## Arafat-Barak : quels obstacles pour la paix ?

- Le chef de l'Autorité palestinienne et le premier ministre israélien se rencontrent jeudi en Egypte
- Ils doivent se prononcer sur les propositions de Bill Clinton : statut de Jérusalem, frontières de la Palestine, sort des réfugiés
- Notre enquête sur les raisons de l'échec de Camp David

LE PREMIER ministre israélien, Ehoud Barak, et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, se rencontreront, jeudi 28 décembre, à Charm el-Cheikh (Egypte), en présence du président égyptien

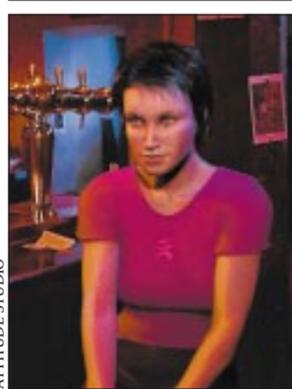
Hosni Mubarak. Les deux hommes confronteront leurs points de vue sur les propositions de paix avancées par Bill Clinton : statut de Jérusalem, frontières du futur Etat palestinien et colonies de peu-

plement, garanties internationales à un éventuel accord, sort des réfugiés palestiniens. C'est sur ce dernier point que les discussions paraissent les plus difficiles. Yasser Arafat a construit l'histoire du

mouvement palestinien et sa légitimité sur le « droit au retour » des trois millions et demi de réfugiés recensés par l'ONU. Israël n'envisage que des retours très limités, négociés au cas pas cas.

Déjà, Israéliens et Palestiniens s'étaient vivement opposés sur ce sujet à Camp David. Au terme d'une enquête auprès des principaux participants à ces négociations, *Le Monde* a reconstitué ce qui s'est vraiment passé à Camp David entre le 11 et le 25 juillet 2000. Sylvain Cypel a rencontré les négociateurs palestiniens, israéliens et américains. Il raconte pourquoi Yasser Arafat ne voulait pas aller à Camp David, les coups de colère des uns et des autres sur la méthode et sur le fond des sujets débattus. Dans le premier volet de cette enquête, il explique de l'intérieur combien l'affrontement verbal a été violent sur l'avenir des réfugiés palestiniens.

Lire nos informations page 2 et l'histoire de Camp David pages 10 et 11



## Technologie Et Eve vit le jour

Elle s'appelle Eve Laura Sol, elle a vingt-deux ans. Muni d'un curriculum vitae et d'une fiche signalétique regorgeant de détails sur son enfance, ses goûts et son caractère, son agent lui cherche du travail en qualité de comédienne de cinéma, présentatrice de télévision ou animatrice de site Internet. C'est une créature virtuelle, inventée par la société française Attitude Studio dirigée par un jeune homme de vingt-quatre ans. Le réalisme des personnages sortis des ordinateurs devient très étonnant. p. 17

## Ministres en campagne

LE GOUVERNEMENT entre en campagne. Seulement cinq ministres ne seront pas candidats aux élections municipales de mars 2001. Une quinzaine seront têtes de liste, et six briguent des mairies détenues par la droite, au premier rang desquels Elisabeth Guigou, Jean-Claude Gaysot, Dominique Voynet ou Pierre Moscovici. Le principe de non-cumul entre des fonctions ministérielles et un mandat de maire, imposé par Lionel Jospin en 1997, semble s'éloigner à mesure que se rapproche le scrutin. Quatre ministres sont déjà maires : Daniel Vaillant, Michel Sapin, Christian Paul et François Patriat.

Lire page 6

## Chaud, chaud, chaud, 2000 a été la plus chaude année du siècle en France

L'HOMME de la rue n'a pas toujours tort quand il s'inquiète des caprices météorologiques. Les derniers chiffres fournis par Météo France indiquent en effet que l'année 2000 a été, pour notre pays, la plus chaude du siècle, à égalité avec 1994, avec une température moyenne de 12,9 °C. Les premières mesures météorologiques ont commencé en France dans les années 1870. « Le réchauffement planétaire est un fait. Dans notre pays, nous constatons une élévation moyenne de la température sur le siècle de 0,6 °C au nord de la France et de 1 à 1,1 °C au sud », explique Pierre Bessemoulin, directeur de la climatologie à Météo France. Autre particularité, cette élévation porte davantage sur les températures minimales que maximales, et se caractérise plus particulièrement par des nuits douces que par des journées chaudes.

Cette fin de siècle a joui jusqu'à présent d'une température anormalement clémente pour la saison. La douceur de l'air a permis, cette année, aux géraniums de refleurir en décembre, avec des températures atteignant 15 °C à Paris, 18 °C à Bordeaux et 21 °C à Biar-

ritz au mois de décembre. Certaines villes de l'est du pays, comme Epinal, qui connaissent habituellement un climat continental froid et sec pendant cette période de l'année, ont battu des records de chaleur avec une température moyenne de 9,5 °C contre 0,9 °C pour la normale sur les dix premiers jours de décembre au cours des trente dernières années.

Cette tendance française au réchauffement climatique est également perçue sur l'ensemble de la planète. L'Organisation météorologique mondiale précise en effet qu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la température du globe est supérieure de 0,6 °C à ce qu'elle était au début du XX<sup>e</sup> siècle. La décennie 1990, en particulier, apparaît dans les annales comme la plus chaude du siècle.

Le réchauffement, constaté dès 1976, s'est accentué à partir du début des années 1980. Il a été particulièrement marqué lors des années 1990, 1995, 1997 et 1998. Dans cette course à la chaleur, le cru 2000 n'arrive cependant qu'en cinquième position au niveau mondial. Cette année-là, pourtant, la température moyenne à la surface du globe a dépassé de

0,32 °C la moyenne observée sur 1961-1990.

« Tout cela montre que le réchauffement planétaire ne fait désormais plus de doute », ajoute encore Pierre Bessemoulin, qui estime « hautement probable » que celui-ci soit lié à la présence de gaz à effet de serre dans l'atmosphère terrestre. Une opinion largement partagée par le monde scientifique. Dans leur dernier rapport présenté en novembre, les chercheurs de l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) fournissent des prévisions alarmantes sur les conséquences des gaz à effet de serre pour le siècle prochain. Si aucune mesure n'est prise au niveau politique. L'élévation de la température de la planète se situerait, selon eux, entre 1,5 et 6 °C en 2100. « L'hypothèse haute engendrera une fonte quasi complète des glaces polaires qui provoquera un bouleversement total de notre mode de vie », précise le climatologue français. Si la hausse de température moyenne reste limitée à 2 °C, « personne ne sait très bien ce qui se passera, certains experts évoquant un renforcement des phénomènes extrêmes ».

Christiane Galus



## Tourisme Morzine ou Avoriaz

En fait, il faut écrire Morzine-Avoriaz : ces deux villages de ski très différents sont situés sur la même commune. En haut de la falaise, à 1 800 mètres, Avoriaz, une station créée ex nihilo, snob, parisienne, polyglotte, avec ses ascenseurs publics et ses gratte-ciel. En dessous, à 960 mètres, Morzine, ses chalets aux balcons dentelés fleuris et sa reposante atmosphère familiale. p. 17 et 18

## Bataille pour le CSA



DOMINIQUE BAUDIS

ANCIEN journaliste, maire de Toulouse, où il ne se représente pas, Dominique Baudis (UDF) est donné favori pour la présidence du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Les socialistes ne veulent pas entendre parler de cette nomination qu'ils jugent trop marquée politiquement.

Lire page 7

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1228 - 7,50 F



www.lesouvriers.com

### Les Awards de l'an 2000 par Les Ouvriers du Paradis

LES OUVRIERS DU PARADIS

- Et moi Thierry, tu crois que je pourrais devenir Prix Nobel de publicité ?

## Les nouveaux chantiers de l'Europe

IL EST réconfortant d'écrire sur l'Europe après le sommet de Nice. Car, fort heureusement, ce sommet n'aura pas été le fiasco prophétisé par les uns, désiré même, tel l'orage, par les mauvais émules de Chateaubriand qui attendaient d'une catastrophe un douteux rebond. L'obstination d'Hubert Védrine aura permis que l'élargissement de l'Europe arrive à bon port, dans des délais raisonnables, et qu'un pansement institutionnel de fortune soit mis en place jusqu'en 2004. La France, conspuée, chahutée, vilipendée pendant sa présidence, s'est acquittée de son devoir d'« honnête courtier » et laisse une Union européenne ambivalente, dématée, mais viable pour l'avenir si, bien sûr, elle adopte une stratégie.

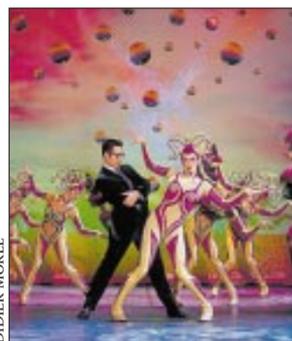
Les critiques véhémentes que l'on entend depuis Nice tombent souvent à vide : le problème n'a jamais été en réalité l'arrangement institutionnel, mais tout ce qui, en amont, rendait son adoption difficile et tout ce qui, en aval, pourrait faire déraiper définitivement la Communauté européenne vers une réalité totalement différente, contraire aux intérêts profonds de la France. Pour simplifier outrageusement un problème assez com-

plexe, l'amont se résume dans la question allemande, l'aval dans la question anglaise.

Avec l'Allemagne, la France a orchestré de main de maître ses propres difficultés, tout comme Napoléon III l'avait fait en son temps. Badinguet s'était imaginé, on ne sait trop pourquoi, qu'il pouvait enclencher l'unité italienne et empêcher dans le même temps l'unité allemande, comme si l'expulsion de l'Autriche de son rôle de poutre de soutènement de la Sainte-Alliance pouvait se débiter en autant d'équations régionales différentes. On sait ce qu'il en advint : la France finit par se retourner sur le tard contre une unité italienne qui était déjà faite grâce à elle, n'en retirant ainsi aucun profit, et elle dut subir une unité allemande proclamée dans la galerie des Glaces. Il fallait bien sûr faire exactement le contraire : contraindre l'Autriche à une lente négociation en Italie et se faire payer au prix fort par un Bismarck encore demandeur une unité allemande où la France eût été la véritable garante des autonomies bavaroise, souabe, saxonne.

Alexandre Adler pour *Le Monde*

Lire la suite page 12



## Strass et paillettes Les folies des girls

La revue évolue : moins de french can-can et de costumes délirants, la plume d'autruche est si chère ! Deux spectacles essaient de renouveler le genre. A Deauville, Molly Molloy présente *Traveling* (photo), dans lequel la musique et la danse l'emportent sur le strip-tease. Les costumes font référence à Erté, un pionnier de l'art déco. A Paris, le Crazy Horse propose *Teasing*. p. 22

International.....	2	Aujourd'hui.....	17
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	20
Société.....	8	Carnet.....	21
Horizons.....	10	Abonnements.....	21
Entreprises.....	13	Culture.....	22
Communication.....	14	Guide culturel.....	24
Tableau de bord.....	14	Radio-Télévision.....	25

**PROCHE-ORIENT** Le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Ehoud Barak, devaient se rencontrer en Egypte à Charm el-Cheikh, jeudi

28 décembre, autour du président égyptien Hosni Moubarak. ● **CE SOMMET** doit permettre aux deux hommes de donner leur avis sur les idées avancées la semaine dernière

par le président américain Bill Clinton pour relancer de nouvelles négociations de paix. ● **LES RÉFUGIÉS** palestiniens semblent pour l'instant constituer le principal point de blocage. Près

de 4 millions d'entre eux se trouvent en Jordanie, au Liban et en Syrie. ● **EN ISRAËL**, la campagne électorale avive le débat. La droite assure que M. Barak n'a pas le droit de négocier

un accord de paix. La gauche réplique en dénonçant le passé du chef de file du Likoud, Ariel Sharon, contraint à la démission en 1983 après les massacres de Palestiniens à Sabra et à Chatila.

## Yasser Arafat et Ehoud Barak face aux « idées » de M. Clinton

Le chef de l'Autorité palestinienne et le premier ministre israélien doivent à nouveau se rencontrer jeudi, à Charm el-Cheikh, en Egypte, pour décider une éventuelle reprise des négociations dans la perspective d'un accord de paix définitif

UN SOMMET TRIPARTITE devrait réunir à Charm el-Cheikh, en Egypte, jeudi 28 décembre, le président égyptien Hosni Moubarak, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre démissionnaire israélien Ehoud Barak. Selon la radio publique israélienne, la tenue de ce sommet a été décidée à la suite d'un entretien téléphonique durant la nuit de mardi à mercredi entre MM. Arafat et Barak. La rencontre permettra aux deux hommes de confronter leurs points de vue sur les propositions formulées la semaine dernière par le président américain Bill Clinton. S'il est jugé suffisamment intéressant par les deux hommes, ce compromis pourrait servir de base à de nouvelles négociations dans la perspective d'un accord de paix définitif entre les deux parties. Les Etats-Unis avaient demandé une

réponse au plus tard mercredi 27 décembre.

Les Israéliens sont appelés aux urnes le 6 février pour élire leur premier ministre. M. Barak, distancé dans les sondages par son rival du Likoud, Ariel Sharon, pourrait se retrouver dans une position plus favorable en cas d'accord avec les Palestiniens. Le premier ministre démissionnaire a annoncé mardi que si M. Arafat acceptait les propositions de M. Clinton, Israël ne pourrait se permettre d'apparaître comme le camp qui refuse la paix.

### RÉSERVES DES DEUX PARTIES

Le camp palestinien n'avait toujours pas fait connaître, mercredi matin, ses intentions. Interrogé par les journalistes après la prière de la fête du Fitr, qui marque la fin du mois de jeûne musulman du ramadan, M. Arafat a déclaré que

« la direction palestinienne étudie toujours les idées américaines sous tous les angles », ajoutant pourtant que cette fête sera une fête « décisive ». Un responsable palestinien avait indiqué la veille que la réponse palestinienne ne sera pas « positive ou négative », mais qu'« elle comportera plusieurs réserves envers les idées américaines ». « La direction palestinienne a trouvé après étude de ces idées qu'elles ne sont pas très différentes de celles présentées à Camp David », avait ajouté ce responsable.

De son côté, le cabinet israélien de sécurité devait se réunir mercredi pour entendre un rapport du chef de la diplomatie, Shlomo Ben Ami, sur ses derniers pourparlers avec les Palestiniens. Après cette réunion, M. Barak devait procéder à des consultations avec les membres de son « cabinet de paix » pour formuler ses éventuelles réserves aux propositions de M. Clinton.

Selon un sondage effectué en Israël auprès de 501 personnes et publié par le *Jerusalem Post* daté du 27 décembre, une majorité de personnes interrogées (52 %) se disent hostiles aux propositions de M. Clinton ; 38 % y seraient favorables. Une autre enquête réalisée par le Centre palestinien de l'opinion publique (indépendant) auprès de 500 Palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem-Est montre que 52 % des personnes interrogées s'opposent à de nouvelles négociations contre 39 % qui y sont favorables. — (AFP, Reuters.)

### Evolution des positions israéliennes en cas d'accord sur le « plan » Clinton



Les « idées » formulées par le président Bill Clinton et qui pourraient constituer une base de nouvelles négociations n'ont pas été publiées officiellement. Selon la presse américaine et israélienne, les Palestiniens obtiendraient la souveraineté de 95 % de la Cisjordanie et de 100 % de la bande de Gaza. Des blocs de colonies représentant 80 % des colons seraient annexés à Israël en échange de compensations territoriales. Les quartiers arabes de Jérusalem-Est (annexés) et l'esplanade des Mosquées passeraient sous souveraineté palestinienne. Les Israéliens conserveraient le contrôle du mur des Lamentations. A la fin du sommet de Camp David, la question de Jérusalem restait une pierre d'achoppement.

Les réfugiés palestiniens auraient un droit de retour dans le futur Etat palestinien. La signature d'un accord entre Ehoud Barak et Yasser Arafat mettrait fin au « conflit », interdisant des revendications ultérieures. Un mécanisme de garanties serait également prévu, incluant un déploiement de forces internationales dans les territoires occupés. Selon le *New York Times*, ces propositions n'ont été formulées qu'oralement. Israéliens et Palestiniens évoquaient mercredi matin 27 décembre les « réserves » qu'ils pourraient apporter à ces idées.

### L'Union européenne soutient les propositions américaines

L'Union européenne estime qu'« il n'existe pas aujourd'hui d'alternative crédible » aux propositions faites par le président américain Bill Clinton pour un accord de paix avec les Palestiniens. Dans un communiqué rendu public mardi 26 décembre, les quinze, tout en estimant que, selon ce qu'ils en savent, « ce cadre n'est pas parfait », n'en estiment pas moins qu'« aucune solution meilleure ne risque de se présenter à terme prévisible ».

« Il appartient à chacun des protagonistes de prendre ses responsabilités face à son peuple et à l'Histoire », ajoutent-ils. L'UE est « prête à faire tout ce qui dépend d'elle pour donner toutes ses chances à ces efforts pour la paix » et « renouvelle sa disponibilité à contribuer à la construction de la paix (développement économique, question des réfugiés). Elle examinera attentivement les demandes qui pourraient lui être adressées de participer aux garanties, y compris de sécurité », conclut le communiqué.

### Près de 4 millions de Palestiniens attendent un droit au retour

ILS sont près de 4 millions, et leur sort va dépendre une fois pour toutes des dernières négociations qui pourraient être engagées entre Israéliens et Palestiniens d'ici au 20 janvier, la fin du mandat de Bill Clinton. Les 3 525 000 Palestiniens, immatriculés à l'Office de travaux et de secours des Nations unies (Unrwa), créé à leur intention, représentent deux vagues successives de réfugiés. Tout d'abord ceux de 1948 et leur descendance, expulsés par Israël ou ayant fui l'avancée des troupes israéliennes. Soit les deux tiers des personnes qui vivaient alors sur des terres attribuées à Is-

raël selon le plan de partage de l'ONU ainsi que sur les terres conquises militairement : 850 000 personnes, à l'époque, selon les Palestiniens. Puis les « déplacés » de 1967 et leur descendance ensuite, qui ont fui après l'occupation israélienne de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et de Gaza (soit à l'époque 350 000 personnes, tous jours selon les Palestiniens).

### SOLUTION HUMANITAIRE D'ISRAËL

Ils sont installés dans les camps édifiés en Cisjordanie et à Gaza (1 327 000 personnes), ainsi que dans les pays voisins : plus de

365 000 au Liban, un peu plus en Syrie, 1 463 000 en Jordanie et le reste dans les autres pays arabes de la région. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'une partie de la diaspora palestinienne. Leur sort n'est, de plus, pas comparable selon les pays d'accueil, le Liban ayant adopté à leur encontre la position la plus dure : un véritable apartheid qui les pousse au départ.

Deux conceptions d'un règlement s'affrontent depuis près de dix ans. Israël n'envisage qu'une solution humanitaire : faciliter l'intégration des Palestiniens dans leurs pays d'accueil conformément à la théorie de leur départ volontaire en 1948, pourtant mise à mal par les récents travaux d'historiens israéliens qui ont mis en avant, au contraire, la planification de ces départs. Au mieux, Israël n'accepterait que quelques retours dans le cadre d'un regroupement familial.

Pour les Palestiniens, au contraire, la réponse ne peut être que politique. Même si une majorité de Palestiniens installés en Jordanie et en Syrie depuis maintenant plus de deux générations resteront sans doute sur place, les responsables palestiniens plaident pour la reconnaissance du principe d'un droit au retour. Ce droit est à leurs yeux d'autant plus légitime qu'il est conforté par les conventions de Genève ainsi que par les résolutions des Nations unies, et que de surcroît Israël le reconnaît pour tous les juifs.

Si la résolution 242 adoptée après 1967 n'évoque que « la nécessité » d'un « juste règlement du problème des réfugiés », la résolution 194 adoptée en 1948, en revanche, stipulait « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins » et que « des indemnités doivent être versées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables ».

Gilles Paris

### La campagne électorale bat déjà son plein en Israël

#### JÉRUSALEM correspondance

Outre qu'ils sont tous les deux anciens généraux, un trait commun caractérise aujourd'hui Ehoud Barak et Ariel Sharon, candidats au poste de premier ministre en Israël : leur illégitimité aux yeux du camp adverse. Le premier n'aurait aucun droit de négocier avec les Palestiniens, le second ne devrait même pas être candidat compte tenu de sa responsabilité dans la guerre du Liban.

La droite israélienne menée par Ariel Sharon, craignant d'hériter d'un accord mis au point par M. Barak qu'elle répugnerait à appliquer et qui, selon l'expression d'un député, placerait Israël dans un « pétrin international », répète sur tous les tons que M. Barak n'a plus aucune légitimité à conclure un accord avec les Palestiniens. L'argument a été utilisé dès le mois de juillet, lorsque M. Barak était parti à Camp David sans majorité parlementaire. Quelques heures plus tôt, à la Knesset, les députés avaient adopté une motion de censure contre le gouvernement à 54 voix contre 52, un nombre de voix insuffisant pour faire tomber le gouvernement - la loi en exige 61 - mais annonciateur d'élections anticipées.

Aujourd'hui, le gouvernement de M. Barak est non seulement privé de majorité parlementaire, mais il est en outre démissionnaire, explique la droite. D'après la loi, cependant, le gouvernement a les pleins pouvoirs jusqu'à ce qu'un nouveau premier ministre soit élu par le peuple. La droite multiplie donc les initiatives pour tenter d'empêcher M. Barak de négocier. Deux députés ont présenté une proposition de loi à cet effet. Encore en discussion à la commission des lois de l'Assemblée, il n'y a quasiment aucune chance que celle-ci soit adoptée à temps, compte tenu de la suspension d'activité de la Knesset du 2 janvier 2001 jusqu'aux élections. La convocation d'une session extraordinaire n'est pas à exclure, mais elle doit être votée par 61 députés.

De son côté, Limor Livnat, une des responsables de la campagne de M. Sharon - elle fut celle de Benyamin Nétanyahou au printemps 1999 et le soutint pendant les quelques jours où il fut candidat en ce mois de décembre - a entrepris une autre démarche. Elle demande au conseiller juridique du gouvernement, Elyakim Rubinstein, d'interdire immédiatement à M. Barak de négocier. A l'appui de sa requête, elle rappelle qu'une semaine avant les élections de 1999 la Cour suprême avait ordonné au gouvernement Nétanyahou de suspendre son ordre de fermeture

une honte pour le peuple d'Israël qu'une commission d'enquête de l'Etat ait écarté de ses fonctions [de ministre de la défense en 1983, à la suite des massacres perpétrés par les phalangistes libanais dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila] et que l'homme revienne par la fenêtre comme candidat au poste de premier ministre », a estimé M. Beilin.

Dans un éditorial publié dans le *Haaretz*, le journaliste Uzi Ben-Ziman s'interroge aussi sur le bien-fondé de cette candidature, comparant le cas de M. Sharon à celui de Yossi Ginosar. En 1993, la

### Les affrontements diminuent

Des coups de feu ont été échangés dans la nuit de mardi à mercredi 27 décembre près de la ville de Ramallah, en Cisjordanie, où s'affrontaient Palestiniens et soldats israéliens. Un accrochage a également opposé les deux camps mardi à Naplouse. Aucun décès n'a cependant été signalé au cours des trois derniers jours, ce qui est assez rare depuis le début du soulèvement palestinien, au cours duquel trois cent quarante-trois personnes ont péri, en majorité des Palestiniens.

Par ailleurs, un responsable du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a assuré mardi que les autorités palestiniennes ont libéré un cadre du mouvement, Abdel-Aziz El Rantissi, qui avait été emprisonné à Gaza au mois de juillet après avoir critiqué la participation palestinienne au sommet de Camp David. — (AFP)

de la Maison d'Orient, siège officieux de l'Autorité palestinienne à Jérusalem-Est. Elle précise aussi que, en tout état de cause, toute cession de terre doit être validée par une majorité de 61 députés. Si cette exigence est effectivement requise par la loi, elle ne s'applique qu'aux territoires annexés, autrement dit Jérusalem-Est et le Golan. En cas d'accord, les colonies de Gaza et de Cisjordanie pourraient donc être évacuées sans vote de la Knesset.

### UNE LÉGITIMITÉ CONTESTÉE

Faisant écho aux arguments de la droite, le camp de la gauche met en cause la légitimité même de la candidature d'Ariel Sharon. Qualifié de « sale type » par Yossi Beilin, ministre de la justice, habituellement calme et courtois, M. Sharon incarne le drame de la guerre du Liban dans laquelle Israël s'est enlisé pendant dix-huit ans. « C'est

Cour suprême rejetait la nomination de ce dernier au poste de directeur général du ministère du logement. L'intéressé impliqué dans le meurtre de deux Arabes alors qu'il était au Shin Bet, services de sécurité intérieure, n'avait pas le « comportement moral » exigé par une fonction publique. L'utilisation du passé de M. Sharon est certainement le meilleur moyen de contrer le slogan de la droite « Seul Sharon apportera la paix », que son état-major électorale veut faire passer pour le nouveau Menahem Begin, nationaliste pur et dur néanmoins artisan du traité de paix avec l'Egypte. M. Sharon a confié qu'il avait un plan de paix, mais sans en dévoiler aucun détail, si ce n'est qu'il s'agira d'un programme par étapes. Une formule déjà trop longuement éprouvée par les Palestiniens.

Catherine Dupeyron

**Janvier 2001**  
au Théâtre National de la Colline

**Le Crime du XXI<sup>ème</sup> siècle**  
**Alain Françon /**  
**Edward Bond**

**Melancholia Théâtre**  
**Claude Régy /**  
**Jon Fosse**

Voilà nos classiques

**Ouverture de la location 16 décembre 2000**

**THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE**  
15 rue Malte Brun 75020 Paris 01 44 62 52 52  
www.colline.fr - contactez-nous@colline.fr

# Yopougon, métropole de la contestation, dame le pion à Abidjan

Ce faubourg de la métropole ivoirienne est devenu le cœur de la cité

La découverte, fin octobre, d'un charnier à Yopougon a subitement fait connaître, à l'étranger, le plus vaste faubourg d'Abidjan, qui abrite

entre huit cent mille et un million d'habitants. Réceptacle pour les nouveaux arrivants de l'intérieur du pays, surtout de l'ouest, Yopougon

est un haut lieu de la musique et de la vie nocturne mais, aussi, de la militance et de la violence politique.

## ABIDJAN

de notre envoyé spécial

A l'entrée d'un petit bois, une pancarte invite à la salubrité. « La Côte d'Ivoire est trop belle, trop harmonieuse et trop sereine pour détruire sa nature ». C'est précisément à ce point

## REPORTAGE

« C'est la porte de l'ouest, ouverte sur l'intérieur du pays »

qu'en quittant la route goudronnée sur la gauche et en suivant un chemin de charroi à l'orée des derniers champs, des habitants ont découvert, le 27 octobre, ce qui semblait impensable en Côte d'Ivoire : un charnier, cinquante-sept corps, des hommes exécutés par balles, apparemment par des gendarmes ayant ainsi vengé la mort de l'un des leurs, tués par des manifestants. L'enquête de la justice ivoirienne est en cours. En attendant, le « charnier de Yopougon » a fait le tour du monde. Et l'on apprend ainsi, à défaut d'une version sûre des faits, que le « plus vaste faubourg d'Abidjan », la capitale économique ivoirienne, s'appelait Yopougon. On aurait dû l'apprendre bien avant. Car, depuis une décennie déjà, Yopougon est, en fait, le cœur populaire d'Abidjan, la métropole de la contestation et de l'expérimentation sociale en Côte d'Ivoire.

## « UNE CONTRE-CULTURE »

Le quartier a été construit dans les années 70. Une vraie route, pour relier Yopougon au centre-ville, n'a été construite qu'en 1985. « Auparavant, on mettait des heures à avancer dans des bouchons, à slalomer entre les grumiers qui entraînent par ici dans la ville », raconte Barthélémy Inaboh, « BI », présentateur de télévision. « Bien sûr, j'ai les moyens d'habiter ailleurs », proteste-t-il, au volant d'une belle japonaise, entre deux signes de la main à des « fans » sur le bord de la route. « J'ai vécu pendant quatre ans aux Deux Plateaux », un quartier résidentiel tranquille. « Mais, je suis revenu. Ici, tout est ouvert à toute heure, les gens se fréquentent. C'est

particulier ». Le grand marché est quotidien, les fripes se vendent le mardi et, toute la nuit, on peut se restaurer, et pas seulement à la gare routière. « A Yopougon, il y a plus de "maquis" que dans tout le reste de la Côte d'Ivoire », prétend « BI », en parlant des gargotes locales, haut-lieu de la résistance nocturne.

En plein jour, le charme de Yopougon est loin d'être évident. « Voici la place Figayo ». On se frotte les yeux. Un quadrilatère pierreux, sans un seul arbre, des chaises en plastique empilées au milieu, des bâches pliées, des immondices au bord, juste en face du cinéma Le Dialogue et de façades d'immeubles sans caractère. C'est ici que se tiennent les meetings politiques importants et les funérailles

## Jeune cité, vieux village

Yopougon est, à la fois, un vieux village et une jeune cité. Habité à l'origine par des Ebriés, l'ethnie du milieu lagunaire où s'étend aujourd'hui Abidjan, une mégapole cosmopolite de 3,5 millions d'habitants, le site s'appelait Yopougon Kouté. « Plus personne ne sait ça, ni ce que ça voulait dire », reconnaît Barthélémy Inaboh, présentateur vedette d'émissions musicales à la radio-télévision ivoirienne. qui se dit fier d'être « le produit » du lieu. Son Yopougon est né au milieu des années 70, « quand deux sociétés de construction ont bâti lotissement après lotissement » sur l'une des rares étendues qui ne soient pas découpées par des bras de lagune. Viabilisé, Yopougon était d'emblée mieux qu'un bidonville. Loin du centre des affaires, le Plateau, terre exondée choisie pour s'installer par les factoreries et les comptoirs coloniaux, les loyers y étaient abordables.

des personnes respectées. Drôle de nom pour le haut lieu d'une cité ? « Figayo signifie Foire industrielle et gastronomique de Yopougon », indique Barthélémy Inaboh, sans sourcilier. « Elle est organisée une fois par an, pour lever des fonds ». C'est l'Amicale des agents de la communication résidant à Yopougon (Amacy), qui a eu cette riche idée. On l'aurait deviné : l'animateur-vedette, « kid » du faubourg, en est le président.

« On n'a pas besoin d'habiter ici pour venir », explique Yacouba Konaté, professeur de philosophie, exégète de l'École de Francfort et grand ami de l'art. Pour lui, Yopougon a depuis longtemps damé le pion au Plateau, le quartier des affaires, cette vigie scrutant la façade maritime, le dos tourné au pays. « Yopougon compte

entre 800 000 et un million d'habitants. C'est la porte de l'ouest, ouverte sur l'intérieur du pays ». S'étalant le long de l'autoroute, le faubourg est le réceptacle d'Abidjan pour les nouveaux-venus. La plus forte communauté est originaire de l'ouest et, notamment, du pays bété, une ethnie tenue à l'écart du jeu politique pendant le long règne de Félix Houphouët-Boigny, mort en décembre 1993. « Il s'est forgé ici un esprit contestataire, une contre-culture avec ses propres valeurs », affirme Yacouba Konaté.

Le soir, on comprend mieux. L'architecture fonctionnelle perd de sa laideur, prise dans les phares croisés des voitures. Les lampes à pétrole, accrochées aux étals des vendeurs de rue, dégagent plus de chaleur que de

lumière. Les devants des buvettes sont ornés de guirlandes d'ampoules lumineuses. Au Coup de frein, les tables sont prises dès la tombée de la nuit, les bouteilles de bière s'y disposent comme un jeu de quilles. Et pas question d'enlever les vides ! Au petit matin, il faudra « constater les dégâts ». Avec fierté, on dira avoir « tué » vingt bouteilles. Rue des Princesses, rendue célèbre par le film du même nom d'Henry Duparc, au début des années 90, les belles de nuit attendent d'autres matamores. A Yopougon, où il n'existe que trois commissariats, la délinquance est importante. Les voleurs sont légion, les braquages de véhicules monnaie courante.

Non loin de la rue des Princesses, dans un cul-de-sac poussiéreux, se

trouve le temple de la musique, Le Baron Plus. S'y produisent les meilleurs groupes, parfois le vendredi, toujours le week-end. Très tôt, dès le milieu des années 70, Yopougon a rompu avec l'imitation des formations zairoises, la « rumba de rabais ». Mais le ziglibiti, une danse bété, était trop acrobatique pour trouver une large audience. Dix ans plus tard, le polihé, également bété, « une allégorie de la récolte aux champs », a déjà connu plus de succès. Mais c'est le zougou, à partir de 1990, inspiré d'une brutale descente de l'armée sur le campus universitaire d'Abidjan, qui s'est imposé comme une « œuvre authentiquement nationale ». Yacouba Konaté se reprend. « Disons, comme une production originale ». En ces temps de crispation identitaire, mieux vaut éviter de faire de « l'hymne à la souffrance », comme l'appelle Barthélémy Inaboh, un chant de la discrimination, une « ivoirité » musicale.

## LES « ÉTRANGERS »

Dans deux quartiers de Yopougon, Wassakara et Port Bouët II, les « étrangers », surtout des immigrés ouest-africains, sont largement majoritaires. Ailleurs, leur proportion est importante, entre 20 et 30 %. Fin octobre, cette cohabitation a été mise à rude épreuve. C'est de Niangon, le quartier le plus politisé, entièrement acquis au Front populaire ivoirien (FPI), qu'est partie la marche insurrectionnelle pour chasser du pouvoir le général Gueï, chef d'une junte. Vainqueur de la présidentielle, le candidat du FPI, Laurent Gbagbo, un bété, a été installé au palais de la République, le 26 octobre. Mais, le jour même, une contre-insurrection a donné lieu à des tueries de rue, à l'exécution des cinquante-sept hommes du charnier, découvert le lendemain.

Les partisans du FPI ont alors qualifié leurs adversaires, en bloc, d'« étrangers ». Il y a eu des morts à Wassakara et à Port-Bouët II. Une mosquée a été brûlée. Maintenant que l'un des leurs est à la tête de l'Etat, les « gens de l'ouest », dont Yopougon est le fief et la fierté, feront-ils de leur cité un lieu d'intolérance ?

Stephen Smith

# Le favori aux élections thaïlandaises risque d'être interdit de politique

M. Thaksin accusé de transactions « malhonnêtes »

## BANGKOK

de notre correspondant

Il n'y a pas de conte de fées en politique. Thaksin Shinawatra, magnat des télécommunications, est le grand favori des élections générales, prévues le 6 janvier. Créé de toutes pièces en 1998, son parti, le Thai Rak Thai (ou TRT, « les Thaïlandais aiment les Thaïlandais ») caracole en tête des sondages. Mais il y a un hic : mardi 26 décembre, une commission officielle de lutte contre la corruption a reconnu M. Thaksin coupable d'avoir « intentionnellement » caché une partie de sa fortune et l'a accusé, à cette fin, d'avoir procédé à des transactions « malhonnêtes ». Et le beau rêve de devenir premier ministre s'est au moins à moitié évaporé.

La Thaïlande a entrepris, ces dernières années, d'assainir des mœurs politiques qui avaient fait, notamment en raison des achats de votes, des élections législatives de 1996 le scrutin parfois jugé « le plus sale » de son histoire. Adoptée en pleine crise financière en 1997, une nouvelle Constitution a imposé quelques barrières, notamment l'obligation faite aux membres du gouvernement de déclarer leurs avoirs. Vice-premier ministre pour quelques semaines, M. Thaksin aurait alors omis – par « distraction », dit-il – de déclarer ce qui représentait, selon lui, « 2,5 % » d'une fortune évaluée, à l'époque, à plus de 3 milliards de francs.

M. Thaksin, qui n'est âgé que de cinquante et un ans, n'en refuse pas moins de jeter l'éponge. Le rapport de la Commission anticorruption doit être débattu – ce qui peut prendre plusieurs semaines – par la Cour constitutionnelle. Si cette dernière entérine les conclusions de la Commission anticorruption, adoptées par huit voix contre une, le magnat des télécommunications sera privé de ses droits civiques pendant cinq ans. Dans ce cas de figure probable et si le TRT arrive en tête aux élections, la Thaïlande pourrait se retrouver pendant quelque temps

avec un premier ministre élu mais interdit de politique, situation d'autant plus inconfortable que l'économie tarde à se relever de la crise financière de 1997.

Pour M. Thaksin, l'épreuve s'annonce d'autant plus rude qu'une énorme brèche s'était ouverte dans les rangs du pouvoir depuis plusieurs mois. Le Parti démocrate, qui gère une coalition gouvernementale depuis la crise de 1997, semble essouffé. Après avoir entrepris de sérieuses réformes en 1997-1998 avec l'assistance du Fonds monétaire international (FMI), il a perdu une partie de son énergie dans les deux années qui ont suivi. La popularité des démocrates s'est effondrée, à telle enseigne que leur leader, le premier ministre Chuan Leekpai, a estimé voilà quelques mois qu'il faudrait « un miracle » pour remporter les élections.

## UNE SOIF DE CHANGEMENT

M. Thaksin en a profité pour monter de toutes pièces le TRT, une formation qui a débauché de nombreux membres de l'Assemblée qui vient d'être dissoute et dont les fiefs, en province, sont jugés imprenables. Disposant de puissants moyens financiers, le TRT a mené une campagne dynamique et populiste, promettant au passage un don de 1 million de bahts (près de 200 000 francs) à chaque commune rurale. Une soif évidente de changement joue également en faveur de M. Thaksin.

Mais les garde-fous mis peu à peu en place depuis le dernier coup d'Etat avorté de 1992 se retournent aujourd'hui contre lui. La coalition d'intérêts que représente le TRT serait même difficilement capable de trouver un second qui, en cas d'inéligibilité, lui permettrait de gouverner par personne interposée. M. Thaksin joue donc sa dernière carte : un vote populaire assez massif pour pouvoir être monnayé. La tâche s'annonce d'autant plus rude qu'on ignore encore comment vont manœuvrer ses alliés politiques du moment.

J.-C. P.

# Le Laos, après vingt-cinq ans de communisme, continue de prendre son temps

## VIENTIANE

de notre envoyé spécial

Ils ont tous sursauté – chauffeurs de limousines, policiers, gardes de sécurité – quand l'explosion a eu lieu. Ils étaient réunis devant le Lao Plaza, nouveau palace de Vientiane

## REPORTAGE

Le « contrat social » consiste en ce que chacun s'occupe de ses propres affaires

géré par des Thaïlandais, à la veille d'une conférence ministérielle entre l'Europe et l'Asie du Sud-Est. Mais, quand des journalistes leur ont demandé ce qui venait de se passer, ce dimanche 10 décembre après la tombée de la nuit, ils n'avaient rien entendu. Interrogé à son tour quarante-huit heures plus tard, Somsavat Lengsavat, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, a répondu qu'il s'était peut-être agi d'une opération de déminage. Trois millions de tonnes de bombes, a-t-il expliqué, ont été déversées sur le Laos pendant la guerre par l'aviation américaine. L'explosion avait eu lieu près du Monument du soldat inconnu, dans une capitale qui n'a jamais été, que l'on sache, bombardée par les Américains.

Le message est clair : chacun doit s'occuper de ses propres affaires au Laos. La population vaque à ses occupations, regarde la télévision thaïlandaise, organise ses propres fêtes et n'est pas soumise au service militaire obligatoire. Mais, en échange, les affaires d'Etat ne la regardent pas : elles sont le monopole du Parti révolutionnaire populaire laoien (PRPL), dont les quelque cent mille membres, soit le cinquantième de la population, ont fêté vingt-cinq ans



de pouvoir sans partage le 2 décembre. La ligne de démarcation est infranchissable : le 26 octobre 1999, le jour de la fête des eaux, des étudiants un peu éméchés n'ont pas eu le temps de remonter, à Vientiane, jusqu'au palais présidentiel pour y réclamer des réformes. Plusieurs ont été arrêtés et six d'entre eux, qui se sont enfuis en Thaïlande en traversant le Mékong, ont obtenu, un an plus tard, l'asile aux Etats-Unis.

La vieille garde communiste laoienne, très liée à celle du Parti communiste vietnamien, s'est même trouvé un nouveau ciment : le culte de Kayson Phomvihane, patron du PRPL depuis sa fondation en 1955. Un musée à la mémoire du « grand leader », décédé en 1992, a été inauguré en décembre 2000. Il a coûté 60 millions de francs, somme coquette pour une économie sous perfusion – l'aide étrangère couvre la moitié du déficit budgétaire – avec un revenu annuel par tête évalué à 3 000 francs.

Aussi, comment expliquer une douzaine d'explosions à Vientiane qui ont fait au moins une quarantaine de blessés depuis mars 2000 ? Les responsables sont de « mauvais éléments », dit le régime. Les commentaires officiels vont rarement plus loin même quand un regain d'agitation de minoritaires hmongs, dans l'est du pays, contraignent les autorités à faire appel au voisin vietnamien pour remettre de l'ordre, ce qui aurait été encore le cas, malgré les démentis, au deuxième trimestre de 2000. Ou qu'un avion s'écrase, le 25 mai 1998, aux abords de la fameuse plaine des Jarres, avec cinq généraux et neuf colonels vietnamiens à son bord.

## CAFÉS INTERNET PRIS D'ASSAUT

L'enclavement du Laos explique les pressions auxquelles il est soumis. La majorité du commerce se fait avec la Thaïlande, située sur l'autre rive du Mékong. Les chômeurs venus des plaines pauvres du Vietnam central s'essayaient au petit commerce, surtout dans le Sud laoien. Au nord, la Chine, pleine de vitalité, jauge le Laos comme une voie de pénétration commerciale. D'une certaine façon, le Laos bouge. Voilà quatorze ans qu'il a ouvert son économie aux investissements étrangers. En 1999, il a accueilli plus de six cent mille touristes, contre quatorze mille seulement en 1990.

Mais le Laos est aussi un pays où l'on ne travaille « que deux ou trois heures par jour, au rythme de vie reposant et imprégné de la culture bouddhique theravada, où les gens pensent que rien ne va changer, où l'on prend donc son temps et l'on gouverne à courte vue », selon un expert étranger. C'est le « contrat social imposé par les autorités ».

Les pagodes ont entouré leur superbe, leurs jeunes moines et leurs

écoles primaires. Mais le gouvernement en contrôle étroitement l'enseignement et le recrutement. L'opposition n'est pas tolérée mais les cafés Internet qui se sont multipliés à Vientiane sont pris d'assaut par des Laotiens en mal de nouvelles de leurs cousins d'Amérique ou de France. Moyennant ce genre de liberté et une bonne dose de prudence, « personne ne sait jamais rien de ce qui se passe », explique la même source.

Le produit est un système particulièrement opaque, le gouvernement éprouvant rarement le besoin de rendre des comptes. Les spéculations vont donc bon train.

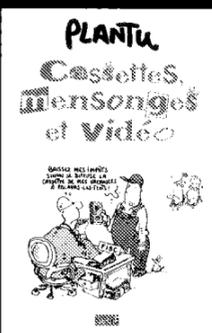


« Seul le Mékong bouge puisqu'il coule vers le bas », résume un observateur interrogé sur la stabilité du régime. Certes, plus de la moitié de la population a moins de vingt ans et songe peut-être à de nouveaux horizons. Mais la faible densité (dix-huit habitants par km<sup>2</sup>), le multiethnisme et la forte proportion de ruraux (85 %) n'encouragent guère le changement et expliquent une bonne dose d'apathie sur un territoire qui, de tout temps, avec une tolérance variable, a été gouverné d'en haut.

Jean-Claude Pomonti

# Plantu

## Quelle insolence !



INCLUS  
37 DESSINS  
« IMPUBLIABLES »

www.seuil.com

Editions du Seuil

# Le Kremlin négocierait avec les indépendantistes tchétchènes

Un « protocole » a été signé le 23 décembre à l'issue d'une rencontre en Ingouchie entre députés russes et Tchétchènes, dont le président russe Vladimir Poutine a été tenu informé

Le député libéral Boris Nemtsov a rendu compte, mardi 26 décembre, au président russe Vladimir Poutine d'un « protocole » signé trois jours plus tôt avec des représentants du pouvoir indépendantiste tché-

tchène lors d'une rencontre en Ingouchie. Selon le défenseur russe des droits de l'homme, Sergueï Kovalev, qui participait à la rencontre, Moscou chercherait à opérer un changement de politique. Après quator-

ze mois de conflit, le Kremlin se « rend compte du fait que l'armée est totalement enlisée en Tchétchénie », a-t-il estimé. Mais d'autres estiment que ces signes de dialogue ne visent qu'à désamorcer les critiques du

Conseil de l'Europe, dont l'Assemblée parlementaire doit discuter le 25 janvier du rétablissement des droits de vote de la délégation russe, suspendus en raison des exactions en Tchétchénie.

LE DÉPUTÉ libéral et ex-premier ministre Boris Nemtsov a rendu compte, mardi 26 décembre, au président Vladimir Poutine d'un protocole qu'il a signé, trois jours plus tôt, avec des représentants du président tchéchène Aslan Maskhadov et qui pourrait, a-t-il estimé, lancer des négociations en règle avec les indépendantistes. La presse russe a interprété l'événement comme un changement de politique du Kremlin, qui s'était refusé depuis un an et demi à toute négociation réelle en Tchétchénie, malgré les demandes en ce sens de ses partenaires étrangers. Mais ces nouveaux signaux émanant du Kremlin pourraient n'être qu'une manœuvre destinée à tromper le Parlement du Conseil de l'Europe (PACE). Celui-ci doit en effet décider, le 25 janvier prochain, s'il rend ou non son droit de vote à la délégation russe, sanctionnée pour les massacres en Tchétchénie.

Il reste possible qu'on « se rende compte désormais, dans l'entourage de la présidence russe, du fait que l'armée est totalement enlisée en Tchétchénie », comme l'a déclaré le député et vétéran défenseur des droits de l'homme Sergueï Kovalev, autre participant à la rencontre russo-tchéchène du 23 dé-

cembre. Pour autant, nul ne prédit encore de changements sur le terrain, où les exactions des troupes russes, de même que les attaques de la guérilla tchéchène, se sont au contraire intensifiées ces dernières semaines. Chaque jour, le bilan est de plus d'une dizaine de morts et des dizaines d'arrestations synonymes de tortures, voire de « disparitions ».

La rencontre du 23 décembre fut « longuement » préparée en secret, a confié à la radio Ekho Moskvy M. Kovalev, également membre de la fraction SPS (Union des forces de droite) que dirige M. Nemtsov. Surtout, le président Poutine était tenu informé de sa préparation, ont précisé MM. Kovalev et Nemtsov. Cela a permis de garantir la sécurité des Tchétchènes venus en Ingouchie, la République voisine où s'est déroulée la rencontre, et leur libre retour en Tchétchénie. Quatre heures de discussions à huis clos en présence du président ingouche, Rouslan Aouchev, ont abouti à la signature d'un « protocole en cinq points », ont annoncé, dimanche, les participants russes, le chef de la délégation tchéchène, Khodj-Akhmed Iarikhano, et le ministre de l'Éducation du gouvernement Maskhadov, au nom duquel il a participé à la plupart des négocia-

tions de paix russo-tchéchènes depuis 1995. Les cinq autres délégués tchéchènes présentés comme « députés du Parlement élu en 1997 » sous l'égide de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ont gardé l'anonymat.

## « INITIATIVE PERSONNELLE »

L'ex-premier ministre Nemtsov, recevant des journalistes à son retour à Moscou, a précisé que le « protocole » stipule l'impossibilité d'une solution « uniquement militaire » au problème tchéchène et la nécessité de négociations de paix avec, côté tchéchène, des représentants du gouvernement et du Parlement, tous issus des scrutins de 1997. « Le troisième point, quatrième alinéa, du protocole prévoit une lutte commune contre le terrorisme, le banditisme et l'extrémisme religieux », a précisé M. Nemtsov cité par radio Svovoda. Reprenant un vieil argument de M. Kovalev, pour qui seul un génocide peut venir à bout des « partisans » tchéchènes, l'ancien premier ministre a évoqué les cinq étudiants et leur professeur tchéchènes tués, la semaine dernière, à Grozny par des tirs d'artillerie russe mal ajustés. « En dix minutes, leurs familles, tous leurs parents sont de-

venus des partisans... Cette guerre génère des partisans tous les jours », a-t-il dit. « L'armée qui se trouve là-bas ne se bat plus. Elle reste dans les casernes et mène des razzias. Elle se dégrade », a ajouté M. Nemtsov. Il s'est enfin déclaré « certain » que son protocole « pourrait marquer le début d'un règlement politique en Tchétchénie » et que « l'année 2001 sera celle d'un dialogue politique, même non déclaré ».

Les premières réactions à ce qui est présenté comme son « initiative personnelle » ont semblé exclure, en tout cas, tout dialogue officiel. Le groupe des députés « n'avait aucun mandat du Kremlin pour négocier », a ainsi déclaré Sergueï Iastrjanski, porte-parole présidentiel. « On peut discuter avec ceux qui ont de l'influence sur les chefs de bande mais uniquement dans le but d'obtenir leur capitulation », a-t-il répété. Pourtant, M. Poutine lui-même a tenu dans la foulée des propos plus nuancés, jugeant que de tels « contacts politiques ne sont pas nuisibles (...) pour le moral des troupes » russes dans la mesure où, a-t-il ajouté, « l'armée sait que c'est lui seul qui prendra la décision définitive ». Il s'est gardé de préciser laquelle.

C'est pourquoi la presse russe a

estimé, mardi, que Moscou a changé sa position. « Les négociations avec Maskhadov se poursuivent », titrait la Nezavissimaïa Gazeta, en expliquant que le Kremlin « doit préparer l'opinion avant tout contact avec Maskhadov après un an et demi de refus ». « Les Russes reconnaissent leurs fautes », renchérisaient les Izvestia, pour qui « l'incapacité des militaires à gérer la situation est devenue un facteur décisif pour lancer des négociations cachées avec les séparatistes ». Le service de presse du président Maskhadov se bornait, lui, à réitérer, lundi, sa volonté de négocier en affirmant à nouveau qu'il n'y a pas de « solution militaire au problème tchéchène ». Le site Internet des islamistes tchéchènes, d'ordinaire prompts à dénoncer toute « faiblesse », a rendu compte de la rencontre d'Ingouchie en termes assez neutres. M. Nemtsov avait estimé, après celle-ci, que le président Maskhadov « contrôle 80 % des combattants tchéchènes ». En contradiction totale avec ce qui était jusque là le discours officiel russe, à savoir que « Maskhadov ne contrôle que lui-même » et que Moscou n'aurait donc « aucun interlocuteur » pour négocier.

Sophie Shihab

## Trois responsables militaires remplacés au Monténégro

TROIS hauts responsables de l'armée yougoslave qui avaient été nommés par l'ex-président Slobodan Milosevic viennent d'être remplacés au Monténégro, a annoncé mardi 26 décembre un quotidien local. Cette décision concerne le général Milorad Obradovic, commandant de la deuxième armée (chargée du Monténégro), l'amiral Milan Zec, qui commandait la marine yougoslave, et le colonel Luka Kastratovic, commandant de l'aéroport militaire de Podgorica, selon le journal *Pobjeda*.

Ces remaniements ont été décidés lundi lors d'une session du Conseil suprême de défense de la Yougoslavie, ajoute le quotidien, citant des sources bien informées à Belgrade. Le Conseil suprême de défense, qui réunit les présidents yougoslave, serbe et monténégrin, avait été convoqué par le président yougoslave, Vojislav Kostunica. Le président monténégrin, Milo Djukanovic, a pris part à la réunion. C'était la première fois depuis deux ans qu'il venait à Belgrade.

M. Djukanovic avait réclamé en octobre le remplacement des trois officiers. « Il a obtenu ce qu'il voulait », a confirmé Zarko Korac, un des leaders de la DOS, la coalition désormais au pouvoir à Belgrade. Le général Obradovic a indiqué quant à lui que ni lui ni les deux autres officiers concernés n'avaient reçu de notification écrite ni n'avaient été informés des détails de la décision ; « mais nous sommes des soldats et nous acceptons la décision du Conseil suprême de défense », a-t-il ajouté. Selon un autre quotidien monténégrin, *Vijesti*, la démobilisation du 7<sup>e</sup> ba-

taillon de police, formé essentiellement de partisans de Milosevic, aurait aussi été annoncée.

Lors de la réunion du Conseil suprême de défense, Vojislav Kostunica a fait valoir que les changements à la tête des institutions fédérales et de celles de Serbie devraient permettre de régler par le dialogue les contentieux qui opposent le Monténégro à Belgrade. M. Kostunica a par ailleurs insisté sur la participation des institutions fédérales à toute négociation entre la Serbie et le Monténégro. Le président monténégrin n'a pas rejeté cette possibilité, mais s'est toutefois exprimé en faveur de négociations directes entre les gouvernements du Monténégro et de la Serbie, ce qui exclurait M. Kostunica des pourparlers. M. Djukanovic a annoncé qu'il allait proposer « dans les prochains jours » une plate-forme sur la redéfinition des relations entre les deux Républiques.

## « CE N'EST PAS AUJOURD'HUI À L'ORDRE DU JOUR »

Le Conseil suprême de défense s'est d'autre part prononcé en faveur d'une révision de l'accord militaire-technique conclu avec l'OTAN en juin 1999 portant sur la zone de sécurité dans le sud de la Serbie. Aux termes de cet accord, l'armée ne peut pas pénétrer dans cette zone, large de 5 km autour du Kosovo. Selon le Conseil suprême, « les terroristes albains utilisent cette zone pour porter atteinte à la sécurité de cette région, ainsi qu'à l'extérieur de la région ». Un porte-parole de l'OTAN a indiqué mardi qu'il n'était « pas hors de question de discuter un jour d'une révision de cet accord », mais que « ce n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour ». - (AFP, AP)

## La Russie relance sa coopération militaire avec l'Iran

LE MINISTRE russe de la défense, Igor Sergeïev, a entamé, mardi 26 décembre, une visite de trois jours en Iran, un mois après l'annonce par Moscou de la reprise des ventes d'armes russes à Téhéran, une décision qui avait été critiquée par Washington. Il s'agit de la première visite d'un ministre russe ou soviétique de la défense en Iran depuis la révolution islamique de 1979.

M. Sergeïev, qui conduit une délégation militaire, a déclaré à son arrivée à Téhéran que « la coopération militaire irano-russe n'est dirigée contre aucun pays tiers », mais qu'elle « constitue une bonne base pour la sécurité et la stabilité de la région ». Le rapprochement militaire entre Moscou et Téhéran a suscité des critiques de Washington et des menaces de sanctions. Interrogé par la presse sur ces réticences, M. Sergeïev a affirmé que Moscou « ne violera pas les accords internationaux ». Il a ajouté qu'« aucun contrat militaire » ne serait signé lors de sa visite.

En annonçant la reprise des ventes d'armes, Moscou avait dénoncé il y a un mois un accord russo-américain

signé en 1995 qui interdisait les livraisons d'armes conventionnelles russes à l'Iran après décembre 1999. Selon l'agence russe Interfax, Téhéran souhaiterait acquérir des batteries de défense antiaérienne S-300, des blindés et des hélicoptères militaires MI-17 et des avions SU-25. La Russie a assuré Washington ce mois-ci qu'elle ne vendrait pas d'armes offensives à l'Iran, accusé par les Etats-Unis de poursuivre un programme d'armement nucléaire et de soutenir des groupes « terroristes ».

Lors de sa visite, M. Sergeïev devait être reçu par le président iranien Mohammad Khatami et avoir des entretiens avec les hauts responsables militaires iraniens, dont le ministre de la défense, le contre-amiral Ali Chamkhani. Dimanche, ce dernier a défendu le rapprochement avec Moscou : « la position géographique, géopolitique et géostratégique des deux pays dans cette région sensible du monde a rendu inévitable la nécessité d'une coopération étroite », a déclaré M. Chamkhani.

Ancien allié de l'Irak, l'ex-URSS avait soutenu Bagdad dans sa guerre contre l'Iran (1980-1988), pays frappé d'un embargo occidental depuis 1979 pour tout transfert de technologie de pointe et notamment militaire. La diplomatie iranienne, dirigée alors par Ali Akbar Velayati, a réussi à modifier cette tendance et à favoriser un rapprochement avec Moscou. Après la fin de la guerre, les deux pays avaient repris les contacts à haut niveau, et, en 1989, l'ancien président Ali Akbar Hachémi-Rafsanjani était le premier dirigeant iranien à se rendre en visite à Moscou, où il avait conclu d'importants contrats d'achat d'armes. - (AFP)

## L'Autriche veut imiter le modèle français de l'accouchement « sous X »

### VIENNE

de notre correspondante

Des relents de peinture fraîche flottent encore dans l'unique pièce, construite à la lisière du Wilhelminenspital, un grand hôpital viennois situé dans le quartier populaire d'Ottakring. L'emplacement a été soigneusement choisi, non loin de la consultation pédiatrique, afin qu'une femme portant un nouveau-né puisse passer inaperçue dans le va-et-vient général. Sous l'enseigne « Babynest » (« nid de bébés »), une porte en retrait permet d'accéder discrètement à une sorte de large vasistas, dont on actionne la poignée de l'extérieur. Il suffit alors de déposer l'enfant sur un lit chauffant, surveillé en permanence par des senseurs électroniques et des caméras, depuis la salle de soins intensifs du service de néonatalogie.

Inauguré fin octobre, le « nid de bébés » est la version moderne des « tours » aménagées autrefois à la porte des couvents, où les mères en détresse abandonnaient leurs nourrissons avant d'alerter les religieuses grâce à une cloche. « Chez nous l'enfant peut être pris en charge tout de suite par un service compétent, sans coûts supplémentaires de fonctionnement, explique

le professeur Andreas Lischka, chef de la clinique pédiatrique et « père » du projet. De plus nous disposons sur place, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, de pédiatres psychosomatiques susceptibles d'offrir aussi une assistance à la mère. »

Celle-ci n'est jamais filmée, mais trouve sur le lit une feuille d'information (en allemand, en anglais, en français, en turc et en serbo-croate) qui l'incite à garder le contact avec son bébé en appelant un numéro de téléphone spécial – sous le nom de code « cigogne » – et à emporter une empreinte de son pied ou de sa main. Le professeur Lischka raconte qu'une femme décidée à abandonner son enfant, qui avait appelé le service plusieurs mois avant l'inauguration, a changé d'avis après de longues discussions avec l'équipe médico-sociale. Pour le moment, le « nid » est resté vide : le personnel médical a surtout été dérangé par des curieux, qui déclenchent le système d'alarme en cherchant à vérifier « si le lit est vraiment chaud ».

Certains s'interrogent sur l'utilité, alors que les abandons d'enfants ne sont guère fréquents en Autriche – un ou deux par an dans la capitale, huit à dix dans l'ensemble du pays. « Il ne s'agit pas de retourner

au Moyen Âge », affirme Sepp Rieder qui, en tant que responsable à la santé de la municipalité socialiste, a financé pour 1 million de schillings (500 000 francs) l'équipement du nid. « Seulement d'éviter que des mères en arrivent à l'infanticide ou laissent un nourrisson dehors en plein hiver. »

### UNE PREMIÈRE ÉTAPE

Comme l'Allemagne, où existent des centres d'accueil similaires, notamment à Hambourg, l'Autriche n'autorise pas l'accouchement « sous X » à la française. Dans le passé, les naissances hors mariage étaient si répandues, pour des raisons économiques, que le code civil de 1811 avait instauré la mère comme responsable légale de l'enfant. Le « nid » est présenté comme une première étape avant une modification de la loi, qui permettrait une prise en charge anonyme de la grossesse et de l'accouchement : les Autrichiens veulent ainsi s'inspirer du « modèle français » au moment où la France infléchit en sens inverse sa propre législation.

Il est vrai que le nombre de candidates à l'abandon risque d'augmenter dans les années à venir. Le poids de l'église catholique se fait toujours sentir, bien que les

évêques autrichiens aient adopté, en 1968, une attitude plutôt libérale sur la planification des naissances. Les moyens contraceptifs ne sont pas remboursés par la sécurité sociale, et pour obtenir une ordonnance, il faut fournir au médecin une feuille-maladie que des parents peuvent refuser à leur fille mineure. Mêmes obstacles s'agissant de l'avortement : trois provinces au moins (Vorarlberg, Tyrol et Styrie) n'autorisent pas l'interruption de grossesse en milieu hospitalier. Pour ce qui est de l'avortement médicamenteux, un responsable de la firme qui commercialise ce produit en Autriche – uniquement auprès des hôpitaux et sur autorisation spéciale du ministère de la santé – se plaignait récemment à la télévision qu'il soit « politiquement indésirable ». Le ministre FPÖ des affaires sociales, Herbert Haupt, fervent partisan de trois années de congé-maternité aux frais de l'Etat, a par ailleurs alarmé les féministes en déclarant que les femmes ne devraient plus être seules à décider d'une interruption de grossesse, sans avoir sollicité au préalable l'accord de leur partenaire masculin.

Joëlle Stolz

## Tuerie dans une firme Internet à Boston : sept morts

SEPT PERSONNES (quatre femmes et trois hommes) d'une entreprise de conseil pour l'Internet ont été tuées, mardi 26 décembre près de Boston, par un employé armé qui a tiré à vue dans les bureaux de la société. Le procureur, John McEvoy, a indiqué que la police avait reçu des appels de détresse, peu après 11 heures locales, faisant état de coups de feu à l'entreprise Edgewater Technology à Wakefield, dans la banlieue nord de Boston. En pénétrant dans le bâtiment, les policiers ont trouvé Michael McDermott, âgé de quarante-deux ans, un employé de la société, assis silencieux dans le hall près d'un corps et de ses armes, un fusil d'assaut AK-47, un autre fusil et un revolver semi-automatique.

En fouillant le bâtiment, les policiers ont découvert sept victimes, toutes tuées par balles. Aucune autre personne n'a été blessée. « De toute évidence, il est trop tôt pour connaître les motifs. C'est lié au travail, c'est tout ce que je peux dire et je ne veux pas m'avancer plus », a indiqué le procureur.

Michael McDermott, employé de l'entreprise depuis le mois de mars, s'est présenté normalement à son travail le matin, et en fin de matinée a quitté son bureau pour marcher dans les locaux avant de commencer à tirer sur ses collègues. Selon l'un des responsables de la société, Michael McDermott arrivait en retard dernièrement et ses performances n'étaient pas à la hauteur de ce qu'elles auraient dû être. Sans donner d'autres précisions, il a indiqué qu'aucune des sept victimes n'était des supérieurs hiérarchiques du tireur, qui n'avait pas de lien professionnel direct avec elles.

### DERNIÈRE TUERIE EN DATE

Selon la direction d'Edgewater Technology, le comportement de Michael McDermott « vient d'événements dans sa vie personnelle et il n'y avait aucune raison d'imaginer un tel comportement ». La société, une entreprise de la nouvelle économie en phase de restructuration, a accusé une perte de 1 million de dollars au cours des neuf derniers mois tout en augmentant son chiffre d'affaires. En pleine transformation, elle a évolué d'une entreprise fournissant des ressources humaines pour l'Internet vers une entreprise de services. Quelque 25 personnes, sur 2 000, ont été licenciées au cours des derniers mois. En novembre, pour alléger ses coûts, elle s'est séparée de deux divisions.

La tuerie de mardi est la dernière en date aux Etats-Unis sur un lieu de travail. L'an dernier, plusieurs drames similaires ont eu lieu. Celle de Boston rappelle celle d'Honolulu (Hawaï), en novembre 1999, où un technicien, employé depuis quinze ans par la société Xerox, avait ouvert le feu et tué sept collègues. En juillet 1999, un spéculateur boursier de quarante-quatre ans, Mark Barton, avait ouvert le feu dans deux sociétés de courtage d'Atlanta (Géorgie), tuant neuf personnes, avant de se suicider. Dans une lettre, il avait expliqué qu'il en est venu à « haïr cette vie dans ce système ». Il avait, l'avant-veille, tué sa femme et ses deux enfants. - (AFP, AP)

## ASMENT OULAD ZIDANE

(MAROC)

### AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONALES Prestations d'ingénierie pour la construction d'une cimenterie au Maroc

La société Asment Oulad Zidane (Maroc) recevra jusqu'au 28 février 2001 avant 18 h GMT les offres relatives à la réalisation des prestations d'ingénierie pour la construction d'une cimenterie au Maroc.

Les sociétés et/ou ingénieurs conseils intéressés par ces missions peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à l'adresse suivante :

SOCIÉTÉ ASMENT OULAD ZIDANE  
Résidence Kays - Place Rabea Al Adauya - Agdal  
RABAT - MAROC  
Tél. : 212 - 37 77 64 73 ou 212 - 37 77 64 74  
Fax 212 - 37 77 60 25  
E-mail : maropar@iam.net.ma

Les offres seront adressées ou déposées à la même adresse.

Le président  
Omar LARAQUI

## Le général Pinochet a obtenu le report de son interrogatoire

SANTIAGO. Le général Augusto Pinochet a obtenu, mardi 26 décembre, que la Cour suprême reporte l'interrogatoire auquel voulait le soumettre mercredi le juge Juan Guzman, chargé d'instruire les plaintes déposées pour les crimes commis pendant la dictature. L'ex-caudillo s'est également vu octroyer un délai pour effectuer les examens mentaux et neurologiques auxquels il doit se soumettre. Selon des sources judiciaires, ces examens, destinés à démontrer si Augusto Pinochet, âgé de quatre-vingt cinq ans, est en état d'assurer ou non sa défense et de supporter un procès, devront être effectués avant le 9 janvier.

La décision de mardi constitue la troisième victoire judiciaire du général Pinochet ce mois-ci. Le 11 décembre, la cour d'appel avait annulé son inculpation et assignation à résidence ordonnées par le juge Guzman. Le 20 décembre, la Cour suprême avait confirmé cette décision, donnant un délai de vingt jours pour l'interrogatoire. Elle ne s'était alors pas prononcée sur la date des examens médicaux fixés au 22 janvier par le magistrat. - (AFP)

## L'Égypte signe les statuts de la Cour pénale internationale

NEW YORK (Nations unies). L'Égypte a signé, mardi 26 décembre à New York, les statuts de la Cour pénale internationale (CPI) qui sera le premier tribunal international permanent destiné à juger les crimes les plus graves. La signature par l'Égypte du traité sur la CPI, qui avait été approuvé lors d'une conférence internationale à Rome en juillet 1998, fait suite à celle de la Yougoslavie, il y a quelques jours, et porte le nombre des pays signataires à 124, a précisé le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. Cent vingt pays l'avaient approuvé à Rome, à l'exception notable des États-Unis. Une vingtaine d'États ont ratifié le traité ; soixante ratifications sont nécessaires à son entrée en vigueur. - (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **CHINE : la police suit une piste criminelle** dans l'enquête sur l'incendie survenu le jour de Noël dans un centre commercial de Luoyang (Chine centrale), qui a fait, selon le dernier bilan, 311 morts, a indiqué, mercredi 27 décembre, un responsable local. La télévision officielle a indiqué que vingt personnes avaient été placées sous « surveillance et contrôle », ce qui signifie que leurs mouvements seront suivis de près par la police même s'ils n'ont été inculpés d'aucun crime. - (AFP)

■ **ARABIE SAOUDITE : un Saoudien a assassiné**, mardi 26 décembre, onze membres de sa famille et de celle de sa belle-sœur, avant de se donner la mort dans la région de Djeddah (ouest de l'Arabie saoudite), rapporte l'agence officielle SPA. L'homme, âgé de quarante ans, a tué son épouse et ses trois filles ainsi que sa belle-sœur et six membres de sa famille, dans une maison située dans un quartier de Djeddah. - (AFP)

■ **QATAR/CCG : l'émir du Qatar, Hamad Ben Khalifa Al-Thani**, participera au sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG), prévu les 30 et 31 décembre à Bahreïn, annonce le cabinet de l'émir. Le Qatar et Bahreïn, tous deux membres du CCG, sont opposés par un conflit territorial, soumis actuellement à l'arbitrage de la Cour internationale de justice (CIJ). - (AFP)

■ **CÔTE D'IVOIRE : les généraux Lassana Palenfo et Abdoulaye Coulibaly**, anciens numéro deux et trois de l'ex-junte au pouvoir, ont été inculpés de nouveaux chefs d'accusation, de « détournement d'armes » pour le premier, de « détournement de deniers publics » pour le second, a indiqué le procureur de la justice militaire. Détenus depuis le 8 novembre, ils étaient déjà poursuivis pour une « tentative d'assassinat » contre le général Gueï, le chef de l'ex-junte. Considérés comme des proches de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, les deux généraux dénoncent leur détention comme étant « politique ». - (AFP)

■ **RUSSIE : un tribunal de Moscou a jugé « illégaux »** les poursuites du parquet général pour escroquerie contre le magnat de la presse d'opposition Vladimir Goussinski, ont annoncé mardi 26 décembre les agences russes. Le parquet russe a l'intention de faire appel de la décision du tribunal de Moscou. M. Goussinski est assigné à résidence en Espagne. La Russie a demandé son extradition pour « escroquerie à grande échelle » portant sur 250 millions de dollars. - (AFP)

■ **L'ouverture à Moscou du procès d'un chercheur russe** inculpé de trahison a été reportée de deux semaines, mardi 26 décembre, le juge ayant accepté d'accorder au prévenu plus de temps pour mieux assurer sa défense. Ecroué depuis octobre 1999 à la prison de Kalouga, aux environs de Moscou, Igor Soutiaguine, un chercheur spécialisé dans les questions d'armement qui avait travaillé à l'Institut américain et canadien de Moscou, est accusé par le FSB d'avoir transmis aux Américains et aux Britanniques des secrets militaires concernant la flotte de sous-marins nucléaires russes. - (Reuters)

■ **MOLDAVIE : le président moldave, Petru Lucinschi**, dissoudra le Parlement en janvier 2001 et convoquera des élections législatives anticipées, a annoncé mardi 26 décembre un porte-parole de la présidence. La Cour constitutionnelle moldave a confirmé mardi le droit du président de dissoudre le Parlement, lequel n'est pas parvenu, après quatre tentatives, à désigner le successeur de M. Lucinschi, dont le mandat expire le 15 janvier. - (AFP)

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : 3 000 Pragois**, dont des artistes et des personnalités politiques, se sont rassemblés mardi soir 26 décembre devant le bâtiment de la télévision publique CT, pour manifester leur soutien à des journalistes qui occupent le bâtiment depuis trois jours en signe de protestation contre la nomination d'un nouveau directeur général. Réunis en « comité de crise », les journalistes contestataires estiment que la récente arrivée de Jiri Hodac à la tête de la télévision relève d'une décision politique et nuit à l'indépendance de la rédaction. M. Hodac est considéré comme proche du Parti démocratique civique (ODS, droite) du chef de la Chambre des députés, Vaclav Klaus. - (AFP)

## L'ONU limite le jugement des enfants-soldats de Sierra Leone

NEW YORK (Nations unies). Le Conseil de sécurité de l'ONU a recommandé de très fortes limitations au jugement des enfants-soldats par le futur tribunal spécial pour la Sierra Leone. Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, les quinze membres du Conseil estiment que ces enfants soldats doivent de préférence répondre des atrocités commises pendant la guerre devant des commissions « Vérité et réconciliation ».

Certains des pires crimes perpétrés pendant neuf ans de guerre - meurtres, viols, mutilations - ont été commis par des adolescents âgés de 15 à 18 ans, enrôlés de force par les rebelles. Le Conseil de sécurité recommande que le futur tribunal juge seulement « ceux qui portent la responsabilité la plus lourde à l'égard des crimes commis ». Selon des diplomates, cette formulation exclut en pratique les enfants. D'autre part, conformément aux souhaits des Américains et des Français, le Conseil estime que le tribunal doit être financé par des contributions volontaires des États membres et non par des contributions obligatoires comme proposé par Kofi Annan. - (AFP)

# Le gouvernement colombien pourrait conclure un accord avec le mouvement de guérilla ELN

Les ultimes négociations achoppent sur la création d'une zone démilitarisée dans le Nord

Le gouvernement colombien a déclaré, mardi 26 décembre, se rapprocher d'un accord sur la création d'une zone démilitarisée dans le nord

du pays confiée à l'Armée de libération nationale (ELN), le deuxième mouvement de guérilla. Cependant, les discussions entre les auto-

rités et les représentants des communautés concernées, hostiles à cette idée, n'avaient pas abouti, mardi, et devaient reprendre jeudi.

### BOGOTA

de notre correspondante

Les pourparlers de paix entre le gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale (ELN), la deuxième guérilla du pays d'obédience guévariste, seraient-ils sur la bonne voie ? En présentant, dimanche 24 décembre au soir, ses vœux télévisés, le président de la République, Andrés Pastrana, s'est montré optimiste, en confirmant la prochaine démilitarisation d'une « zone de rencontre » pour la tenue de la grande « convention nationale » souhaitée par l'organisation armée. La veille, l'ELN avait libéré quarante-deux hommes (trente policiers, dix militaires et deux agents des services de renseignement), dont certains étaient retenus en otage depuis près de deux ans.

Amorcés il y a plus de deux ans, les contacts préliminaires entre les représentants du gouvernement et ceux de l'ELN ont été suspendus à plusieurs reprises, la dernière en septembre à la suite de l'enlèvement de quatre-vingts civils dans la région de Cali. Le dia-

logue a repris depuis deux semaines à La Havane, sous les auspices discrets du gouvernement cubain.

Libérés, samedi après-midi, dans le département du Santander au nord-est de la capitale, les quarante-deux otages, apparemment en bonne santé, ont été accueillis par une commission humanitaire composée de membres de la Croix-Rouge, de hauts fonctionnaires et de diplomates des cinq pays dits « facilitateurs » du processus de paix avec l'ELN (dont la France).

### COMMISSIONS DE VÉRIFICATION

Chaleureusement salué, « le geste de bonne volonté » de l'ELN suffira-t-il pour autant à débloquent la situation ? En avril, un accord concernant la démilitarisation d'une zone de 4 700 km<sup>2</sup>, dans la région traditionnelle d'influence de l'ELN dans le nord du pays, avait déjà été annoncé. A l'instigation des paramilitaires également fortement implantés dans la région, la mobilisation des populations locales avait obligé le gou-

vernement à remettre *sine die* son application.

M. Pastrana a donc pris soin d'annoncer que les organisations locales seraient consultées et associées à la mise en place de la « zone de rencontre ». Cet engagement, pour le moins vague, suffira-t-il à neutraliser l'opposition de Carlos Castaño, le chef paramilitaire des Autodéfenses unies de Colombie (AUC) ? Ou l'accord de celui-ci aurait-il été secrètement acquis, comme le pensent certains ?

Le chef de l'Etat a également réitéré que le retrait de la force publique (armée et police) de la « zone de rencontre », dont il n'a pas précisé l'étendue, serait entouré de certaines garanties : maintien des administrations civiles et des institutions judiciaires ; présence de deux commissions de vérification, l'une nationale et l'autre internationale.

Outre les habitants de la région, le gouvernement doit convaincre les détracteurs du processus de paix qui, de plus en plus nombreux, s'opposent à toute nou-

velle concession à la guérilla. Ceux-ci ont beau jeu de rappeler que l'octroi aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) d'une zone grande comme la Suisse dans le sud du pays n'a pas permis de faire avancer significativement les négociations avec la première guérilla du pays, forte de 17 000 hommes en armes. Au contraire, les FARC sont accusées d'y stocker des armes, d'y retenir des otages et d'y promouvoir les cultures illicites.

Depuis fin novembre, les guérilleros des FARC se sont d'ailleurs retirés de la table des négociations. Pour y revenir, ils exigent du gouvernement des actions décisives contre les paramilitaires. L'optimisme du chef de l'Etat concernant les avancées du processus de paix avec l'ELN ne peut faire oublier l'apparente impasse des négociations avec les FARC et les exactions quotidiennes des paramilitaires. Le jour de Noël, dix paysans ont été assassinés dans le département de l'Antioquia.

Marie Delcas



BOUTIQUES HUGO :  
PALAIS DES CONGRÈS PORTE MAILLOT  
165, RUE SAINT HONORÉ PARIS

**HUGO**  
HUGO BOSS

**CUMUL** Les élections municipales de mars 2001 intéressent au premier chef le gouvernement de Lionel Jospin, puisque tous les ministres, sauf cinq, seront candidats. Une quinzaine

de d'entre eux seront têtes de liste, six partant à la conquête de communes détenues par l'opposition. Ce scrutin repose au premier ministre la question du cumul entre des fonc-

tions ministérielles et l'exercice de mandats locaux. ● ELISABETH GUIGOU, ministre de la justice et candidate à Avignon, a d'ores et déjà fait savoir qu'elle entend aussi exercer

son mandat si elle enlève cette ville à l'actuelle maire RPR Marie-Josée Roig. ● JEAN-CLAUDE GAYSSOT (PCF), ministre de l'équipement, des transports et du logement, veut con-

quérir Béziers, même au prix d'une primaire contre le socialiste Alain Barrau. ● MARTINE AUBRY, à Lille, forte de sa liberté retrouvée, joue la candidate modèle et distille ses conseils.

## Les ministres-candidats font campagne sans se soucier du cumul des mandats

Une quinzaine de ministres conduiront des listes aux élections municipales de mars 2001. Six d'entre eux tentent de conquérir des mairies détenues par la droite. Lionel Jospin a discrètement abandonné sa « doctrine » interdisant d'être à la fois membre du gouvernement et chef d'un exécutif local

**MINISTRE ET MAIRE ?** Maire ou ministre ? On verra bien, mais, surtout, n'en parlons plus, dit aujourd'hui Lionel Jospin, convaincu qu'il lui faudra assouplir, le 18 mars, la règle de non-cumul entre mandat de responsable municipal et portefeuille ministériel qu'il a imposée à son équipe en 1997. Le paradigme « faire ce que je dis, dire ce que je fais », si cher au premier ministre, s'est enrichi, au chapitre des municipales, d'une nouvelle déclinaison. « Je dirai ce que je fais en fonction d'une situation concrète, que j'aborderai pragmatiquement », a expliqué M. Jospin, le 19 novembre, sur TF1. Le chef du gouvernement, qui se voit mal se séparer de ceux qui auront justement reçu l'unction des urnes, a théorisé, une fois pour toutes, son embarras : « Les doctrines sont faites pour ne pas être dogmatiquement appliquées. »

A dire vrai, M. Jospin fait d'ores et déjà preuve de « pragmatisme », puisque quatre de ses ministres sont, dès aujourd'hui, aussi maires : Daniel Vaillant, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Michel Sapin, à Argenton-sur-Creuse, dans l'Indre, Christian Paul, à Lormes, dans la Nièvre, et François Patriat à Chaillay-sur-Armançon, en Côte-d'Or. Mais, en mars 2001, la « situation concrète » prendra plus d'ampleur, puis-

que une quinzaine de ministres conduiront des listes. Au gouvernement, seuls Hubert Védrine, Catherine Tasca, Marie-George Buffet, Ségolène Royal et Nicole Péry ne figureront pas sur une liste. Ministre et candidat : en ne trouvant rien à redire à cela, M. Jospin, du même coup, a fixé l'ouverture de la campagne de son gouvernement après les vacances de Noël. « Il veut éviter, dans cette période, ou de rappeler une règle qui affaiblirait ses ministres, ou d'afficher un revirement qui l'affaiblirait lui-même », résume l'un de ses conseillers. En cas d'échec, les entorses n'auront pas existé. En cas de victoire, tous les cas particuliers pourront être examinés.

### UNE SOUPLASSE BIENVENUE

Certains, comme Laurent Fabius au Grand-Quevilly, en Seine-Maritime, ou Alain Richard à Saint-Ouen-l'Aumône, ont choisi d'être en deuxième position sur leur liste. M. Richard, qui se présente aussi dans le canton de Cergy-Nord, sera surtout candidat à la présidence du conseil général du Val-d'Oise. Jean Glavany, ancien maire de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), sera simplement candidat au conseil municipal. Jean-Luc Mélenchon à Massy (Essonne), Michèle Demessine à Lille et Guy Hascoët à Roubaix (Nord), qui n'ont jamais été maires,



figureront aussi sur des listes, tout comme Florence Parly, qui jouera les « pousse-liste » dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Pour les autres, la souplesse de M. Jospin est une bonne nouvelle. Six d'entre eux partent à l'assaut de mairies détenues par la droite : Elisabeth Guigou, à Avignon (Vaucluse), Pierre Moscovici, à Montbéliard (Doubs), Dominique Gillot à

Eragny-sur-Oise (Val-d'Oise), Jean-Claude Gayssot, à Béziers (Hérault), Dominique Voynet, à Dole (Jura) et Roger-Gérard Schwartzberg, à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). « Lorsque, le 19 novembre, Lionel Jospin relève : "Elisabeth Guigou a dit que, si elle devait être élue, elle serait maire d'Avignon, c'est un engagement très clair", cela signifie : c'est clair, elle

fera ce qu'elle veut, elle a besoin vis-à-vis de la droite de pouvoir faire campagne sur ce thème », résume un proche du premier ministre.

Du coup, d'autres ministres, qui avaient dû abandonner leur écharpe, le plus souvent pour un poste de premier adjoint, comme Jack Lang à Blois (Loir-et-Cher), Christian Pierret à Saint-Dié (Vosges), Claude Bartolone au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), Marylise Lebranchu à Morlaix (Finistère), Jean-Jack Queyranne à Bron (Rhône), Louis Besson à Chambéry (Savoie) ou François Huwart à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), restent mystérieux sur leurs intentions pour l'après-mars. Mais chacun a bien compris comment il fallait mener campagne : en expliquant aux électeurs ce qu'un ministre du cru pouvait apporter à sa ville.

La ministre de la justice a joué les bons offices dans le rachat, par la chambre de commerce et d'industrie de Morlaix, de la « Manu », l'ancienne manufacture des cigares de la ville. A Montbéliard, Pierre Moscovici a successivement reçu M. Vaillant pour l'inauguration d'une école de police - dont le chantier avait déjà reçu la visite de Jean-Pierre Chevènement -, organisé, le 21 décembre, la signature d'une convention pour les sous-traitants de l'automobile entre l'Etat et la

région, et, le lendemain, réuni le comité de suivi pour l'utilisation des aides européennes en Franche-Comté.

Paradoxalement, c'est le communiste Jean-Claude Gayssot qui, n'oubliant pas d'inaugurer un nouveau tronçon de l'A 75, près de Béziers, joue peut-être le plus de ce statut de « candidat sans parti » (lire ci-dessous). Même Dominique Voynet, qui a longtemps expliqué qu'un ministre « n'est pas là pour faire du clientélisme local », a invité Martine Aubry à visiter, le 14 décembre, les services obstétriques et d'aide aux diabétiques du centre hospitalier de Dole, qu'elle a portés lors de l'élaboration du schéma régional d'organisation sanitaire. C'est une réponse directe au maire (UDF), Gilbert Barbier, selon qui la ministre n'a rien apporté à sa ville. Avant les « primaires » qui désigneront le candidat Vert à l'élection présidentielle, la ministre de l'environnement recevra la visite de François Hollande. M. Jospin, lui, devrait plutôt tenir meeting à Paris, à Lyon, à Toulouse. Comme s'il n'avait pas besoin de souligner que ses six « mousquetaires » partis à l'assaut de villes de l'opposition pouvaient gagner, mais aussi, pareillement, et tous les six, perdre.

Ar. Ch.

## Les leçons de Martine Aubry à ses anciens collègues

### LILLE

de notre envoyée spéciale

Elle est candidate à Lille, elle va remporter la mairie, mais elle a quand même quitté le gouvernement, pour faire-pleinement-campagne, par-respect-pour-ses-électeurs, Lionel-a-très-bien-compris. Alors que ses anciens collègues du gouvernement guettent désormais les « semaines sans » (réunions de ministres) pour s'enfuir, dès le mercredi, battre campagne dans leur ville, Martine Aubry n'en finit pas de jouer la candidate modèle. « Je ne sais pas faire deux choses à la fois », répète-t-elle (Le Monde du 3 juillet). Son ministère était « extrêmement prenant », poursuit-elle dans Elle au moment où Elisabeth Guigou est annoncée Rue de Grenelle et se présente à Avignon. « J'éprouve le besoin d'aller sur le terrain, je ne suis pas une superwoman », confie-t-elle enfin à Paris-Match. Mieux : quand elle arrive à Grenoble, le 25 novembre, elle trébuche avant de monter à la tribune, et lance aux troupes socialistes médusées : « Je comprends pourquoi il était temps que je quitte le gouvernement. »

Depuis, elle s'est reposée. Mais continue d'agacer, comme les premiers de la classe qui disent qu'ils vont tout rater et qui réussissent toujours tout. « Martine », en plus, raconte désormais son temps partiel, rempli pêle-mêle : du bonheur de « se balader dans la rue, de bouquiner des piles de romans en retard, de voir des amis très chers, d'aller au théâtre, de vivre avec l'homme

qu'[elle] aime et de passer de bons moments avec [sa fille] ». De préparer à dîner pour ses camarades de liste communistes, de téléphoner à Dominique Voynet après le congrès des Verts - « mais pourquoi t'as pas fait alliance avec Blandin ? », et, finalement, d'aller soutenir d'autres candidats (Anne Hidalgo et Bertrand Delanoë à Paris, Claude Bartolone au Pré-Saint-Gervais et tant d'autres).

Il lui reste aussi du temps, tout compte fait, pour retrouver à Paris Daniel Vaillant, Jean Glavany et Claude Bartolone pour ses « dîners des marrants », ou encore, font remarquer ses collègues épuisés, « pour conduire le projet du Parti socialiste et faire un courtage » de son club, Réformer. Du temps, enfin, pour se faire raconter les séances de nuit à l'Assemblée, se rendre « malade » en s'apercevant que, alors qu'elle avait laissé « des dossiers tout bouclés », « le fonds amianté et la CRDS des chômeurs ne sont pas financés comme prévu ». Du temps, dans son bureau des pleurs de Lille, pour écouter au téléphone « Dominique » (Gillot) s'étonner qu'« Elisabeth » (Guigou) fasse l'éloge de Kouchner et rappeler « Bernard » à Pristina. Il n'y a guère que M<sup>me</sup> Guigou qui ne lui téléphone pas. « Je ne comprends pas. Quand je suis partie, je lui ai dit : si tu as besoin que je vienne un week-end, un soir chez toi, tu m'appelles. Mais rien ».

Ar. Ch.

## Jean-Claude Gayssot en toute liberté à Béziers

**VENDU**, le pavillon de Drancy, dont le ministre des transports ne fut maire que quelques mois. Signée, la promesse de vente de l'appartement de Béziers, dans une ancienne maison de maître. Avant Noël, le couple Gayssot a pris rendez-vous chez le notaire, libérant du même coup le pied-à-terre que leur louait le rugbyman Michel Palmié, soutien de poids du candidat communiste, et convoqué Paris-Match (daté 21 décembre) pour témoigner de ces nouvelles preuves d'amour. Pour Noël, Jean-Claude Gayssot a aussi pris rendez-vous avec son adversaire socialiste, le député Alain Barrau : quatre jours par semaine à Béziers dès janvier, pas de trêve et, puisqu'il faut en passer par là, des primaires à gauche, le 11 mars, face au favori, le maire sortant Raymond Couderc (DL).

L'histoire commence il y a un peu plus d'un an par les confidences savamment distillées du minis-

tre des transports. Lui, l'enfant de Puissalicon, le chef de gare biterrois, se verrait bien candidat de la gauche plurielle à Béziers. Le 23 décembre, il annonce sa candidature dans un communiqué au Midi libre. Avec la tête de liste naturelle du Parti socialiste, la guerre est ouverte. A Lionel Jospin, Jean-Claude Gayssot explique qu'il est la seule chance, lui, le ministre populaire, de reprendre cette ville à la droite, que M. Barrau ne s'est jamais intéressé à l'intercommunalité - l'agglomération biterroise compte 150 000 habitants, la ville 70 000... « Bon, mais fais une campagne propre, pas de coups bas », répond seulement le premier ministre. « Lionel Jospin n'a pas dissuadé Gayssot d'y aller, mais il ne m'a pas demandé de renoncer non plus », confirme le député de l'Hérault.

### FÉLIX ROHATYN VOTE GAYSSOT

Sur le coup, François Hollande n'est pas indisposé. Les amis de Robert Hue peuvent se montrer des partenaires plus accommodants, en Languedoc-Roussillon, que Georges Frêche et ses féaux. Mais ni le maire de Montpellier ni le candidat fabiusien ne l'entendent de cette oreille. Le premier secrétaire du PS promet alors de régler tout cela après le congrès de Grenoble, en novembre. M. Barrau y croise M. Hue : « La gauche plurielle, ce n'est pas un libre service », lance-t-il de la tribune. Le secrétaire national du PCF s'en tient à un récent sondage qui place le ministre devant son rival socialiste, mais loin derrière M. Couderc, et rappelle que « Jean-Claude » s'est assuré localement le soutien du Mouvement des citoyens et des radicaux de gauche.

« Je ne désespère pas d'arriver à une liste de gauche plurielle avant le

premier tour », assure le candidat socialiste. Sinon, on ira aux primaires. Mais si la droite conserve la ville, Jean-Claude Gayssot aura une lourde responsabilité. Au fur et à mesure que s'approche l'échéance, le ministre se fait, lui aussi, plus menaçant. Il avait promis à tous ses interlocuteurs socialistes que sa candidature à la mairie excluait tout autre mandat législatif ou régional. Aujourd'hui, il explique qu'une primaire à gauche le libérerait de ces engagements.

Précampagne locale contre campagne nationale : tandis que M. Hollande s'accorde encore un délai de réflexion - et peut-être l'assistance de nouveaux sondages -, M. Barrau vante le porte-à-porte : « J'ai déjà fait pratiquement tous les quartiers. » Le ministre préfère mettre à profit ses « relations » : « L'Airbus A3XX va se construire à Toulouse. Pourquoi ce projet qui représente des milliers d'emplois, Béziers n'en profiterait-il pas ? » Son comité de soutien comprend les traditionnels compagnons de route des communistes - Roger Hanin, Edmonde Charles-Roux, Fodé Sylla -, et, surtout, quelques-unes de ses nouvelles prestigieuses amitiés ministérielles. « Si j'étais citoyen français et si j'habitais Béziers, je voterai pour lui », assure Félix Rohatyn, ambassadeur des Etats-Unis en France, sur www.gayssot.org. Le 4 décembre, c'est Jack Lang qui s'est fendu d'un hommage au candidat « sauvage » du gouvernement devant des instituteurs biterrois : « Je connais l'attachement de Jean-Claude Gayssot - qui conduit, à la tête de l'Etat, une politique originale et efficace - pour votre ville », a flatté le collègue-ministre socialiste...

Alain Beuve-Méry et Ariane Chemin

## La double semaine d'Elisabeth Guigou entre Paris et Avignon

### MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le 2 mars 2000, Elisabeth Guigou, alors garde des sceaux, avait officialisé sa candidature à la mairie d'Avignon, dans le Vaucluse. Depuis, la ministre a précisé qu'en cas de succès elle assurerait ses fonctions de maire tout en occupant, dans le même temps, des « responsabilités nationales ». Conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M<sup>me</sup> Guigou préside d'autre part, à la région, une commission de l'aménagement du territoire aux très larges compétences, qui a occupé beaucoup de son temps jusqu'à la signature du contrat de plan Etat-région.

La bataille de mars 2001 ne sera pas

de tout repos. La ministre devra battre Marie-Josée Roig (RPR), maire depuis 1995, qui a, en quelques années, acquis une autorité indéniable. Très présente sur le terrain, conseillère régionale elle aussi, M<sup>me</sup> Roig compte bien prendre sa revanche des législatives de 1997, où elle avait été battue par M<sup>me</sup> Guigou de seulement 282 voix, au second tour, dans le cadre d'une triangulaire avec le Front national (16,65 %). La maire sortante fonde son espoir sur le fait que la gauche n'est pas majoritaire dans la ville : le précédent maire socialiste avait gagné, en 1989, grâce à une triangulaire et, au second tour de la présidentielle, Lionel Jospin n'avait obtenu que 45,07 % des voix. M<sup>me</sup> Roig ne man-

que pas non plus une occasion de reprocher à la ministre de l'emploi d'être plus souvent à Paris qu'à Avignon et de « tromper les Avignonnais » en affirmant qu'elle pourra exercer deux fonctions de cette importance sans difficulté.

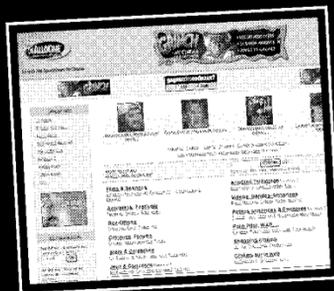
### VISITES DE TERRAIN

M<sup>me</sup> Guigou répond que si elle n'avait pas été battue aux législatives son adversaire serait trois jours par semaine à Paris, mais elle explique surtout qu'il ne faut confondre « compétence et présence ». Elle joue sur sa capacité à mobiliser des réseaux au niveau national ou européen pour aider la ville. Présente au conseil régional le vendredi matin, lorsqu'il y a

séance, une fois par mois, la ministre est à Avignon trois jours par semaine. Elle s'y consacre à des visites de terrain ou à des rencontres et, depuis quelques semaines, à des réunions thématiques destinées à préparer le programme municipal.

M<sup>me</sup> Guigou n'oublie pas non plus qu'elle est ministre : c'est à la préfecture qu'elle a commenté, en décembre, l'augmentation des allocations données aux chômeurs en fin d'année. Et c'est l'hôpital d'Avignon qu'a tenu à visiter en premier la nouvelle ministre de la solidarité, dont la santé dépend. M<sup>me</sup> Roig, qui préside son conseil d'administration, l'y a donc accueillie...

Michel Samson



# LES SEANCES DE VOS CINEMAS PREFERES DANS VOTRE E-MAIL !

RECHERCHE PROGRAMMES ACTUALITES FORUMS CRITIQUES VIDÉOS SERVICES

allocine.com



# Dominique Gillot reproche aux médecins de prendre les malades « en otage »

Des praticiens libéraux font la « grève »

**SECRÉTAIRE D'ÉTAT** à la santé, Dominique Gillot, a déclaré, mardi 26 décembre, sur France-Inter, que la « semaine santé morte » organisée, du 24 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, par le Centre national des professions de santé pour protester contre le risque de « rationnement des soins » est « une manière agressive de témoigner de leurs problèmes ». Reconnaissant que ces problèmes sont « souvent réels », elle a jugé que « prendre les malades en otage » n'est « pas une bonne solution ». La ministre de la solidarité, Elisabeth Guigou, doit réunir, le 25 janvier, un « Grenelle de la santé » destiné à relancer le dialogue social dans le secteur.

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) assure que la grève est très suivie en régions parisiennes (80 %) et lyonnaises (66 %). Ces données sont difficiles à vérifier car de nombreux médecins assurent plus qu'un service minimum.

La grève n'a pas entraîné d'engorgement dans les hôpitaux parisiens. Le directeur médical du SAMU de Paris, Pierre Carli, a indi-

qué, mardi, qu'il reçoit « beaucoup d'appels et de patients », mais que « la prise en charge des urgences graves fonctionne normalement », malgré le refus de SOS-Médecins de répondre aux urgences transitant par le 15.

L'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (AMUHF) a affirmé, mardi, que « la santé n'est pas morte car les hôpitaux publics sont toujours là ». Elle prévient que « face au chantage de ces grèves, les urgentistes, partout en France, assureront un accueil de qualité à tous les Français, quel qu'en soit le statut social, contrairement à certains médecins libéraux ».

Dans le Nord, en revanche, des « trous » dans la couverture sanitaire ont conduit les autorités à réquisitionner soixante-deux médecins et trois cliniques. Mercredi, le préfet devait réquisitionner des chirurgiens-dentistes, plus nombreux que prévu à avoir fermé leurs cabinets. Le SAMU de Lille a dénoncé un risque d'engorgement des urgences en raison de la grève du 15 lancée par SOS-Médecins.

# François Hollande dénonce l'éventuelle désignation de Dominique Baudis au CSA

Le premier secrétaire du PS met en garde Jacques Chirac contre une « politisation » de cet organisme

Alors que le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Hervé Bourges, arrive au terme de son mandat, une polémique s'engage

autour du choix prêté à Jacques Chirac pour lui succéder : Dominique Baudis, député (UDF) de Haute-Garonne, maire de Toulouse et président

du comité éditorial du Figaro. Interrogé par Le Monde, François Hollande dénonce une nomination qui « reviendrait à politiser » le CSA.

**LE SUCCESEUR** d'Hervé Bourges à la tête du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ne sera connu que le 23 janvier, mais les rumeurs agitent le monde médiatique et les sphères politiques. Renouvelés par tiers tous les deux ans, les neuf membres du CSA sont nommés, pour six ans, à raison de trois choisis par le président de la République, trois par le président de l'Assemblée nationale, trois par celui du Sénat. En janvier, Jacques Chirac devra désigner aussi le président du CSA, au terme des six ans de mandat de M. Bourges, promu par François Mitterrand en janvier 1995.

Le nom le plus souvent cité pour cette succession est celui de Dominique Baudis, député (UDF) de Haute-Garonne et maire de Toulouse. Pour cette dernière fonction, M. Baudis ne sollicitera pas un nouveau mandat en mars ; la liste de droite sera dirigée, dans sa ville, par Philippe Douste-Blazy, député (UDF) des Hautes-Pyrénées. Ancien journaliste, présentateur du journal de TF 1, puis de celui de France 3, dans les années 70 et 80, M. Baudis a succédé à Alain Peyrefitte (RPR) com-

me président du comité éditorial du Figaro.

L'éventualité de sa désignation par M. Chirac comme membre et président du CSA est critiquée par François Hollande, premier secrétaire du PS, pour lequel « ce serait une entorse très grave aux principes qui ont présidé aux nominations à la tête des organismes de régulation de l'audiovisuel ». M. Hollande rappelle les choix faits dans le passé pour diriger le CSA ou les organismes qui l'avaient précédé : « Michèle Cotta, à la présidence de la Haute Autorité ; Jacques Boutet, puis Hervé Bourges, au CSA ; et, avant eux, Gabriel de Broglie, à la tête de la Commission nationale de la communication et des libertés : on peut porter à leur tête des personnalités engagées, mais pas des personnalités qui exercent des responsabilités politiques », observe le député de Corrèze.

## « OPÉRATION À TIROIRS »

Le dirigeant socialiste dénonce une « opération à tiroirs », qui « vise peut-être, aussi, à mettre Philippe Douste-Blazy dans la meilleure des positions possibles pour les élections municipales à Toulouse, en provo-

quant une élection législative partielle avant ce scrutin ». Sa nomination au CSA obligerait en effet M. Baudis à se démettre de son mandat de député, ce qui entraînerait une élection partielle dans la première circonscription de Haute-Garonne.

Quoi qu'il en soit, M. Hollande estime que « nommer à la tête du CSA une personne aussi engagée que Dominique Baudis, qui fait partie depuis dix-sept ans de la vie politique, qui a été tête de liste de la droite aux élections européennes en 1994 et qui, récemment encore, prenait la plume dans Le Figaro pour défendre la fusion de la droite, serait très choquant ». « Si le président s'y laissait aller, ajoute-t-il, sa nomination reviendrait à politiser, au sens le plus fort, un organisme qui a vocation à travailler de manière neutre et impartiale, cela au moment, précisément, où le CSA va avoir à arbitrer les règles et les formes de la campagne présidentielle. »

Le 21 décembre, M. Bourges lui-même avait critiqué implicitement, devant la presse, le choix éventuel de M. Baudis, en déclarant qu'« un ancien journaliste qui est devenu un homme politique est un homme politi-

que ». « Je souhaite que la nomination du président du CSA ne soit pas une nomination politique », avait dit M. Bourges. Porte-parole du RPR, Patrick Devedjian avait réagi, deux jours plus tard, par un communiqué dans lequel il reprochait au président du CSA de « vouloir limiter le droit constitutionnel de nomination du président de la République ». M. Devedjian rappelait à M. Bourges « ses propres engagements, dont il a fait étalage », en évoquant ses mémoires, publiés chez Grasset sous le titre *De mémoire d'éléphant* (Le Monde du 3 novembre).

Outre le remplaçant de M. Bourges, M. Chirac devra choisir aussi celui de Véronique Cayla, qu'il avait nommée en janvier 1999 et qui est devenue, entre-temps, directrice générale du Festival de Cannes. Il reviendra à Raymond Forni (PS), président de l'Assemblée nationale, de pourvoir au remplacement de Philippe Labarde, nommé par Philippe Séguin (RPR) en 1995 ; et à Christian Poncelet (RPR), président du Sénat, de donner un successeur à Jean-Marie Cotteret, désigné à la même date par René Monory (UDF).

## A Paris, la première mobilisation d'un gynécologue-accoucheur

**À QUARANTE-SEPT ANS**, c'est la première grève de sa vie. En cessant le travail, Bernard Huynh, gynécologue-accoucheur à Saint-Germain-des-Près, à Paris, veut tirer le signal d'alarme. « Voilà trois ans que nous criions dans le désert », dit ce père de cinq enfants qui, après quatorze années d'études, d'internat et de service militaire, s'est installé rue des Saints-Pères en 1984. Travaillant dans le secteur 2, c'est-à-dire que ses honoraires sont libres, il compare son travail, « la technicité en plus », à celui d'un conducteur de poids lourd qui doit rouler la nuit. « C'est très fatigant, répétitif, mais aussi stressant compte tenu des responsabilités. » Conséquence logique : « Les gens qui font ce métier sont fatigués dès quarante-cinq ans, c'est pour cela que personne ne veut prendre la relève. » Pour être « stimulé intellectuellement », le docteur Huynh a d'autres activités, toujours dans son secteur : attaché consultant à l'Institut Curie, rédacteur pour l'hebdomadaire *Abstract gynéco*, chargé de recherches à l'Institut Pasteur et, enfin, enseignant à la Salpêtrière.

### DE CHIRAC À JOSPIN

Electeur de Jacques Chirac en 1995 – « Je croyais à son discours sur la fracture sociale » –, M. Huynh a l'intention de voter pour Lionel Jospin à la prochaine présidentielle. Il ne pense pas mener « une grève de riches », comme certains sembleraient lui reprocher. Estimant qu'à travail et à compétence égaux, il gagne moins d'argent que d'autres médecins, il évalue son « chiffre d'affaires » annuel à environ 1,1 million de francs, soit 400 000 francs après déduction des charges. « En gros, cela représente un salaire de 35 000 francs par mois avant impôt pour près de 80 heures de travail par semaine. » M. Huynh juge qu'il gagnerait environ 5 000 francs de plus par mois s'il travaillait dans le secteur public. Il estime particulièrement injustes les prix de plus en plus prohibitifs – près de

50 000 francs par an – des assurances qu'il doit contracter pour exercer son métier. « Les grandes compagnies refusent maintenant de nous assurer, car nous faisons un métier de plus en plus risqué, compte tenu de l'évolution des législations. (...) Il y a de moins en moins de médecins qui veulent pratiquer des échographies, de peur d'être poursuivis plus tard pour ne pas avoir décelé telle ou telle anomalie. » Pour M. Huynh, cette assurance doit être supportée par la collectivité.

Deuxième revendication : il faudrait pouvoir prendre en compte « le haut niveau de technicité du travail des gynécologues-accoucheurs, mais aussi sa pénibilité, comme celle de rester parfois une nuit entière debout, et ouvrir une réflexion sur la rémunération de nos repos compensateurs ». Concrètement, cela signifierait une augmentation des tarifs « hors enveloppe ». Le docteur Huynh demande enfin que des moyens réels soient mis en place pour la formation de jeunes et que soient recréées les conditions d'une formation médicale continue. Conclusion : « Il faut rendre ce métier attractif pour les jeunes qui désirent le pratiquer et possible pour ceux qui l'exercent aujourd'hui. »

M. Huynh admet qu'il pourrait trouver facilement à s'employer ailleurs comme consultant pour un laboratoire ou responsable de la sécurité sanitaire dans un hôpital. « Je serais mieux payé et je n'aurais plus à me lever la nuit. » Pourquoi ne pas le faire ? « J'aime beaucoup ce métier, et si ma carrière était à recommencer je crois que je prendrais le même chemin. Dans un monde souvent insipide, nous avons le privilège insigné de vivre des moments d'émotion pure. Un bébé qui naît, et quand je sors de la maternité à 4 heures du matin, je suis heureux, très heureux. » Reste à savoir comment intégrer un moment d'émotion pure dans un chiffre d'affaires.

José-Alain Fralon

## Le patronat pour l'assouplissement de la politique d'immigration

**VOILÀ** de longs mois que le patronat recommande, mais officieusement seulement, un politique d'immigration plus ouverte. La Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) franchit un pas de plus et le dit officiellement. Dans un rapport qu'elle vient d'adopter, révélé par *Les Echos* du 27 décembre, la CCIP plaide en effet clairement en faveur d'un « recours à la main-d'œuvre étrangère ». « L'embauche d'un salarié étranger ne se substitue pas obligatoirement à celle d'un demandeur d'emploi : elle peut contribuer à éviter un goulet d'étranglement par défaut de main-d'œuvre, voire à faire gagner des marchés. Au final, le recours à la main-d'œuvre étrangère peut participer à la croissance économique du pays », dit-elle. La CCIP demande donc un « assouplissement » mesuré du dispositif actuel de délivrance des visas. « Des actions ciblées sur les métiers confrontés à des difficultés de recrutement doivent seules être privilégiées », conclut-elle.



Young & Rubicam France 2000

**27 DÉCEMBRE :**  
**OUVERTURE DES SOLDÉS**  
**A LONDRES.**

Profitez des soldés avec le Daytrip Eurostar : 450 F\* l'A/R Paris-Londres dans la journée.

\*Prix par personne en 2e classe jusqu'au 11/02/01, soumis à conditions dans la limite des places disponibles. Réservations au 08 36 35 35 39 (2,21 F/mn) ou dans les gares SNCF et les agences de voyages agréées.



**MÉMOIRE** La souffrance psychique de 1,7 million de Français ayant servi en Algérie entre 1954 et 1962 n'a jamais fait l'objet d'une étude officielle. Selon plusieurs experts,

350 000 d'entre eux souffriraient de troubles. ● CETTE ESTIMATION repose sur un parallèle avec des travaux américains sur la guerre du Vietnam. ● INSOMNIES, cauchemars à répétition

comptent parmi les symptômes les plus fréquents. ● LA RECONNAISSANCE du drame des appelés apparaît comme le passage obligé vers la guérison de ces « blessés de l'âme ».

● ALICE CHERKI, psychanalyste, explique pourquoi l'oubli n'est pas une solution ; elle souligne le rôle de la parole aussi bien pour les anciens tortionnaires que pour leurs victi-

mes. ● BERNARD GERLAND, qui fut sergent en Algérie, fait aujourd'hui du théâtre pour conjurer les fantômes de son passé (lire aussi notre éditorial page 12).

# 350 000 anciens d'Algérie souffriraient de troubles psychiques liés à la guerre

Cette estimation repose sur un parallèle avec des études américaines sur la guerre du Vietnam. Elle est confirmée par plusieurs psychiatres. Crises d'angoisse, cauchemars : un vétéran sur quatre revit, quarante ans après, les exactions vues, subies ou commises

**COMMENT** mesurer la souffrance psychique de toute une catégorie de population quand celle-ci n'a jamais fait l'objet de la moindre enquête officielle en quarante ans ? Si les blessures psychiques sont d'autant plus douloureuses à vivre qu'elles sont invisibles, celles des anciens d'Algérie le sont davantage encore par la nature même de cette guerre : une « opération de maintien de l'ordre » (ainsi nommée jusqu'en 1999), qui a tout de même fait quelque 30 000 morts côté français et entre 300 000 et 1 million (suivant les sources) côté algérien. Une guerre coloniale, souvent menée contre la conscience des soldats, et qui s'accompagnait la plupart du temps de mépris pour l'adversaire, le « bougnoule », le « bicot », ou le « fell ». Une guerre mal aimée enfin, d'où les combattants français sont rentrés sans honneur et sans gloire, dans une ambiance générale d'indifférence.

Que sont-ils devenus, ces jeunes appelés alors tout juste sortis de l'adolescence ? Comment ont-ils réintégré leur vie antérieure puis traversés ces quarante dernières années, eux et leur famille ? Nul ne le sait, pas plus le secrétariat d'Etat aux anciens combattants que l'opinion publique. Aucune étude n'a jamais été ordonnée sur leur compte. A croire qu'ils n'existent pas, qu'ils n'ont jamais existé.

C'est 1 700 000 Français qui ont été envoyés en Algérie entre 1954 et 1962. Les trois quarts d'entre eux, soit 1 275 000, en sont revenus sans troubles majeurs, selon l'estimation de la plupart des spécialistes. Chez un quart d'entre eux, en revanche,

soit environ 350 000 hommes encore vivants aujourd'hui, ce conflit a provoqué une gamme de traumatismes psychiques se traduisant par des troubles plus ou moins invalidants, d'apparition immédiate ou tardive. Pour parvenir à cette conclusion, les experts français ont dû se baser sur les études de l'administration américaine à propos de la guerre du Vietnam, laquelle offre un certain nombre de similitudes avec celle d'Algérie. La transposition des données d'outre-Atlantique à la guerre franco-algérienne est validée par les études effectuées à échelle réduite par plusieurs spécialistes, notamment Marie-Odile Godard, psychologue, auteur d'une thèse de doctorat sur les rêves et les cauchemars dus aux situations traumatiques collectives.

Sur quatorze anciens d'Algérie qu'a suivis cette clinicienne, deux seulement estiment n'avoir pas souffert de trouble majeur ou durable après leur retour. Ces deux hommes remarquent cependant que la nuit suivant chaque évocation de cette période est invariablement marquée par des insomnies et des cauchemars. Huit de ces quatorze appelés ont présenté des troubles psychiques tels qu'ils ont dû être hospitalisés, à une ou plusieurs reprises, depuis leur retour d'Algérie, y compris à des dates récentes. Quant aux quatre autres, ils se sont toujours contentés de soigner leurs maux (insomnies, cauchemars à répétition, flash-back, hallucinations, crises d'angoisse, phobies, états dépressifs, idées de suicide...) avec des antidépresseurs, anxiolytiques et somnifères.

Dans l'ensemble, les troubles des uns et des autres se sont atténués avec les années, mais ils ont réapparu, plus vivaces que jamais, à l'heure de la retraite. Aucun ne fait exception à la règle, souligne M<sup>me</sup> Godard. « Quand ces hommes cessent de travailler, ils prennent le temps de réfléchir et dressent le bilan de leur vie. C'est alors qu'ils se rendent compte de

regard, une odeur... « On peut être gravement malade avec cela. Le rêve traumatique, par exemple, constitue un nouveau traumatisme pour celui qui l'éprouve. C'est une hallucination de l'horreur, la personne "est" à nouveau dans ce qui l'a traumatisée autrefois », insiste Marie-Odile Godard.

Médecin généraliste dans le Finistère et conseil de la Fédération natio-

l'auteur du livre *Le Silence et la Honte* (Messidor) souligne que les anciens appelés préfèrent taire leurs angoisses. « Leur principal médicament, c'est l'alcool. L'alcool pour oublier la peur. La peur, toujours la peur. Je ne cesse d'entendre ce mot. » Peur des embuscades, peur du copain qu'on risque de découvrir horriblement mutilé, le sexe coupé et placé dans la bouche, mais peur aussi des supérieurs dans une ambiance permanente de stress et d'extrême violence, si ce n'est de sadisme, en particulier de la part des DOP (détachements opérationnels de protection), ces unités chargées de pratiquer la torture de façon « professionnelle » sur les prisonniers algériens. « Les appelés redoutaient les conséquences de leur résistance ou de leur refus, surtout à l'égard de la question de la torture, souligne M<sup>me</sup> Godard. Tous, absolument tous, ont au minimum entendu ou vu pratiquer la torture. Leur grand drame, me disent-ils aujourd'hui, c'est de n'avoir pas su dire non à l'époque. D'avoir eu vingt ans et de n'avoir pas su réagir. »

Comment guérir ces « blessés de l'âme », souvent accablés par le poids de la culpabilité ou de la honte ? « D'abord par la reconnaissance de leur drame », répondent deux des plus grands noms de la psychiatrie militaire, les médecins généraux Claude Barrois et Louis Crocq, auteurs d'ouvrages de référence (respectivement *Les Névroses traumatiques*, Dunod, et *Les Traumatismes psychiques de guerre*, Odile Jacob). La substitution à l'expression « maintien de l'ordre » du mot « guerre », il y a deux ans, a été une première étape. L'obtention – diff-

icile – d'une pension d'invalidité est une autre forme de reconnaissance, non négligeable par son effet symbolique autant que financier, souligne ces deux psychiatres.

Mais l'accès à un suivi médico-thérapeutique gratuit reste la principale revendication de ceux qui côtoient les anciens d'Algérie. L'ouverture de centres de consultations de proximité, à l'image des Vet Centers américains (lire ci-contre), moins intimidants que l'hôpital, serait une avancée majeure. « Ceux qui le veulent pourraient venir parler, de façon anonyme, au besoin avec leur famille, et accoucher de cette douleur qui les écrase depuis trop longtemps », plaide l'avocate Jacqueline Thabeault-Alcandre, spécialiste en droit des pensions militaires d'invalidité. Auparavant, il faudrait qu'on ait enfin réalisé une enquête épidémiologique sur les anciens d'Algérie, réclamée depuis des années par les professeurs Barrois et Crocq, ainsi que par les associations. Qu'on affronte enfin le problème de façon scientifique, pour mieux le résoudre. « Il n'est pas trop tard, il n'est jamais trop tard, ni pour les soins ni pour mener une enquête objective », assure le professeur Crocq.

Le secrétaire d'Etat Jean-Pierre Masseret indique que telle est son intention, même s'il n'est pas tout à fait convaincu de la nécessité de Vet Centers à la française. Les bénéficiaires en seraient pourtant non seulement les anciens d'Algérie, mais tous ceux qui, en Irak, en Bosnie, au Kosovo ou ailleurs, ont eu un jour le malheur de voir leur vie basculer.

FL. B.

## La « corvée de bois » que le sergent Gerland n'a jamais pu oublier

**IL A TIRÉ** une rafale de mitraillette. L'homme lui tournait le dos, les mains liées, peut-être même les pieds aussi, il ne se souvient plus très bien. A quoi pense-t-on quand on a vingt ans et qu'on tue quelqu'un, surtout pour la première fois ? « A rien, on est un peu comme un somnambule. D'un côté, on a parfaitement conscience de ce qu'on va faire. De l'autre, on ne réalise pas ce que ce geste va produire... » En cet après-midi d'avril 1961, le sergent Bernard Gerland, en charge d'une harka, a bu « le calice jusqu'à la lie ». Une heure plus tôt, il s'était porté « presque volontaire » pour cette « corvée de bois », expression employée par l'armée française pour désigner les exécutions sommaires des prisonniers algériens. « Quand il s'est agi de savoir qui allait faire ce sale boulot, les sentiments les plus contradictoires se sont bousculés dans ma tête, se souvient-il. Je me disais : "Pourvu que ça ne tombe pas sur moi !", et en même temps : "Plutôt moi que les harkis, ses frères..." »

Il a enterré le corps du prisonnier, un chef de groupe de l'ALN recherché par l'armée française depuis cinq ans, puis il est allé faire sa déposition à la mairie de la commune : « Au cours d'une corvée de bois dans la montagne, le hors-la-loi a tenté plusieurs fois de s'évader. Nous l'avons poursuivi et avons dû l'abattre... » Ensuite, il est allé boire un coup avec un copain qui lui

avait dit : « Il faut arroser ça ! » Plus tard, il a été décoré pour la mise hors de combat, « au cours d'un accrochage », de ce fellagha de haut rang. Il en a été fier, et son père tout autant, à son retour en France, en 1962.

« COMME UNE MONTÉE AIGRE »

Pendant longtemps, Bernard Gerland a vécu avec « la conscience endormie... du moins apparemment ». L'épisode revenait de temps à autre dans sa gorge « comme une montée aigre ». En 1992, quand le film de Bertrand Tavernier, *La Guerre sans nom*, est sorti, il a eu l'impression de recevoir le coup de grâce... S'il a réussi à s'extirper « du tonneau », c'est par le biais du théâtre. Il a écrit et mis en scène un texte-témoignage, *Ma guerre d'Algérie*, qu'il présente depuis cinq ans avec le concours d'associations, de municipalités, de théâtres, etc. A chaque représentation, un ou deux anciens d'Algérie craquent et racontent leur propre histoire. « Il y a un homme qui vient presque systématiquement m'écouter. Il se lève au moment de la discussion et commence toujours son intervention par ces quelques mots : " Une nuit où j'étais de garde... La peur..." et puis il s'arrête. Il a fait cela une dizaine de fois, sans jamais réussir à aller plus loin...Oui, la France est malade de la guerre d'Algérie. »

FL. B.

## Alice Cherki, psychiatre et psychanalyste, ancienne sympathisante du FLN « Ce n'est qu'en parlant qu'on lève le déni et que tout se dénoue »

**NÉE À ALGER**, Alice Cherki est psychiatre et psychanalyste ; elle a travaillé au côté de Frantz Fanon, en Algérie et en Tunisie, de 1955 à 1961, en pleine guerre d'indépendance algérienne. Comme son maître, médecin psychiatre né antillais et mort algérien à l'âge de trente-six ans, auquel elle vient de consacrer un portrait (*Frantz Fanon*, Seuil), Alice Cherki avait pris parti pour le FLN. C'est au contact de cette expérience commune avec Fanon qu'elle dit avoir été sensibilisée aux traumatismes qui se transmettent de génération en génération lorsqu'ils sont liés aux non-dits et aux silences de l'Histoire. Coauteur de deux autres ouvrages, *Retour à Lacan ?* et *Les Juifs d'Algérie*, Alice Cherki vit aujourd'hui à Paris.

« Personne ne sort jamais indemne de la torture, le bourreau pas plus que la victime. Mais y a-t-il des points communs à la souffrance de l'un et de l'autre ?

– Oui, il y en a au moins un : c'est d'avoir été plongé dans une histoire indicible que, dans le fond, la société ne veut pas entendre. Mais avec une différence notable tout de même : ceux qui ont pratiqué la torture ont été entraînés, parfois à leur insu, dans quelque chose qui est de l'ordre de la jouissance mortifère et de la fascination. D'avoir connu cette excitation totale, absolue, d'avoir laissé la place à l'inconnu du plus barbare de soi, c'est de cela qu'ils ont le plus de mal à se remettre. Ils rentrent dans la normativité, ils se veulent et se croient "normaux", mais ils se reconstruisent sur un déni – "tout cela n'a pas eu lieu" – et non sur l'oubli. Cela explique que, des années plus tard, ils se réveillent un jour avec des symptômes parfois dramatiques, sans voir le lien entre ces signes et leur histoire, restée enfouie très profondément au fond d'eux-mêmes "comme un fantôme enfermé dans une crypte", selon l'idée des psychanalystes Sandor Ferenczi et Maria Torok.

– Et le processus de guérison,

est-il le même pour les bourreaux et pour les victimes ?

– Il est difficile et long pour les uns comme pour les autres. Mais ceux qui ont pratiqué la torture ont plus de chance de réussir, en apparence, à se reconstruire que leurs victimes, surtout s'ils ont de nombreuses références dans leur environnement social. Cela dit, leurs descendants supporteront le

tion ne s'est pas fait. L'expérience clinique prouve qu'on ne guérit que lorsque les choses sont dites, quand elles se mettent à circuler comme des souvenirs dont on peut faire de la mémoire. Il faut une reconnaissance des actes commis et subis. Cela n'est pas un principe idéologique mais un fait d'expérience, acquis à l'écoute des gens.



ALICE CHERKI

Le point commun entre bourreau et victime, c'est d'avoir été plongé dans une histoire indicible que dans le fond la société ne veut pas entendre

– En pleine guerre d'indépendance de l'Algérie, Frantz Fanon s'inquiétait déjà des conséquences psychiques des exactions, chez les victimes mais aussi chez les tortionnaires.

– Fanon avait en effet compris qu'il y aurait, de part et d'autre, des conséquences incalculables aux tortures, violés, meurtres impulsifs, toutes ces exactions dont a été émaillée la guerre d'Algérie. Il avait décelé, dans son travail de psychiatre, les souffrances et les symptômes découlant de ces violences, et prévenu qu'il faudrait leur accorder une attention particulière. En ce sens, Fanon était un précurseur. Il a d'ailleurs écrit tout cela, de façon malheureusement un peu trop lapidaire, par manque de temps, dans son dernier ouvrage, *Les Damnés de la Terre* [Gallimard]. Il disait : "Nos actes ne cessent jamais de nous poursuivre..." »

Propos recueillis par Florence Beauégé

**Air Noël**  
**Merci**

Aux quatre coins de France, le Père Noël et son merveilleux hélico, ont perpétué la magie de Noël en offrant des cadeaux aux enfants dans les hôpitaux. Cette initiative a été rendue possible grâce à la volonté d'hommes et de femmes décidés à faire de Noël une fête pour tous les enfants.

Pour les éclats de rire des enfants, pour l'implication du personnel hospitalier, et à tous ceux qui nous ont suivi dans notre projet : AGE, Aquarelle, Europe 2, Hasbro, E. Leclerc, Le Monde, Le Nouvel Economiste, Locavia, Nutrimerics France, Pariscope, Renault Twingo, Sita France, Sonepar, Télécable Satellite Hebdo, Tête Défense.

À tous mille mercis.

Richard Fenwick

# L'entrée en vigueur de la loi sur la présomption d'innocence provoque l'hostilité des policiers

La proximité de la date du 1<sup>er</sup> janvier ne fait que renforcer inquiétudes et crispations

De la base au sommet de la hiérarchie, les policiers redoutent l'entrée en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, de la loi sur la présomption d'innocence, qui avait provoqué leur hostilité dès sa discussion au Parlement au printemps. Obligation de présence d'un avocat dès la première

heure de garde à vue, droit au silence signifié dès l'interpellation, transfert des détenus : autant de points dont ils redoutent l'application.

QUE VA-T-IL se passer mercredi 31 décembre après minuit ? Jean-Claude Gleize, le secrétaire général du syndicat de gardiens de la paix Alliance (droite modérée), promet sinon l'apocalypse, du moins une belle pagaille due à l'entrée en application de la loi sur la présomption d'innocence votée le 15 juin par le Parlement. « Les avocats sont désormais censés intervenir dès la première heure de garde à vue, rappelle M. Gleize. La nuit du nouvel an, il y a toujours un peu plus d'interpellations à Paris et en province. Comment va-t-on pouvoir faire face ? Les policiers trouveront-ils suffisamment d'interlocuteurs ? ».

La loi a provoqué dans les rangs policiers – et particulièrement ceux de la police judiciaire – une hostilité quasi générale, dès sa discussion au Parlement au printemps. La proximité de la date du 1<sup>er</sup> janvier n'a fait que renforcer les inquiétudes et les crispations, de la base au sommet de la hiérarchie, où l'on évoque le risque d'une « paralysie » du système judiciaire. Il n'y aura pourtant pas de rébellion. Le 12 décembre, le syndicat d'officiers Synergie (majoritaire à Paris) a organisé une manifestation, présentée comme un « baroud d'honneur », au cours de laquelle le secrétaire général Bruno Beschizza a appelé tous les policiers à « appliquer la loi ». « Mieux vaut une affaire loupée qu'une carrière brisée » a ajouté M. Beschizza, en encourageant ses collègues à ne pas prendre d'initiatives au risque d'être pris en défaut.

En dépit de ces précautions, que le Syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire au plan national) a également recommandées à ses adhérents – « seul le respect scrupuleux de la loi évitera que votre responsabilité personnelle soit engagée », indique un tract –, l'opposition de principe reste entière.

Les principaux aspects du texte législatif subissent un feu nourri de critiques. La présence d'un avocat dès la première heure de garde à vue, d'abord. « Faudra-t-il attendre son arrivée pour commencer les interrogatoires ? », demande un policier. En réalité, les textes d'application de la loi ont prévu une certaine souplesse, précisant que les officiers de police judiciaire devaient avoir simplement prévenu l'avocat du gardé à vue dans la première heure, la poursuite de l'enquête n'étant pas suspendue à sa présence.

## DRIT AU SILENCE

Deuxième point de friction : le droit au silence, qui devra être signifié à chaque gardé à vue dès son interpellation. Synergie prévoit les pires dangers, soulignant que cette disposition « ne permet pas d'obtenir d'éléments complémentaires et de confondre » des malfaiteurs dangereux, qui pourront être relâchés. D'autres mesures, telle que l'interdiction de placer un témoin en garde à vue, ou l'obligation pour le procureur de communiquer l'état du dossier au bout de six mois, sont dénoncées comme autant d'entraves au travail des enquêteurs, et d'encouragements à toutes les formes de délinquance.

Au Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires (SCHFPN, majoritaire chez les commissaires), ce sentiment d'inquiétude est partagé, en des termes toutefois plus polis. « La loi va alourdir inconsidérément la charge des forces spécialisées dans la police judiciaire, police et gendarmerie », souligne André-Michel Ventre, le secrétaire général du SCHFPN, qui prédit une année 2001 difficile : « Il faut s'attendre à un effet mécanique de hausse de la délinquance. » Pour le SCHFPN, c'est l'économie générale de la loi qui est en cause. Le syndicat s'en

prend à « une mesure hybride entre le système traditionnel français, inquisitoire, et celui, accusatoire, des Anglo-Saxons, un texte où l'on n'est pas allé au bout de la logique accusatoire qu'il semble porter : plus de droits pour la défense, mais aussi plus de moyens pour les enquêteurs ».

Cet état d'esprit alarmiste a gagné les rangs de la haute hiérarchie policière, pour laquelle la gestion des effectifs policiers semble devoir tourner au casse-tête, en raison de l'entrée en application de la nouvelle loi. Certaines de ses dispositions impliquent en effet des tâches supplémentaires dévolues principalement aux gardiens de la paix et gradés. Outre les transferts habituels de détenus vers les cabinets des juges d'instruction, les policiers devront, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, assurer en plus leur convoiement jusque devant les nouveaux juges des libertés, chargés de statuer sur un éventuel placement en détention provisoire. Ils auront également pour mission d'assurer en province la sécurité des cours d'assises d'appel. Au ministère de l'intérieur, une étude prospective a établi que

dans une ville de province, jusqu'au quart des effectifs des commissariats pourrait être ainsi mobilisé, mettant gravement en péril la réforme de la police de proximité. Le SCHFPN s'est arrêté sur un chiffre équivalent : aujourd'hui, affirme le syndicat, 8 % des gardiens de la paix sont affectés à des tâches dites de soutien judiciaire. A partir du 1<sup>er</sup> janvier, ils devraient être 25 %.

Comme le confessent volontiers la plupart des dirigeants syndicaux, derrière cette crispation se profile aussi une crainte : que les policiers soient pris comme boucs émissaires en cas d'éventuels ratés dans la réforme. Ils préféreraient que l'opinion se tourne vers ceux qu'ils estiment être les véritables responsables : les parlementaires qui ont voté le texte.

C'est ainsi que le SNOP promet de ne pas relâcher sa vigilance. Il laisse à la loi un à deux mois pour faire ses preuves. En cas d'échec, ses adhérents manifesteront leur mécontentement, à quelques semaines des élections municipales.

Pascal Ceaux

## Le policier de Montpellier aurait été tué par un de ses collègues

LE POLICIER du SRPJ de Montpellier, tué par balles, mercredi 20 décembre au péage de Roquemaure (Gard), lors d'une tentative d'interpellation de deux hommes fichés au grand banditisme, a vraisemblablement été tué par un de ses collègues (Le Monde du 22 décembre). « Les données actuelles de l'enquête s'orientent vers l'hypothèse d'un tir déclenché par un de ses collègues ripostant en état de légitime défense au démarrage brutal de la Peugeot 605 », dans laquelle se trouvaient les deux malfaiteurs, a indiqué, mardi 26 décembre, le procureur de la République.

Les premiers éléments de l'enquête soulignent que le coup de feu qui a atteint mortellement à la tête Stéphane Baumont, quarante-deux ans, avait été tiré par Robert Fine, l'un des deux malfaiteurs. Une information judiciaire a été ouverte, mardi 26, contre ce dernier pour « coups et blessures mortels », « tentative de meurtre sur fonctionnaires de la police nationale dans l'exercice de leurs fonctions » et « violences avec arme ». Robert Fine et son complice, Guy Franco, sont toujours recherchés.

## DÉPÊCHES

■ **VACHE FOLLE** : la juge d'instruction parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy a été désignée pour enquêter sur d'éventuelles responsabilités pénales dans la contamination de personnes par la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob due à l'ESB. Elle a déjà instruit le volet non ministériel du dossier du sang contaminé et est chargée de l'affaire de l'hormone de croissance. Cette désignation fait suite à l'ouverture d'une information judiciaire, vendredi 22 décembre, pour « homicide et blessures involontaires et mise en danger délibérée de la vie d'autrui ».

■ **JUSTICE** : une mère dépressive a été écrouée en fin de semaine pour avoir attaqué à coups de matraque la directrice d'une école de Senlis (Oise), qui avait signalé à la gendarmerie que son fils de sept ans était victime de maltraitance, a-t-on appris mardi 26 décembre. La femme a reconnu avoir brûlé les mains de son fils « pour lui faire comprendre qu'il ne faut pas jouer avec des briquets et allumettes ». Le tribunal de Senlis a décidé l'ouverture d'une information judiciaire.

■ **ENVIRONNEMENT** : un foyer français sur deux consomme une eau dont la teneur en plomb dépasse la norme européenne de 10 microgrammes par litre, selon une étude publiée mardi 26 par le Centre national du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts (Cemagref). L'institut de recherche estime que la contamination serait due essentiellement aux anciennes canalisations fabriquées en plomb. 85 000 enfants ont aujourd'hui un taux de plombémie deux fois supérieur à la normale.

**Le Monde**  
samedi 30 décembre daté dimanche 31 décembre et lundi 1<sup>er</sup> janvier 2001

## Suspecte dans l'attentat de la rue Marbeuf, Christa Fröhlich a été remise en liberté

LA MILITANTE d'extrême gauche allemande Christa Fröhlich-Padula, écrouée depuis plus de quatre ans pour sa participation présumée à l'attentat meurtrier de la rue Marbeuf, le 22 avril 1982, a été remise en liberté en fin de semaine dernière par le juge d'instruction anti-terroriste, Jean-Louis Bruguière. L'ordonnance de remise en liberté est assortie d'un contrôle judiciaire avec obligation de se présenter régulièrement dans un commissariat parisien. Cette décision intervient à quelques jours de l'application, le 1<sup>er</sup> janvier 2001, des dispositions de la loi sur la présomption d'innocence qui prévoit dans son article 59 qu'une personne poursuivie pour terrorisme « ne peut être maintenue en détention provisoire au-delà de quatre ans ». Une circulaire du ministère de la justice du 31 mai incitait d'ailleurs les parquets à « tenir compte des nouveaux textes dans leurs réquisitions en matière de prolongation [de la détention provisoire] et veiller à ce qu'au 31 décembre les procédures d'instruction criminelles ou correctionnelles pour lesquelles la détention ne peut être poursuivie du fait des nouveaux textes soit aient été clôturées, soit ne concernent plus des personnes détenues ».

Après dix-huit ans d'instruction, l'affaire de l'attentat de la rue Marbeuf, qui avait fait un mort et soixante-huit blessés lors de l'explosion d'une voiture piégée, n'est toujours pas renvoyée devant une juridiction de jugement. Christa Fröhlich-Padula, extradée d'Italie le 21 novembre 1996, poursuivie notamment pour « assassinat » et « destruction par explosif ayant entraîné la mort », est soupçonnée d'avoir convoyé depuis la Yougoslavie le véhicule Opel Kadett qui a explosé devant le siège de l'hebdomadaire libanais *Al Watan Al Arabi*, rue Marbeuf. Le terroriste vénézuélien Iltich Ramirez Sanchez, dit « Carlos », est lui aussi poursuivi dans cette affaire. L'attentat avait eu lieu le jour même de l'ouverture, devant le tribunal correctionnel de Paris, du procès de deux de ses proches (Le Monde du 23 septembre).

Acacio Pereira

Incarcérée dans une cellule individuelle du quartier des femmes de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), Christa Fröhlich-Padula, aujourd'hui âgée de cinquante-huit ans, a toujours nié sa participation à cet attentat. Le juge Bruguière avait tenté, en novembre, de retarder la remise en liberté de la militante allemande en réclamant, sans succès, à l'Italie une extension de son extradition qui aurait permis de prolonger la détention provisoire.

La remise en liberté de Christa Fröhlich-Padula a été accueillie avec satisfaction par le Syndicat de la magistrature (SM, gauche). « Cela montre que les durées de détention provisoire sont fort peu raisonnables, notamment en matière terroriste, indique Evelyne Sire-Marin, présidente du SM. Les pratiques des juges anti-terroristes sont contraires à la Convention européenne des droits de l'homme. Si l'instauration du juge des libertés [prévue dans la nouvelle loi] les oblige à revoir leurs pratiques, c'est une excellente chose. Sans se prononcer sur le cas particulier de Christa Fröhlich-Padula, Valéry Turcey, président de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), estime lui aussi que « quatre ans de détention provisoire c'est à l'évidence trop long ». « Un dossier d'instruction doit pouvoir être bouclé dans un laps de temps plus court, même en matière terroriste », conclut-il.

Dominique Matagrif, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), farouche adversaire de la nouvelle loi, explique pour sa part que « les instructions en matière de terrorisme sont parfois nécessairement longues car elles peuvent nécessiter des commissions rogatoires internationales ». Il considère que l'article 59 figure « parmi les points les plus négatifs » de la nouvelle loi. « Le vote de ce texte est intervenu dans l'amateurisme et avec une certaine légèreté et il n'est pas exclu qu'on se rende compte très vite des aspects pervers qu'il contient. »

## Adieu 2000, bonjour 2001 un numéro renversant

Le Monde vous propose le samedi 30 décembre 2000, un numéro exceptionnel pour entrer dans le 3<sup>e</sup> millénaire.  
Tête : toute l'actualité du jour.  
PLANTU  
de l'année 2000 illustrés par  
Bêche : les grands événements  
UN NUMÉRO RENVERSANT

<http://www.lemonde.fr>

Pour le même prix : 7,50 F

# Camp David, une impossible négociation

ISRAËL 1 PALESTINE

**Au terme d'une enquête auprès des principaux négociateurs, Sylvain Cypel raconte de l'intérieur ce qui s'est vraiment passé à Camp David entre le 11 et le 25 juillet. Récit d'un échec où se font jour la crainte des Israéliens de céder trop, l'exaspération des Palestiniens de n'être pas souverains**

**U**N fait, au moins, est communément admis, tant par les Israéliens, les Américains que les Palestiniens : ce sommet de Camp David (11-25 juillet), Yasser Arafat n'en voulait pas. Trop tôt, mal préparé, insistait-il. Le « canal suédois » – des rencontres secrètes, en mai, à Stockholm – n'avait pas abouti. Les suivantes, sur les bases américaines d'Andrews et Bolling, non plus. Les Israéliens avaient beau répéter depuis des mois que les discussions avançaient positivement, elles stagnaient. « Pour avoir une chance sérieuse de signer un accord-cadre pour la paix à venir, un événement historique, dit Saeb Erakat, l'un des principaux négociateurs palestiniens, il fallait que le terrain

d'être fermes sur les principes avant de « faire l'amour » dans un accord de paix final.

A l'inverse, c'est à cause du blocage des pourparlers qu'Ehoud Barak, mal en point sur le plan intérieur, veut absolument un sommet, et tout de suite. Dès la fin des négociations avortées de Stockholm (22 mai), il n'a de cesse d'appeler Bill Clinton. Il joint plusieurs fois Jacques Chirac et le Portugais Antonio Guterres, président en exercice de l'Union européenne, pour les convaincre qu'Israéliens et Palestiniens sont prêts d'aboutir. « Les Israéliens, dit un responsable du Conseil national de sécurité américain, ont tendance à surinterpréter les ouvertures qu'ils croient percevoir chez leurs interlocuteurs. » Bill Clinton, indique un autre haut responsable américain au département d'Etat, « va résister un mois à la demande de Barak ». Trois élé-

ments finissent par convaincre le président américain : d'abord, les deux parties lui ont assuré souhaiter un accord avant la fin de son mandat ; ensuite, la crainte de voir le numéro un israélien être renversé au Parlement par la droite nationaliste (une perspective qui, pense-t-il, devrait aussi effrayer les Palestiniens) ; enfin, les informations qui indiquent que, en Palestine, la frustration populaire monte dangereusement. L'armée israélienne procède d'ailleurs à des exercices en prévision d'un éventuel soulèvement dans les territoires.

Le 3 juillet, à Ramallah, Yasser Arafat répète à la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright qu'un sommet sans issue serait une catastrophe pour la région. Mais Bill Clinton est persuadé que si les parties ont la volonté d'aboutir, tout n'est qu'une question de détermination. Et le président américain est un homme très obstiné. Sa conviction : Israël devra abandonner en grande partie une terre revendiquée depuis des millénaires par le peuple juif ; les Palestiniens devront, eux,

de Catocin, au Maryland. De multiples chemins sont propices aux promenades discrètes. La nourriture est fine, même si fort peu orientale (le chef est espagnol). Les participants sont répartis dans des chalets, confortables mais sans ostentation, aux noms champêtres. Certains Israéliens notent avec une pointe de dépit qu'ils sont le plus souvent à deux par chambre, alors que la plupart de leurs homologues palestiniens disposent de chambres individuelles. Piscine, gymnase, golf, tennis sont à disposition. Des voitures de golf permettent de se déplacer (en nombre moins important que celui des participants, elles feront la convoitise des délégués israéliens dont certains « chiperont » les clés pour les garder). Yasser Arafat est logé au Birch (Bouleau). Ehoud Barak, non loin, au Dogwood (Cornouiller). Il dispose de deux terrasses séparées. Un élément important pour un homme qui a le goût du secret et aime rencontrer ses collaborateurs individuellement. Il tiendra parfois deux réunions concomitantes avec deux d'en-



Les participants sont répartis dans des chalets confortables. Certains Israéliens notent avec une pointe de dépit qu'ils sont le plus souvent à deux par chambre, alors que la plupart de leurs homologues palestiniens disposent de chambres individuelles

accepter une certaine férule permanente d'Israël. Le 4 juillet, le président américain annonce donc à Abou Amar qu'il convoque le sommet pour le 11. « Barak, indique-t-il, a de nouvelles propositions. » Il ajoute que « rien ne sera imposé aux Palestiniens à l'encontre de leurs aspirations ». « On ne pouvait pas répondre non à l'homme qui, en 1998, avait reconnu devant le Conseil national palestinien le droit de notre peuple à l'autodétermination », dit un membre de la délégation palestinienne.

Les premiers négociateurs arrivent à Washington entre le 6 et le 8 juillet. Le 11, les délégations sont au grand complet à Camp David. Loin des regards, le lieu est immense et bucolique, en pleines montagnes

tre eux, une sur chaque terrasse. La plupart des réunions auront lieu au chalet Holly (Houx), ou dans les salles attenantes au restaurant du Laurel (Laurier).

**C**E soir-là, Bill Clinton prononce sa première allocution. Sont là, côté américain, en particulier Madeleine Albright, Sandy Berger, qui dirige le Conseil national de sécurité (NSC), George Tenet, directeur de la CIA, Dennis Ross, le « coordinateur » pour le Proche-Orient, ainsi que divers conseillers, tels Aaron Miller (adjoint de Ross), Rob Malley et Bruce Riedel de la NSC. Côté israélien, entourent Barak ses deux principaux collaborateurs, Gilad Sher et Dany Yatom (ex-chef du Mossad, service secret extérieur), les ministres Shlomo Ben Ami et Amnon Lipkin-Shahak, Shlomo Yanaï (chef de la planification de l'armée), Ysraël Hasson (ex-numéro deux du Shabak, service de sécurité intérieur), Eliakim Rubinstein (conseiller juridique du gouvernement), Gidi Grinstein, un jeune juriste, et Yossi Ginossar, l'homme des missions secrètes, « invité spécial » du président Clinton. Dan Meridor, un ancien ministre du Likoud, et Oded Eran, qui a participé à de nombreuses négociations, les rejoindront plus tard. Accompagnent, entre autres, Yasser Arafat : Abou Mazen, Abou Alaa, Mohamad Dahlan (l'homme de la sécurité), Mohamed Rachid (conseiller financier), les ministres Nabil Shaath, Hassan Asfour et Yasser Abed Rabo, le conseiller Akkram Hanniyyé. Tous, hormis Barak et Arafat, ont reçu un badge avec leur photo, leur nom, et l'inscription « délégué ». Yasser Arafat est en tenue militaire et keffieh, qu'il ne quittera pas quinze jours durant. Décontracté, Bill Clinton leur souhaite bonne chance, propose que les commissions de travail – territoires et sécurité, Jérusalem, réfugiés – se réunissent vite. Il évoque la promesse d'une très importante aide financière internationale s'ils aboutissent.



soit déblayé, qu'il ne reste qu'aux deux chefs suprêmes, Ehoud Barak et Yasser Arafat, que trois ou quatre points, les plus épineux, à finaliser. On en était loin. »

Un autre élément joue dans les réticences palestiniennes : l'extraordinaire méfiance qui s'est installée parmi eux à l'égard d'Ehoud Barak. « Dès sa première rencontre avec Abou Amar [Yasser Arafat], raconte un ministre palestinien, Barak nous a dit : passons directement à la négociation finale. Donnons-nous quelques mois. Si on échoue, on reviendra aux pourparlers intérimaires. Nous nous sommes dit : cet homme est-il idiot ou nous prend-il pour des imbéciles ? Si la négociation finale échoue, lui-même ne voudra plus nous lâcher quoi que ce soit ! » De fait, depuis son élection, le premier ministre israélien n'a plus « lâché » un centimètre de territoire. Il a même imposé de renégocier un accord déjà signé par son prédécesseur (Benyamin Nétanyahou), celui de Wye River, et poursuivi à rythme accéléré la colonisation en

territoires palestiniens. Le « troisième redéploiement » prévu par l'accord d'Oslo (septembre 1993) et qu'attendait Arafat, qui lui aurait permis d'élargir son « territoire libéré » et aurait obligé Israël à démanteler certaines colonies, n'a pas eu lieu.

Enfin, un dernier élément reste en travers de la gorge des Palestiniens, démontrant à leurs yeux la « mesquinerie » d'Ehoud Barak tout au long de ses négociations. Certes, il a appliqué l'accord signé de Charm el-Cheikh (septembre 1999) sur les prisonniers politiques – des militants d'organisations qui soutiennent Arafat –, mais dans le sens le plus restrictif qui soit. On ne se comporte pas ainsi vis-à-vis d'un « partenaire » avec qui l'on dit vouloir faire la paix, déplorent les Palestiniens. Mais, au final, la « méthode Barak » a fini par prévaloir. L'Autorité palestinienne, comprenant qu'elle n'obtiendrait plus un pouce de territoire supplémentaire dans des accords intérimaires, a fini par se résoudre à ce

qu'exigeait le premier ministre israélien : passer directement à la négociation sur le « statut final ».

Ancien négociateur palestinien, Ghassan Al Khatib résume la période qui va d'Oslo (13 septembre 1993) à Camp David par une histoire de Bernard Shaw. Lors d'un cocktail, un homme dit à une jeune femme : « Acceptez de faire l'amour avec moi, je vous donnerai beaucoup d'argent. » La femme réfléchit et finit par dire : « D'accord. Combien me donnerez-vous ? » « Dix livres. » « Vous me prenez pour une prostituée ! », s'insurge-t-elle. « Ce fait, Madame, est acquis. Vous avez dit oui, maintenant nous parlons business. » A Oslo, les Palestiniens avaient cru comprendre qu'ils recevraient « beaucoup », au cours des négociations. Sept ans après, ils n'ont quasiment rien obtenu : 70 % de la bande de Gaza, coupée en deux par l'armée israélienne au profit des colons juifs, et 13,5 % de territoires éparpillés en confettis en Cisjordanie. Echaudés, ils ont décidé

**En haut. Décontractés, tel est le maître-mot de Bill Clinton pour assurer le succès du sommet. Ehoud Barak et Yasser Arafat, à l'ouverture, jouent le jeu. En réalité, les relations des deux hommes sont glaciales. Le chef du gouvernement israélien reproche au « sphinx » Arafat d'écouter ses propositions sans jamais se prononcer. Le président palestinien ne supporte plus, dit son entourage, la « morgue méprisante » de son interlocuteur.**

**Ci-dessus, à gauche. Une réunion de la commission Jérusalem, avec Madeleine Albright, Shlomo Ben Ami à sa gauche et le Palestinien Saeb Erakat (lunettes, à moitié masqué, en bas à droite).**

**Ci-dessus, à droite. Une des multiples rencontres entre Yasser Arafat et la secrétaire d'Etat américaine. Selon plusieurs témoignages, celle-ci ne s'est pas « montrée à la hauteur » de l'événement.**



**Ci-contre. Joe Lockhart, porte-parole de la Maison Blanche. Il est passé maître dans l'art d'« informer » les journalistes sans quasiment rien dire de ce qui se passe.**

La tension est surtout palpable dès l'abord chez les Palestiniens. Ceux-ci constatent l'absence, côté israélien, de Shimon Pérès, Yossi Beilin et Ouri Savir, les trois architectes des accords d'Oslo. Ils savent qu'Ehoud Barak souhaite un accord-cadre (environ vingt pages) qui fixera les grandes lignes de la paix, lesquelles devront être ensuite discutées en détail. Or le diable, pour eux, se loge précisément dans les détails, qui, depuis sept ans, reportent *ad libitum* l'application d'accords précédemment signés.

Enfin, même s'ils ne l'avouent jamais publiquement, par crainte d'être taxés d'antisémitisme, beaucoup (pas tous) ne font pas confiance à l'entourage de Bill Clinton, ce baptiste nourri de culture biblique. Un entourage essentiellement composé de juifs américains, à commencer par Dennis Ross, qui ne cache pas la force de l'affect qui le lie à Israël. Les Israéliens, eux, craignent que « Yasser Arafat, comme d'habitude, nous fasse danser devant lui sans s'engager ».

Les premières réunions des commissions, le 14, confirment les Israéliens dans leurs appréhensions. Les Palestiniens les exaspèrent avec d'interminables déclarations de principes. « Arafat attend pour dévoiler ses cartes », pensent les Américains, qui s'en formalisent moins. Ils ont tort. Si les Palestiniens rappellent aussi fermement les « principes », c'est qu'ils ont du se plier à la « méthodologie » imposée par Ehoud Barak et acceptée par Bill Clinton. Le chef du gouvernement israélien propose d'avancer, parallèlement, dans chaque commission, pour fixer progressivement un niveau de « compromis » acceptable et voir si l'accumulation des compromis sujet par sujet permet de signer la paix. Les Palestiniens ont, vainement, exigé une procédure inverse : puisqu'il s'agira d'un accord historique, fixons-en les principes, puis voyons comment les appliquer cas par cas. La base de ces principes ne peut être que les résolutions 242 et 338 de l'ONU, sur lesquelles est explicitement fondé l'accord d'Oslo, et qui fixent « l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre », « le retrait des forces armées israéliennes des (ou de, selon la version britannique) territoires occupés » et l'illégalité de toutes les colonies construites depuis trente-trois ans dans les territoires occupés, Jérusalem-Est incluse.

La différence entre les deux « méthodes » est évidente. Pour Israël, les deux partenaires doivent trouver un point d'équilibre sur chaque sujet. Accepter la logique palestinienne les obligerait à concéder tous les territoires à leurs adversaires en

international. » Le président américain n'y reviendra plus, qui cherche à faire avancer des discussions « pragmatiques, en pyramides » sur chaque thème.

La « méthode » adoptée ne permet pas aux Palestiniens de s'en tenir aux déclarations d'intention. Dès le 15, Bill Clinton prend un premier coup de sang. Venu à la commission sur les territoires, il s'empare contre le négociateur palestinien Abou Alaa. Les Israéliens ont présenté une carte. Hors le maintien sous leur souveraineté sur le Grand Jérusalem, ils « restituent » aux Palesti-

niens 84 % de leurs territoires. C'était donc cela, les « nouvelles propositions de Barak ? » Elles avaient déjà été présentées, deux mois avant, à des négociations à Eilat. Abou Alaa refuse d'en discuter. « Ce n'est pas une manière de négocier, vous ne faites aucune contre-proposition », lance Clinton, qui quitte la salle. Abou Alaa est blême. Désormais, dans chaque commission, cartes et textes vont être réellement échangés.

## Ehoud Barak dispose de deux terrasses séparées. Un élément important pour un homme qui a le goût du secret et aime rencontrer ses collaborateurs individuellement

lien des biens des absents à la commission de conciliation de l'ONU pour la Palestine (UNCCP), et la liste des 400 villages rasés par Israël de 1949 à 1953, avec les terres attenantes, le nombre des maisons des habitants des bourgs de Ramleh, Lyddah (aujourd'hui Lod) et Majdal (Ashkelon) où les Israéliens ont organisé l'expulsion des habitants en 1948 et 1950.

Ce qui suscite le plus la fureur des Israéliens, ce n'est pas tant la masse des documents amenés par leurs interlocuteurs, c'est la volonté, qu'ils croient déceler chez les Palestiniens, d'établir un parallèle entre l'indemnisation par l'Allemagne des victimes juives de la Shoah et leur propre drame. Effectivement, un Palestinien dira sous forme de boutade au président Clinton, dans une conversation privée : « Pour mieux négocier, vous devriez nous prêter Stuart Eisenstadt » (le secrétaire au commerce américain, qui a efficacement négocié avec les institutions et les banques allemandes, autrichiennes et suisses la restitution ou l'indemnisation des biens juifs en déshérence). Les Palestiniens se défendent de toute analogie, mais sont ulcérés par le déni systématique des Israéliens, qui récusent toute responsabilité essentielle dans la création du problème des réfugiés.

Au final, les positions vont peu évoluer. Jusqu'au bout, les Israéliens refusent l'inscription de toute référence à leur « responsabilité » dans le drame des réfugiés. Le « droit au retour » des réfugiés en Israël est également récusé. L'Etat juif accepte la rentrée de quelques-uns (10 000 à

30 000, sur 4 millions de réfugiés) « pour raisons humanitaires », sur dix ans. Les autres seront indemnisés par un Fonds international, dans lequel Israël n'aura qu'une participation réduite. Les juifs partis des pays arabes doivent aussi bénéficier de ce fond (ce point est l'un des rares à être jugé par les Américains « provocateur »).

Pour les Palestiniens, les réfugiés doivent se voir offrir quatre choix : le retour en Israël, celui dans la future Palestine, rester où ils sont et être aidés pour leur « réinsertion », pouvoir émigrer dans des pays d'accueil. Ils exigent que l'organisme israélien nommé conservateur des biens des absents soit chargé des indemnisations, et peu importe comment il se procure l'argent, le Fonds international ne servant qu'à aider la réinsertion ou l'émigration de ceux qui n'optent pas pour le retour. Pourtant, chacun va faire une concession de taille : les Israéliens finissent par écrire (à la main) que leur document se fonde « sur la résolution 194 » de l'ONU. Les Palestiniens, eux, vont accepter l'exigence israélienne : tout revenant dans l'Etat juif devra accepter de devenir israélien. L'idée, évidente, est qu'un nombre infime de réfugiés souhaiteront le faire. Cette « avancée » ne parviendra pas à rassurer les Israéliens. Pour eux, en exigeant le droit au retour, Arafat vise à maintenir une « tumeur » permanente au sein d'Israël, qui empêchera la paix pour des dizaines d'années.

Entre Saeb Erakat et Gilad Sher se joue, dans la commission Jérusalem, une partie exceptionnellement difficile. Depuis leur conquête de la ville arabe, en 1967, les Israéliens ont élargi par vingt les limites municipales de Jérusalem-Est, y intégrant une quinzaine de villages et expropriant des propriétaires palestiniens sur 4 000 hectares pour y construire de nouveaux quartiers juifs. Rapidement, ils acceptent de « restituer » à l'Autorité palestinienne certains de ces villages, considérés par eux comme faisant partie du Grand Jérusalem. Rattachés à la bourgade d'Abou Dis, les Palestiniens pourraient y installer leur capitale et l'appeler Al Qods. Mais Israël refuse une quelconque souveraineté palestinienne en Vieille Ville (où se trouvent des lieux saints musulmans, juifs et chrétiens) et alentour, dans le Jérusalem-Est originel. Bref, disent les Palestiniens, on discute de Paris occupé et l'on nous répond : on vous rend Créteil, vous n'avez qu'à l'appeler Paris... Enumérer les diverses variantes proposées ensuite par Israël serait fastidieux. Toutes maintiennent une souveraineté exclusive israélienne sur la ville arabe originelle et la Vieille Ville, dont

Israéliens acceptent une proposition américaine : leur présence ne sera maintenue que sur un tiers de la rive du Jourdain, et une police palestinienne occupera les deux autres tiers. Les Palestiniens acceptent de réfléchir au maintien de trois stations d'alerte radar israéliennes chez eux. Le maintien de cinq « bases d'intendance utilisables en cas d'urgence » semble plus problématique. La démilitarisation de l'Etat palestinien est examinée. Mais la volonté israélienne de contrôler toute marchandise entrant en Palestine est jugée inconcevable. C'est à nous à le faire, rétorquent les Palestiniens, pour qui, décidément, les Israéliens n'envoient rien d'autre qu'un Etat-croupion, pas un Etat souverain.

CEPENDANT, les trois parties admettent que, si un accord global était intervenu, les arrangements sécuritaires auraient ensuite été les plus faciles à finaliser. Pourtant, cette commission symbolise la paralysie qui s'impose aux négociateurs, dont Bill Clinton va prendre conscience. Tous les dossiers sont liés, et rien, dans aucune commission, n'est jamais finalisé. La « règle du jeu » des négociations parallèles par thématiques empêche tout progrès. Cette règle dit que « rien n'est acquis tant que tout n'est pas acquis ». Ainsi, toute proposition peut être retirée par chaque partie si l'accord global n'est pas signé. « J'admets que cette logique est problématique », reconnaît aujourd'hui un négociateur israélien. En effet,

CEPENDANT, les trois parties admettent que, si un accord global était intervenu, les arrangements sécuritaires auraient ensuite été les plus faciles à finaliser. Pourtant, cette commission symbolise la paralysie qui s'impose aux négociateurs, dont Bill Clinton va prendre conscience. Tous les dossiers sont liés, et rien, dans aucune commission, n'est jamais finalisé. La « règle du jeu » des négociations parallèles par thématiques empêche tout progrès. Cette règle dit que « rien n'est acquis tant que tout n'est pas acquis ». Ainsi, toute proposition peut être retirée par chaque partie si l'accord global n'est pas signé. « J'admets que cette logique est problématique », reconnaît aujourd'hui un négociateur israélien. En effet,

## Ce qui suscite le plus la fureur des Israéliens, c'est la volonté, qu'ils croient déceler chez les Palestiniens, d'établir un parallèle entre l'indemnisation par l'Allemagne des victimes juives de la Shoah et leur propre drame

Est). Israël Hasson, l'homme des services de sécurité, préfère l'octroi d'un « statut spécial » pour toute la Vieille Ville, avec une présence éventuelle de policiers palestiniens en certains endroits (comme l'esplanade des Mosquées). De souveraineté palestinienne réelle, point. Yossi Guinnossar intervient alors. Il est, de tous les présents, celui qui connaît le mieux les Palestiniens. Il déclare, en substance : nous décidons ce que nous voulons, mais sachez que sans souveraineté palestinienne en Vieille Ville, il n'y aura pas d'accord. Jusque-là, Ehoud Barak a écouté. Lui est très sensible à l'argument « démographique ». Il interdit à ses

re, peut-être 4 % ou 5 %). Ils proposeront aussi la souveraineté à Jérusalem-Est selon la règle « là où la population est arabe, c'est aux Palestiniens, là où elle est juive, aux Israéliens ». La reconnaissance par Israël de sa responsabilité dans l'expulsion des Palestiniens en 1948 et le droit au retour des réfugiés sont jugés impératifs pour envisager des modalités d'application garantissant aux Israéliens le retour le plus limité possible de réfugiés dans leur Etat.

Barak, lui, a convoqué sa délégation au grand complet dans son chalet. La réunion va durer cinq heures. La question des réfugiés est vite réglée : pas question de discuter tant que les Palestiniens exigent le droit au retour. La sécurité ne fait pas l'objet de grands débats pour la raison inverse : les négociations sont relativement satisfaisantes. Restent les frontières et Jérusalem. Déchirante, la discussion, très vite, se focalise sur le second sujet : « Jérusalem, capitale éternelle et indivisible d'Israël ». Dan Méridor et Eliakim Rubinstein rejettent tout abandon de cet axiome, martelé sans cesse par Israël depuis la conquête de la ville arabe, en 1967. Gilad Sher, Amnon Shahak et Shlomo Ben Ami proposent de rechercher divers régimes de « souveraineté palestinienne » sur certains lieux, mais inférieure à la souveraineté israélienne, et la restitution de certains villages palestiniens périphériques du Grand Jérusalem (tous trois insistent sur le « danger démographique » que représentent les 230 000 Palestiniens de Jérusalem-

dans ces conditions, personne n'est disposé à montrer ses atouts à l'autre, de peur qu'ensuite il les utilise après un éventuel échec. Chacun avance donc à reculons. « On n'est jamais parvenu à savoir quelle était la limite des concessions que Barak était prêt à faire, ni celle des entorses au droit qu'acceptaient les Palestiniens », dit un intermédiaire américain. « Chaque camp négociait avec en tête l'idée de l'échec et de ce qu'il dirait alors aux siens pour se justifier. »

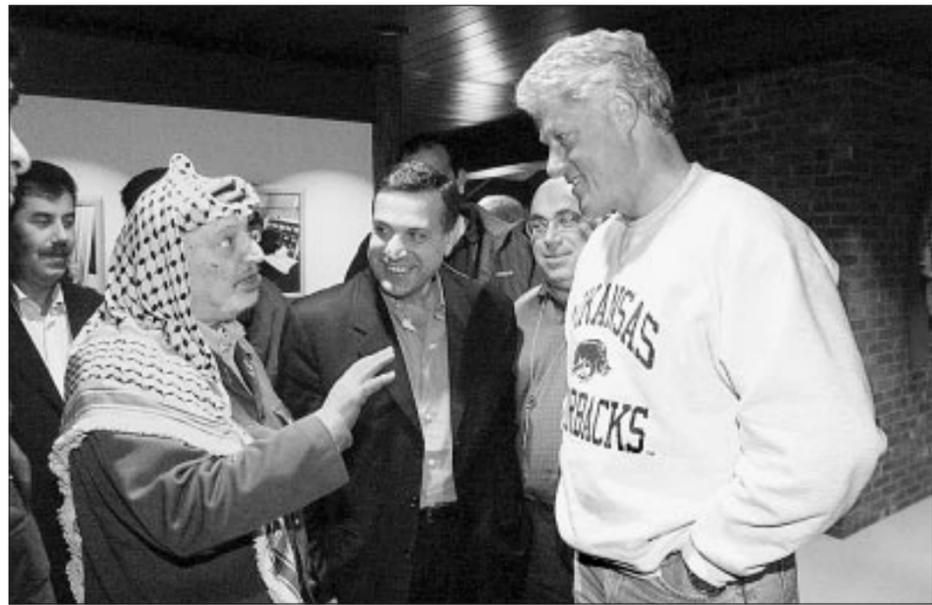
Bill Clinton a compris qu'il s'agit là d'un jeu à somme nulle. Le 16 au soir, il voit successivement Yasser Arafat puis Ehoud Barak. Il leur pro-

pose de désigner deux représentants chacun. Isolés, à quatre, sans interférence américaine, leur mission consistera à rédiger un projet d'accord-cadre. Les Palestiniens sont relativement satisfaits. On va enfin commencer par parler de l'essentiel, des principes devant présider à la paix annoncée. Yasser Arafat nomme Saeb Erakat, le plus au fait de l'ensemble des dossiers, et Mohamed Dahlan, l'homme de la sécurité et des contacts avec la CIA, qui jouit d'une confiance relativement supérieure aux autres Palestiniens parmi les Israéliens. Barak, lui, opte pour Gilad Sher, son directeur de cabinet et homme de confiance, et pour Shlomo Ben Ami.

Dans les deux camps, la journée du 17 se passe à concocter les grandes lignes d'un accord-cadre. Chez les Palestiniens, la règle est vite fixée : encore et toujours le respect du droit international. Si cet élément cardinal est acquis, ils peuvent accepter des aménagements pour le maintien de blocs de colonies en Cisjordanie (sur plus de 2 % du territoi-

re, peut-être 4 % ou 5 %). Ils proposeront aussi la souveraineté à Jérusalem-Est selon la règle « là où la population est arabe, c'est aux Palestiniens, là où elle est juive, aux Israéliens ». La reconnaissance par Israël de sa responsabilité dans l'expulsion des Palestiniens en 1948 et le droit au retour des réfugiés sont jugés impératifs pour envisager des modalités d'application garantissant aux Israéliens le retour le plus limité possible de réfugiés dans leur Etat.

Barak, lui, a convoqué sa délégation au grand complet dans son chalet. La réunion va durer cinq heures. La question des réfugiés est vite réglée : pas question de discuter tant que les Palestiniens exigent le droit au retour. La sécurité ne fait pas l'objet de grands débats pour la raison inverse : les négociations sont relativement satisfaisantes. Restent les frontières et Jérusalem. Déchirante, la discussion, très vite, se focalise sur le second sujet : « Jérusalem, capitale éternelle et indivisible d'Israël ». Dan Méridor et Eliakim Rubinstein rejettent tout abandon de cet axiome, martelé sans cesse par Israël depuis la conquête de la ville arabe, en 1967. Gilad Sher, Amnon Shahak et Shlomo Ben Ami proposent de rechercher divers régimes de « souveraineté palestinienne » sur certains lieux, mais inférieure à la souveraineté israélienne, et la restitution de certains villages palestiniens périphériques du Grand Jérusalem (tous trois insistent sur le « danger démographique » que représentent les 230 000 Palestiniens de Jérusalem-



préambule, avant de négocier des concessions de leur part pour en garder une partie et certaines colonies. Donnant-donnant entre deux partenaires qui doivent avoir un intérêt mutuel à la paix, disent les premiers. Un occupant dans l'illégalité et un occupé, disent les seconds. « Depuis deux ans, insiste un négociateur israélien, la méthodologie pourrissait les négociations. Chacun a son interprétation du droit et de l'histoire, cela ne mène à rien. Plus les Palestiniens évoquaient les principes, plus notre méfiance grandissait ». « La 242 est la base des négociations, ajoute un autre, mais nous n'acceptons pas sa réalisation. » Les Palestiniens, eux, s'inquiètent de phrases israéliennes tenues dans des conversations privées, comme « Oslo est loin, il faut regarder devant, pas derrière ». Et quand, au tout début, Bill Clinton a une expression malheureuse, évoquant les « territoires en dispute » (« disputed things ; disputed territories »), ils sentent le piège : « Occupés, Monsieur le Président, ces territoires sont occupés aux yeux du droit

source du contentieux israélo-palestinien. L'Autorité a envoyé ses deux représentants supposés les plus accommodants (Abou Mazen et Nabil Shaath), flanqués de deux « durs » (Abed Rabo et Hanniyyé). Les Israéliens ont fait l'inverse. Leurs deux négociateurs sont Eliakim Rubinstein et Dan Méridor, les moins enclins aux concessions sur tous les plans, accompagnés du juriste Gidi Grinstein et bientôt d'Oded Eran. Très vite, les trois autres Palestiniens abandonnent Nabil Shaath à son sort. Ils craignent d'être impliqués dans un accord « indigne » sur la question qui sera la plus lourde à assumer vis-à-vis de leur peuple. Shaath, lui, assume, d'autant plus facilement que les Israéliens se réfugient dans un déni total.

Les Palestiniens fondent leur revendication sur la résolution 194 de l'ONU : « L'Assemblée générale décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers (...) et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées [par Israël] à ceux qui

**Yasser Arafat exprime un profond respect pour Bill Clinton, premier président américain qui a implicitement reconnu le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Il y aura pourtant plusieurs moments de forte tension entre les deux hommes. Après que Yasser Arafat eut rejeté l'une de ses propositions concernant l'esplanade des Mosquées, Bill Clinton s'énervera vivement contre lui, avant, selon le négociateur palestinien Akkram Hanniyyé, d'ajouter : « Mais je respecte votre fermeté. Vous êtes un vrai croyant. » Les relations américano-israéliennes, elles, sont beaucoup plus détendues.**



un quart est désormais habitée par des juifs.

Lorsque, à un moment, Israël accepte d'envisager une « gestion autonome » palestinienne en Vieille Ville mais propose de récupérer alors certains quartiers de Jérusalem-Est que Gilad Sher avait, dans une autre formule, accepté d'abandonner, Saeb Erakat éructe : « Nous ne sommes pas au souk, ici. » Les Palestiniens sont exaspérés. Avec les Israéliens, dit un de leurs négociateurs, « c'est toujours donnant-donnant. Vous voulez ça ? D'accord, mais on vous reprend ça. On devenait dingues. » Les Israéliens, eux, ne comprennent pas. Si les Palestiniens veulent réellement un accord, eux aussi doivent « lâcher » quelque chose à chaque étape de la négociation. Seul l'intervention énergique, en deuxième semaine, du président Clinton, qui va multiplier les « propositions créatives », débloquera la discussion.

La sous-commission sécurité (le général Yanai pour Israël, Mohamed Dahlan côté palestinien), enfin, est celle qui progresse le mieux. Les

## Mémoires blessées

**L**E devoir de mémoire, si souvent invoqué pour appeler la société française à faire la lumière sur les zones obscures de son histoire, ne relève pas seulement d'un impératif moral, il participe aussi, dans bien des cas, d'une obligation thérapeutique, afin de permettre à ceux qui ont vécu ces événements douloureux de se libérer du poids de leur passé. Le retour de la guerre d'Algérie dans le débat public atteste une fois de plus l'importance de ce travail d'anamnèse : selon notre enquête (*lire page 8*) 350 000 anciens combattants français d'Algérie souffriraient de troubles psychiques liés à la guerre; longtemps après, ces hommes qui furent les acteurs et les témoins d'horreurs répétées ne s'en remettent toujours pas.

Le philosophe Paul Ricœur estime, dans son livre récent *La Mémoire, l'Oubli, l'Histoire*, qu'« on peut légitimement parler de mémoire blessée, voire malade » et qu'en témoignent des expressions courantes telles que « traumatisme » ou « cicatrice ». Il se réfère à deux textes de Freud qui montrent comment le travail de remémoration peut réconcilier l'homme souffrant avec lui-même en l'autorisant à établir « un rapport véridique avec son passé », ou comment le travail de deuil, en se faisant travail du souvenir, le délivre du « désastre de la mélancolie ».

Le « traumatisme » de la guerre d'Algérie et les « cicatrices » qu'elle a laissées, de part et d'autre de la Méditerranée, sont un bon exemple de cette relation pathologique et des trou-

bles que celle-ci entraîne. Pour en sortir enfin après quarante ans, ou presque, de silence contraint, il importe que la cure ne se limite pas aux individus, si nombreux soient-ils, dont la vie a été bouleversée par le conflit, il faut qu'elle soit prise en charge par la nation tout entière. Car c'est bien la mémoire collective de la France qui est blessée, malade du non-dit persistant et de l'impossible oublié.

De ce point de vue, la responsabilité des autorités françaises est lourdement engagée. Cette responsabilité, les deux têtes de l'exécutif ne paraissent pas aujourd'hui résolues à l'assumer. Jacques Chirac a préféré s'en remettre au temps qui passe en déclarant, au cours de son intervention télévisée du 14 décembre, qu'il ne fallait pas « créer d'événement qui pourrait raviver les plaies du passé ».

Quant à Lionel Jospin, il a d'abord semblé prêt à s'associer à cette « œuvre de mémoire » en apportant son soutien, le 4 novembre, lors d'un dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France, à l'appel de douze intellectuels pour la reconnaissance et la condamnation de l'utilisation de la torture en Algérie; mais il s'est contenté ensuite de renvoyer au travail des historiens sans que l'Etat lui-même fasse le moindre geste ni que soit réglée la difficile question de l'accès aux archives les plus sensibles.

Ces prudences ne sont plus acceptables. On attend des pouvoirs publics l'expression d'une réelle volonté politique dans ce nécessaire travail de mémoire.

# Transparence pour l'Ile-de-France !

par Jean-Paul Huchon

**J**'EN ai assez que l'action de la région Ile-de-France, que je préside depuis 1998, ne soit vue qu'à travers le prisme judiciaire des « affaires » des marchés d'Ile-de-France. Le conseil régional, c'est 15 milliards de francs de budget par an consacrés pour l'essentiel aux lycéens, aux apprentis, aux stagiaires de la formation professionnelle, aux transports publics et routiers, à l'amélioration de l'environnement, aux solidarités et à la culture.

C'est un contrat de plan, signé avec l'Etat, de près de 60 milliards de francs de 2000 à 2006, consacrés pour les deux tiers au système de transports et à l'amélioration de sa qualité de service, et, pour le reste, à l'université francilienne et à la recherche, à la politique de la ville, et au développement économique équilibré de notre territoire : c'est-à-dire à notre vie quotidienne ! C'est aussi une assemblée proche des citoyens, à l'écoute des associations et des acteurs économiques et sociaux : ce n'est donc pas « une administration de plus » mais un vrai outil de changement de la vie quotidienne des Franciliens.

Mais, puisqu'on continue à nous regarder sous l'angle exclusif des fameux « marchés des lycées d'Ile-de-France », il me faut en parler ! Lorsque j'ai été élu président du conseil régional, en mars 1998, la gauche plurielle s'était engagée, au cours de la campagne électorale qui avait précédé, à remettre de l'ordre dans les affaires de la région. J'avais alors, sur mon bureau, un rapport établi par les magistrats de la chambre régionale des comptes qui avait été rendu public, comme la loi l'y obligeait, par mon prédécesseur et qui pointait un certain nombre de dysfonctionnements ou d'irrégularités dans les procédures de passation de marchés publics dans les lycées franciliens.

Fidèle à nos engagements de

campagne, soutenu par l'ensemble des composantes de la majorité relative et l'immense majorité des conseillers régionaux, quelle que soit leur sensibilité politique, j'ai confié à Roger Madec, vice-président du conseil régional, la délégation des marchés publics, en lui donnant mandat de rendre absolument transparents toutes nos procédures et d'appliquer en toutes choses un respect intransigent de la loi. C'est ce qu'il a fait.

Dès 1998, et au-delà de la suppression des assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO), décidée au cours de la précédente mandature, le conseil régional a mis fin au système contesté - et contestable - des marchés d'entreprises de travaux publics (METP). Qu'est-ce qu'un METP ? Eh bien, des entreprises se voyaient confier pour dix ans tous les travaux d'entretien, de rénovation ou de construction d'un établissement scolaire. Elles avançaient à la région les budgets nécessaires que le conseil régional devait rembourser pendant dix ans, en payant bien évidemment des intérêts élevés car les entreprises n'empruntent pas aux taux très bas de la région Ile-de-France !

Coût de ce système élevé pour le contribuable, risques d'ententes préalables des entreprises entre elles, exclusion des PME de la concurrence, ces anomalies, pointées par la chambre régionale des comptes, ont conduit à l'une des premières décisions politiques du nouvel exécutif : la suppression pure et simple des METP. En même temps que les METP, le conseil régional a mis fin au système dit de « conception-réalisation » qui revenait en fait à choisir un projet architectural auquel était rattachée une entreprise, le tout sans mise en concurrence. Nous avons voulu rompre également avec les procédures d'appels d'offres restreints qui visaient à cibler un petit nombre d'entreprises en fonction de la

technicité des travaux à effectuer. Cette procédure pouvait favoriser les ententes d'entreprises : nous l'avons abandonnée.

De même avons-nous confié directement aux établissements scolaires (470 lycées publics dans la région...) le soin d'organiser la sélection des entreprises fournissant le matériau nécessaire au chauffage des lycées. En effet, auparavant, la région centralisait l'ensemble des marchés de chauffage et, bien évidemment, seules quelques grandes entreprises pouvaient répondre à la demande. Aujourd'hui, la région n'assure plus que la maintenance et l'entretien du matériel.

## Appliquer en toutes choses un respect intransigent de la loi

Quant aux élus de la commission des marchés, ils reçoivent aujourd'hui les dossiers qui doivent être examinés huit jours avant la tenue de la commission. Il n'était pas rare dans le passé qu'ils découvrent leur dossier en séance. Les enveloppes contenant les offres des entreprises, quant à elles, sont décachetées devant les élus et non plus au fond d'une pièce en dehors de leur contrôle. Toute fraude à ce stade de la procédure est impossible et serait immédiatement dénoncée par les commissaires.

Par deux fois, j'ai saisi, sur proposition de Roger Madec, la direction de la répression des fraudes, de la concurrence et des prix parce qu'un soupçon d'entente entre entreprises pouvait être évoqué. A de multiples reprises, et parce que les mêmes soupçons pouvaient peser sur des opérations, des

appels d'offres ont été déclarés infructueux et relancés sous d'autres formes.

Enfin, le conseil régional refuse, désormais, d'utiliser la procédure prévue par la loi qui lui permettrait de négocier directement les prix avec les entreprises, sans passer par la commission des marchés, en cas de dépassement de l'enveloppe financière initiale. Parce que cette procédure pouvait donner lieu à soupçon, nous l'avons abandonnée.

Le conseil régional d'Ile-de-France, aujourd'hui, va au-delà de ce que lui impose la loi. Cette rigueur a un coût politique qu'il nous revient d'assumer : les procédures déjà complexes et longues concernant, par exemple, des travaux dans des lycées qui sont attendus par les enseignants, les élèves et leurs parents peuvent connaître des retards qui leur semblent inacceptables. J'assume, avec le vice-président chargé des lycées, Yannick Bodin, ces inconvénients et toutes les critiques qui y sont liées : tel est le prix de la transparence. Mais je veille, en permanence, à ce que la sécurité des bâtiments soit totale.

Aujourd'hui, le conseil régional peut sereinement attendre la certification « ISO 9002 » de ses procédures. Dans l'affaire des « marchés des lycées », qui concerne le passé, il faut que la justice passe, librement et en toute sérénité. Comme toute partie civile, le conseil régional veillera à obtenir réparation, s'il a subi un préjudice, dont il appartiendra à la justice, et à elle seule, de déterminer l'importance. Quant aux responsables de ce préjudice, il reviendra à la justice, et à elle seule, de les appeler à comparaître et à rendre des comptes.

*Jean-Paul Huchon est président du conseil régional d'Ile-de-France.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhormeau  
Directeur artistique : Dominique Roynet  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (*Éditoriaux et analyses*); Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*); Michel Kajman (*Débats*); Eric Fottorino (*Enquêtes*); Éric Le Boucher (*Internation*); Patrick Jarreau (*France*); Anne Chemin (*Société*); Claire Blandin (*Entreprises*); Jacques Buob (*Aujourd'hui*); Josyane Savigneau (*Culture*); Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Éric Pailoux; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat; directeur des relations internationales : Daniel Vernet; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minç, président; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Le rôle du manuel d'histoire

**ON NE SAURAIT** trop insister sur l'influence déterminante que les livres de classe exercent sur l'attitude des enfants envers les peuples étrangers. Le rôle essentiel joué par le maître et par les responsables de l'élaboration des programmes d'études ne diminue en rien l'importance du manuel : c'est lui en effet qui pour la première fois ouvre à la plupart des écoliers des perspectives sur les autres nations, et l'impression qu'ils en retirent est la plus durable.

L'Unesco a inscrit à son programme la réforme des livres de classes; à Montréal, cet été, le problème des manuels de géographie a été examiné, tandis qu'à Bruxelles était organisé un séminaire chargé d'étudier celui des manuels d'histoire. Quels sont les critères proposés ? L'histoire doit être une méditation, une réflexion sur l'évolution de la civilisation : cette « his-

toire de la civilisation » doit nettement dominer l'histoire militaire, politique et dynastique. Cette conception dépend d'une préoccupation constante : la mise en évidence de l'interdépendance des événements historiques et l'interpénétration de la science, de l'éducation et de la culture propres aux diverses nations. L'histoire nationale doit être mise en corrélation avec l'histoire générale; l'apaisement des ressentiments nationaux, raciaux et idéologiques impose impérieusement la reconnaissance des erreurs commises par son propre pays. Le manuel d'histoire doit donc contribuer efficacement à l'éducation morale; il doit refléter l'attachement sincère de son auteur à l'ordre juridique international.

Jacques-H. Guérif  
(28 décembre 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## Les nouveaux chantiers de l'Europe

Suite de la première page

Même punition, même motif pour François Mitterrand qui, il est vrai, chercha aussi, à la Bainville, thuriféraire des Habsbourg, à sauver ce qu'il pouvait de l'Empire soviétique en déclin, ainsi que de son bonzaï yougoslave. Si Helmut Kohl eut la hauteur de vue de ne pas faire payer au prix fort à la France le lâchage de l'unité allemande en 1989, il poursuivit ensuite son chemin sans tenir le même compte de Paris qu'après.

Si la France avait suivi Jacques Delors à l'époque, elle serait partie prenante du relèvement de l'Allemagne. Elle en est aujourd'hui spectatrice. Par chance, ce relèvement est loin d'être complet. Il faut à l'Allemagne d'aujourd'hui se réinventer tout aussi radicalement qu'en 1949, et enrayer un processus de déclin économique et démographique bien plus marqué qu'en France ou en Angleterre.

On connaît la célèbre anecdote où Bismarck rabroue son collaborateur Delbrück venu lui présenter sa « carte de l'Afrique » avec les opportunités qu'il pensait y discerner au profit de l'Allemagne. Cette entrevue se clôt par la péroraison suivante : « *Vous voyez, monsieur Delbrück, à l'est j'ai la Russie, à l'ouest l'Angleterre et la France. C'est cela, ma carte de l'Afrique.* » Triste retour des choses, l'actuel chancelier, qui n'est pas de fer celui-là, pourrait tout aussi bien s'exclamer devant son ministre des affaires étrangères venu lui présenter sa carte de l'Europe fédérale : « *Vous voyez, monsieur Fischer, ici j'ai Philip Holzmann, dont je viens d'empêcher la faillite, là la ville d'Eisenhüttenstadt à la frontière polonaise avec ses 60 % de chômeurs de la sidérurgie, ici encore Daimler où Jürgen Schrempp a des ennuis avec sa filiale Chrysler, et Berlin qui est un chantier inachevé à tous égards. Voilà ma carte de l'Europe fédérale.* »

Le brillant historien social-démocrate de Weimar Eckardt Kehr avait fait du primat de la politique intérieure une mystique

démocratique, qu'il opposait terme à terme aux instrumentalisation bismarckiennes de la puissance extérieure. Élevés par une université de gauche de la RFA dans ces conceptions néo-kantianes parfaitement estimables, les actuels dirigeants soixante-huitards de l'Allemagne soignent leur *Weltschmerz*, leur souffrance avec le monde, en aspirant pour l'Allemagne à la *Weltschweiz*, à la Suisse mondiale, et c'est bien ainsi.

Mais, au passage, ils doivent gérer les aspirations de leur opinion à une identité nationale plus forte, plus normale : qu'ils aient voulu, dans ces conditions, une prise en compte de leur taille numérique dans les votes au conseil des ministres n'était qu'un caprice sans conséquence qu'il eût fallu leur accorder avec grâce. Mais, une fois de plus, se manifeste à cette occasion en France cette crainte révérentielle d'une Allemagne qui n'existe pas. L'Allemagne, dont nous devons tous espérer le redressement, sans lequel l'Europe n'avancera plus, ne peut rien faire sans la France... sinon se jeter dans les bras des Etats-Unis, qui n'en veulent pas.

La France ne peut s'avancer en ce domaine qu'avec ces deux grands « petits pays » que sont la Belgique et les Pays-Bas, ses plus vieux alliés sur le continent. Chaque fois que la France est grande, elle est alliée à la libre Hollande, dont les maximes calvinistes lui ont été données par un prince français, grand entre tous, Guillaume d'Orange; chaque fois que la France s'abaisse, elle entre en conflit avec La Haye, et les deux nations les plus vieilles du continent en sortent affaiblies. Une véritable initiative allemande de la France exigerait donc de renouer avec le Benelux, et plus généralement de retrouver l'intelligence stratégique d'un Richelieu qui tenait les petits Etats de l'Europe, du Portugal à la Suède, pour les éléments moteurs de son édification.

Mais cela fait, et obtenu l'abandon des sots gargarismes de la grandeur, il faut proposer aux Allemands d'aller de l'avant dans les deux domaines dont la Commission de Bruxelles ne peut pas encore s'occuper vraiment, la politique industrielle et la culture. Dans un monde de concurrence améliorée et de subventions rognées, ces deux axes n'en font qu'un : la formation des hommes.

La III<sup>e</sup> République a gagné le pari de la démocratie en créant l'école publique; la VI<sup>e</sup> République dans laquelle nous entrons gagnera le pari de l'Europe en créant un vaste système de formation et de « seconde chance » pour tous avec l'Allemagne, aussi performant en matière de recherche-développement que celui du Japon, aussi ouvert au monde extérieur que celui des Etats-Unis, aussi riche en humanisme que ceux, dépassés, de l'ancienne France et de l'ancienne Allemagne. Ce premier chantier pourrait en susciter d'autres, tant les problèmes d'industrie, de recherche et d'éducation sont intimement liés. C'est ainsi que la France peut proposer à l'Allemagne de bâtir avec elle une modernité culturelle et technologique distincte de celle de l'Amérique.

### L'ANGLETERRE, UNE MENACE

Distincte, mais pas hostile - et ici resurgit dans toute sa force la question anglaise. Il y a dans le discours de Londres aujourd'hui un côté Méséglise et un côté Guermandes, des « minaberies » à la Chamberlain d'un côté et le sublime churchillien de l'autre. Disons-le franchement : l'Angleterre peut être une menace terrible pour la construction européenne. Dans un moment de fascination pour le modèle de croissance américain, elle a séduit bien des Européens avec la perspective d'un relâchement de l'effort communautaire : elle flatte le goût retrouvé du grand large des Ibériques, elle encourage le particularisme scandinave, qui se rêverait bien en Canada de l'Euroland, elle pousse à un élargissement sans acquis communautaire, et elle sabote les sanctions contre l'Autriche au nom de la non-ingérence.

Mais cette même Angleterre est celle qui a défendu sans relâche la nécessité d'une intervention terrestre au Kosovo, mené la chasse aux criminels de guerre en Bosnie, retrouvé le goût de l'action déterminée en Sierra Leone, tendu la main à Poutine et surtout porté avec une évidente sincérité un projet de coopération militaire avec Paris, malgré toutes les mises en garde venues d'Amérique du Nord.

Tous les efforts qui seront faits pour la convaincre soit d'accepter l'actuelle construction communautaire (par ailleurs en panne), soit

d'accepter de s'en faire exclure volontairement par un « noyau dur », qui ne serait que la réédition moderne d'une Europe napoléonienne, sont voués à l'échec.

Alors que faire ? La réponse est simple, mais demande une révolution déchirante de notre diplomatie : il faut renoncer à notre anti-américanisme de pacotille et accepter que l'Angleterre joue un rôle moteur avec la France dans l'édification d'une Europe de la sécurité, partie intégrante de l'OTAN.

En échange de ce rôle prééminent, l'Angleterre devra consentir, comme l'avait voulu Winston Churchill en 1954, à une union plus étroite du continent qui ne se traduira jamais institutionnellement contre elle. Si elle refuse la main tendue, c'est elle qui s'isolera, et l'Amérique n'y gagnera rien. Si elle accepte cet arrangement pragmatique, elle pourra profiter tout à loisir, sans contrainte supranationale, de la renaissance européenne.

Nous sommes critique de l'actuelle diplomatie française mais non des hommes, souvent courageux et lucides, qui ont mission de la mener au jour le jour. Bien davantage des conceptions surannées et irréalistes qui sont malheureusement l'apanage d'une certaine légèreté nationale. Dans la décennie qui a précédé Sedan, nous eûmes ainsi l'expédition du Mexique et les zouaves du pape. Aujourd'hui encore, nous complotons en Afrique et fournissons à Yasser Arafat une aide à la dissertation. Équivalents modernes des errements de la fête impériale. Mais comme le disait si profondément Bismarck à Delbrück, notre carte de l'Afrique, si du moins nous voulons éviter le retour de Sedan, ne serait-ce pas tout simplement l'Europe ?

Alexandre Adler  
pour Le Monde

### RECTIFICATIF

#### PIROQUES

Une erreur a été commise dans la légende de la photo des pirogues néolithiques exposées au Musée Carnavalet (*Le Monde* daté 24-25 décembre). Il fallait lire que ces embarcations sont vieilles de six millénaires, et non de six siècles comme nous l'avons écrit.

**INDUSTRIE** Les grands constructeurs automobiles, engagés dans une bataille commerciale sans merci, sont bien décidés à réduire encore le coût de production de leurs véhicules.

● **LES ÉQUIPEMENTIERS** sont les premiers à être mis à contribution. Ils sont aujourd'hui responsables de 70 % de la valeur ajoutée d'une voiture. Un rôle prépondérant qu'ils

payent au prix fort. ● **LA PRESSION** ne s'exerce pas seulement sur les coûts. Les équipementiers doivent aussi être capables de suivre les constructeurs à l'étranger et de pro-

poser des solutions complètes et innovantes. ● **EN CONSÉQUENCE**, les équipementiers de premier rang (au contact direct des constructeurs) se tournent vers leurs fournisseurs

pour répercuter les efforts. ● **LES 4 500 FOURNISSEURS** de Valeo ont de quoi trembler. D'ici deux ans, 2 000 d'entre eux ne travailleront plus pour l'équipementier.

## Les restructurations s'intensifient dans l'équipement automobile

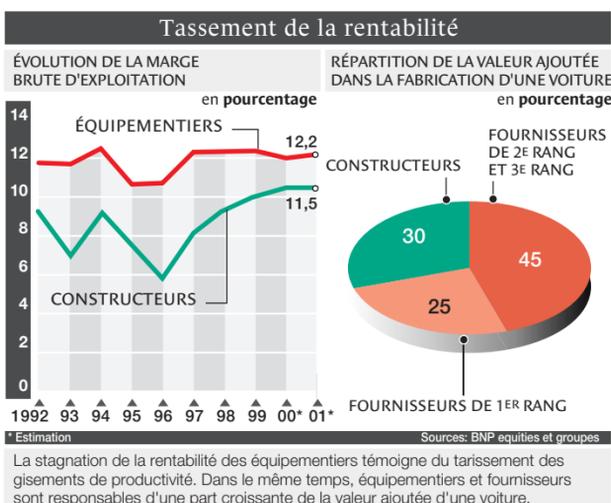
Soumis à une pression croissante des constructeurs, les Valeo, Bosch et autres Delphi exigent aujourd'hui de leurs propres fournisseurs qu'ils soient capables d'innover et de les accompagner à l'international. Un effort considérable que de nombreuses PME ne pourront réaliser

**LES 4 500 FOURNISSEURS** de Valeo ont de quoi trembler. D'ici deux ans, 2 000 d'entre eux ne travailleront plus pour l'équipementier automobile. Le secteur, boudé par les investisseurs, cherche à séduire pour regagner la confiance des marchés. « Jusqu'au milieu des années 90, les équipementiers vivaient bien, avec des marges de 7 % à 8 %, explique Marc Gouget, analyste chez BNP Paribas. Mais depuis que les constructeurs ont recouvert leur rentabilité, la pression se fait plus forte et les équipementiers sont poussés à faire de nouvelles économies qu'ils répercutent sur leurs propres fournisseurs. »

Illustration concrète de cette pression, les annonces spectaculaires des constructeurs automobiles. Chrysler veut, sur les deux prochaines années, réduire de 15 % le coût de ses achats. Renault a pour but d'économiser 8 000 francs par voiture d'ici à 2003. Pour atteindre ces objectifs, les équipementiers sont les premiers à être mis à contribution. Ils sont aujourd'hui responsables de 70 % de la valeur ajoutée d'une voiture, contre la moitié il y a vingt ans. Un rôle prépondérant

qu'ils payent au prix fort. « La règle, c'est le toujours plus et moins cher », résume un plasturgiste. Car la pression ne s'exerce pas seulement sur les coûts. Les équipementiers doivent aussi être capables de suivre les constructeurs dans leur internationalisation et proposer des solutions de plus en plus complètes et innovantes.

Les fournisseurs de premier rang, ceux qui sont en contact direct avec les constructeurs, ont tenté de s'adapter. Ces dernières années, la productivité a progressé en moyenne de 5 % par an. Mais plus on avance, plus le gisement s'épuise. « Les constructeurs et le premier rang cherchent à réduire le nombre de références et à allonger les séries, ce qui crée une pression monstrueuse en bout de chaîne », explique M. Gouget. Sous l'effet conjugué des 35 heures et de la hausse du prix des matières premières, la situation se complique encore. Certains plastiques sont de 20 % à 50 % plus cher qu'en 1999, alors que la matière constitue un tiers des coûts de fonctionnement. « Mais, la plupart du temps, les constructeurs ne veulent pas en entendre



parler et demandent les mêmes efforts qu'avant », se plaint Jean-Luc Brillanceau, délégué général du Groupement de la plasturgie automobile.

Dans ce contexte, les équipementiers se tournent à leur tour vers leurs fournisseurs (les deuxième et troisième rangs) pour répercuter les efforts que leur demandent les constructeurs. « Les achats constituent l'une des principales zones d'amélioration de notre rentabilité », confie Christine Bénéard, directrice des achats de Valeo, qui s'empresse de préciser que « la révolution sera difficile à imposer. Beaucoup de nos fournisseurs sont des PME, alors que les constructeurs avaient en face d'eux des groupes déjà constitués ».

C'est dans ce cadre que Valeo compte restructurer sa filière d'achat en diminuant le nombre de ses fournisseurs. « Il ne s'agit pas de réduire pour réduire, le but c'est de garder les meilleurs »,

explique Christine Bénéard. « Cela doit se faire sur la base du partenariat avec des devoirs et des obligations mutuelles », ajoute-t-elle. Les équipementiers attendent désormais que leurs fournisseurs leur apportent des solutions complètes. « Nous ne voulons plus acheter un ressort chez l'un, le faire traiter chez un autre et l'intégrer dans un système plus complet chez un troisième, nous cherchons à avoir un seul interlocuteur capable de nous proposer un sous-ensemble », souligne Christine Bénéard. En échange, l'équipementier implique son fournisseur plus tôt dans les projets et s'engage à lui apporter un volume de commandes plus important.

Plus facile à dire qu'à faire. Beaucoup de petites entreprises ne sont pas armées pour répondre à ces critères. « Nous avons des difficultés à trouver les fournisseurs qui vont être capables de développer les nouvelles technolo-

gies dont nous avons besoin », reconnaît Win Wall, directeur des achats de Michelin. Valeo n'a pour le moment signé que trente partenariats au lieu des cinquante escomptés fin 2000.

De la même façon que les constructeurs ont délégué certaines fonctions aux équipementiers de premier rang, ceux-ci demandent aux deuxième et troisième rangs de développer de plus en plus d'innovation. Plaselec, un petit plasturgiste de Seine-et-Marne, a embauché cette année douze ingénieurs et techniciens pour développer de nouveaux produits, alors que jusqu'à maintenant la recherche et développement mobilisait trois personnes. Des efforts qui permettent de conserver les marchés, mais qui souvent ne se révèlent pas rentables pour l'entreprise. « Quand on travaille avec le secteur automobile, explique Jean-Luc Brillanceau, on y laisse sa chemise, mais on apprend énormément. » Philippe Hannotin, PDG de Plaselec, confirme : « Pour un plasturgiste, on ne peut pas se passer de l'automobile, c'est là que ça se passe en termes d'innovation et de méthodes. » Alors, pour s'en sortir, beaucoup d'entreprises tentent d'amortir les investissements en se diversifiant. Certains plasturgistes se sont ainsi lancés dans les boîtiers de téléphones portables, où les marges sont plus confortables.

Autre difficulté pour ces PME : l'internationalisation. Plaselec vient d'être choisi par un équipementier pour l'accompagner dans un projet au Brésil, dans le sillage de l'usine Renault de Curitiba. Pas évident lorsqu'on a 230 salariés et qu'on réalise 180 millions de francs de chiffre d'affaires. « Si l'on dit non, on perd le marché », explique le PDG, tout en recon-

naissant que l'internationalisation offre de nouvelles opportunités : « Une dizaine de clients nous ont contactés pour travailler sur d'autres projets au Brésil », confie M. Hannotin.

La réorganisation des rapports entre fournisseurs et équipementiers se passe sous le regard bienveillant des constructeurs. « Nous restons prescripteurs pour certains sous-composants stratégiques », précise Marc Kirszenberg, responsable du panel fournisseurs de PSA. Chez Renault, on reste également vigilant : « Certains fournisseurs de troisième rang ne savent même pas qu'ils travaillent pour l'industrie automobile, affirme

### Sous l'effet conjugué des 35 heures et de la hausse du prix des matières premières, la situation se complique encore

Jean-Baptiste Duzan, directeur des achats de Renault. Un jour, un fabricant de ressorts avait modifié certains paramètres sans en informer personne. Ce changement avait entraîné des problèmes de qualité sur une boîte de vitesses. »

La rationalisation des achats des équipementiers doit donc également contribuer à l'amélioration de la qualité. Valeo compte diviser par quatre la proportion de pièces défectueuses. Chez Plastic Omnium, on n'achète plus du kilo de peinture, mais du mètre carré sans défaut. De la même façon, avoir de meilleurs fournisseurs signifie une amélioration sensible des délais de développement. En impliquant plus tôt des fournisseurs, Valeo veut diviser par deux ses temps de développement d'ici à 2002.

Des objectifs ambitieux qui ne se réaliseront pas sans casse chez les fournisseurs. Ceux qui n'apportent pas d'innovation, qui ne peuvent pas suivre à l'international et qui ne respectent pas la qualité que les équipementiers leur réclament seront rayés sans ménagement du panel de fournisseurs. Ils n'ont pas vraiment le choix : la plupart du temps, l'équipementier est propriétaire de l'outilage ou des moules qui servent à fabriquer les pièces qu'il commande. Du jour au lendemain, il peut donc décider de les retirer pour les installer dans la PME d'à côté.

S. L.

Stéphane Lauer

### La sous-traitance des achats se développe

Dans leurs efforts de restructuration, les équipementiers de premier rang cherchent à réduire le nombre de leurs fournisseurs. Par exemple, chez Valeo, 80 % des fournisseurs ne réalisent que 20 % du chiffre d'affaires global des achats. Cette multiplication des interlocuteurs est un facteur de coût non négligeable. Pour remédier à la situation, Valeo tente de faire émerger des entreprises mairaines, chargées de prendre la tête d'un pool d'une dizaine de PME.

Autre solution, la sous-traitance des achats. Sur un plan administratif, une facture coûte environ 700 francs. Des sociétés de conseil, comme K-Buy, sont chargées de servir d'interface pour diminuer ces coûts. Responsables d'une centaine de fournisseurs, à l'arrivée elles ne présentent à leur client qu'une seule facture.

## Une dizaine de groupes mondiaux seulement devrait subsister en 2008

**SI LA CONCENTRATION** des constructeurs automobiles marque une pause après deux années de mouvements intenses, en revanche la recomposition du secteur des équipementiers bat son plein. Dernière rumeur en date, Fiat serait sur le point de vendre certaines activités de sa filiale Magneti Marelli au groupe américain Visteon. Selon l'hebdomadaire américain *Automotive News*, l'opération pourrait aboutir dans les semaines qui viennent.

La concentration des équipementiers est donc loin d'être achevée. En moins de dix ans, leur nombre s'est réduit de façon drastique, passant de 30 000 à 8 000, dont seulement 2 000 de premier rang (ceux qui sont en contact direct avec les fournisseurs). Le Clepa - l'association européenne des équipementiers automobiles - pronostique qu'il n'en restera plus que 150 en 2008. Parmi eux, seuls une dizaine auront une envergure mondiale et une taille suffisante pour avoir un

pouvoir de négociation avec les constructeurs. « Quand six groupes automobiles concentrent 80 % du marché dans leurs mains, il faut que les équipementiers soient des interlocuteurs crédibles pour les fournir sur les marchés où ils sont présents », explique Pierre Lévy, PDG de Faurecia, justifiant ainsi la dernière acquisition du groupe, Sommer-Allibert.

### PROPOSER DES SOLUTIONS COMPLÈTES

Pourtant, les équipementiers ont encore du mal à traiter d'égal à égal avec leurs clients, les constructeurs. Ceux qui prédisaient une inversion des rapports de force au milieu des années 90 doivent aujourd'hui déchanter. Parmi les quatre leaders mondiaux, trois sont encore fortement liés à des constructeurs. Delphi et Visteon réalisent encore les trois quarts de leur chiffre d'affaires avec respectivement General Motors et Ford. Tandis que Denso reste dans la mou-

vance de Toyota. Les autres doivent encore se plier aux exigences de leurs clients, qui sont de plus en plus difficiles à tenir.

Les constructeurs se sont ainsi déchargés de toute une partie des frais de recherche et développement (R et D), que les équipementiers doivent désormais assurer. « La R et D est passée de 1 % de notre chiffre d'affaires en 1990 à près de 7 % en 2000 et même à 10 % sur certaines applications », constate Jean-Louis Vaysse, directeur de l'innovation de Plastic Omnium. Illustration de cette tendance : le développement des fonctions électroniques dans les voitures. « La puissance de calcul embarquée sur une Peugeot 607 est équivalente à celle du premier Airbus », affirme Bernard Streit, président de HBS Technologie, spécialisé dans la protection de câblages électriques.

Les équipementiers doivent être également plus innovants afin d'être capables de proposer des solutions complètes aux cons-

tructeurs sous la forme de « modules » comprenant, par exemple, planche de bord, instrumentation, système de climatisation et coussins gonflables dans un même sous-ensemble. Le marché mondial des modules devrait passer de 43 milliards de dollars aujourd'hui à 111 milliards dans dix ans, indique une étude de la banque Salomon Smith & Barney.

Toutes ces évolutions pèsent sur la rentabilité des équipementiers, d'autant que, dans le même temps, les constructeurs ne relâchent pas la pression sur les prix. Sur les trois dernières années, les baisses réclamées atteignent 8 % en moyenne par an. « Maintenir la pression sur les équipementiers conduirait à une accélération de la concentration et à un rééquilibrage du rapport de force au détriment des constructeurs », pronostique une étude de BNP Equities.

S. L.

Stéphane Lauer

## Le président de l'Association française d'épargne-retraite (AFER) mis en examen

« MA DÉTERMINATION reste entière », a déclaré, mardi 26 décembre, Gérard Athias, président et fondateur de l'Association française d'épargne retraite (AFER), visiblement affecté par sa mise en examen, qu'il a lui-même annoncée. Le juge Philippe Courroye l'a mis en examen ainsi qu'André Le Saux, ancien trésorier de l'association d'assurance-vie, pour « abus de confiance, tromperie sur une prestation de service et publicité de nature à induire en erreur ». Ces décisions s'accompagnent d'un contrôle judiciaire. « Cela me permettra enfin de donner des explications au juge... », a lancé mardi M. Athias. Les dirigeants de l'AFER ont tenu à rassurer leurs 530 000 adhérents. « Ces affirmations ne reposent sur aucune réalité », ont-ils indiqué dans un communiqué.

La plus importante association d'assurance-vie française se trouve au centre d'une affaire judiciaire depuis plus d'un an. Une plainte

a été déposée par plusieurs adhérents, courtiers et cadres, de l'AFER qui a débouché en septembre 1999 sur l'ouverture d'une information judiciaire contre X. Le 10 janvier 2000, le siège de l'AFER et le domicile de M. Athias ont été perquisitionnés.

### SOCIÉTÉS ÉCRANS

Les plaignants affirment notamment que les deux dirigeants avaient opéré des détournements de fonds, à hauteur d'environ 800 millions de francs, notamment par le biais de sociétés écrans. MM. Athias et Le Saux avaient reconnu avoir perçu un intéressement global de 423 millions de francs chacun, en janvier. Rappelant qu'il « n'y a rien de nouveau sur le fond du dossier » depuis le 10 janvier, les dirigeants de l'AFER ont rappelé que « pas un centime de ce montant n'a été prélevé sur l'épargne des adhérents mais sur la part des frais d'entrée », qui revenait à la compagnie d'assurance,

Abeille Vie, filiale de l'assureur britannique CGNU. C'est sur ce montant que le bât blesse. M. Le Saux a admis avoir commis une erreur en ne révélant pas l'accord de rémunération conclu en 1986 entre la compagnie d'assurance Abeille Vie et les deux dirigeants. Cet accord prévoyait une rémunération en fonction de la croissance de l'AFER. Avec la montée en puissance de l'association, l'intéressement annuel est passé de 5 millions à 38 millions de francs au fil des ans. « Cet intéressement doit être apprécié à la lumière de ce qu'a été le rôle de l'AFER et de ses dirigeants lors de sa création », il y a bientôt vingt-cinq ans, a rappelé Bernard Pottier, président de CGU France, filiale française de l'assureur britannique qui gère les fonds collectés par l'association. S'ils rejettent haut et fort toute irrégularité, les responsables de l'association reconnaissent toutefois que des améliorations peuvent être apportées. Le cabinet d'expertise

comptable Salustro Reydel, mandaté en février par le conseil d'administration de l'AFER, avait indiqué en mai : « sans que les dispositions légales et réglementaires aient été enfreintes (...) les positions d'actionnaires significatifs d'une société d'assureurs et d'animateurs justifient la mise en place et l'application de règles de corporate governance ».

Si ces affaires ont suscité des inquiétudes, les épargnants n'ont pas déserté l'AFER. Bien au contraire, l'association a vu sa collecte progresser de 30 % en 2000 (11 milliards de francs), soit 10 % de plus que le marché d'assurance-vie, « sans avoir bénéficié de transferts de PEP bancaires », se félicite Hani Gresh, président du GIE AFER, structure de gestion intermédiaire entre l'association et l'assureur. L'AFER a accueilli 30 000 nouveaux adhérents en 2000, et totalise 160 milliards de francs d'actifs.

Pascale Santi



# L'arrivée de la presse gratuite bouscule les journaux italiens

Le groupe de presse suédois Modern Times Group a lancé à Rome et à Milan un quotidien gratuit baptisé « Metro ». Après quelques mois d'existence, la diffusion de ce journal atteint 400 000 exemplaires

## Les disques numériques vierges seront taxés

LA TAXATION de la copie privée, limitée jusqu'à présent aux cassettes vidéo et audio, va être étendue aux supports numériques vierges (CD-Rom, DVD...), a annoncé le ministre de la culture et de la communication. Cette extension a été décidée jeudi soir 21 décembre par la commission indépendante créée en 1998 et composée de représentants des industriels de la filière musicale, des consommateurs et des ayants droit. Les supports intégrés à des matériels informatiques ou grand public, tels que les disques durs, devraient être également soumis à cet impôt. La taxe, qui est aujourd'hui de 1,50 franc par heure enregistrable pour les cassettes audio et de 2,25 francs pour les supports vidéo, va être augmentée de 25%. Son produit restera réparti entre les auteurs (50%), les artistes interprètes (25%) et les producteurs (25%) pour la copie audio et à parité (33%) entre les trois catégories pour la vidéo.

**MILAN**  
*correspondance*  
Pour la première fois, le 3 juillet, un quotidien gratuit a été distribué en Italie, dans le métro romain. Depuis fin octobre, Metro est aussi disponible à Milan. Ce journal est édité par le groupe suédois Modern Times Group, qui a exporté son modèle dans une vingtaine de villes hors de Suède (*Le Monde* des 17 novembre et 27 décembre) et revendique plus de 4 millions de lecteurs dans le monde.

Dans un pays où les ventes de quotidiens ne sont que de 5,5 millions d'exemplaires par jour (en France, il s'en vend chaque jour plus de 8 millions), la distribution d'un nouveau titre à plus de 400 000 exemplaires (environ 220 000 à Rome et le reste à Milan, selon Metro) n'est pas passée inaperçue. Toutefois, les professionnels demeurent circonspects face à un phénomène encore récent, et certains se méfient des chiffres annoncés par le groupe suédois. Giuseppe Carangelo, responsable du département études et recherches de la centrale d'achat d'espaces Carat Expert, considère le lancement de Metro comme une « nouveauté importante », mais reste prudent quant à l'utilisation de ce support pour des campagnes publicitaires. Toutefois, il a été agréablement surpris par l'intérêt du public. « Tout le monde prend le journal, même ceux qui en ont déjà un autre sous le bras, constate-t-il, ce qui montre que c'est une bonne initiative. »

Selon M. Carangelo, l'accueil réservé à Metro, dans un pays qui lit peu de journaux, s'explique par l'absence d'une presse quotidienne populaire et par la simplicité de ce nouveau journal, facile à lire dans les transports en commun. Il estime qu'un tel produit pourrait

devenir un élément important pour les campagnes publicitaires locales, ou un complément d'une campagne nationale.

De format tabloïd, Metro affiche une grande photo couleur en « une ». Ses articles sont très courts. La pagination standard est de 24 pages, souvent augmentée à 28 ou 32 pages, selon le directeur, Fabrizio Paladini. « Le concept de base de Metro est que le journal se lit en 20 à 25 minutes », indique M. Paladini, qui souligne que ce format est celui choisi dans d'autres pays par le groupe. « Notre succès n'a pas été réalisé aux dépens des autres journaux. Nous avons conquis un nouveau lectorat », assure-t-il. Citant un sonda-

ge Abacus-Sofres, M. Paladini montre que 74% des personnes qui prennent le journal le gardent. Il précise que, vers 9 heures du matin, les stocks sont épuisés ! « Nous cherchons à prouver que, contrairement à l'idée communément admise, un journal gratuit peut être de bonne qualité », ajoute-t-il en indiquant que la rédaction compte douze journalistes à Rome et neuf à Milan. Pour éviter de dénaturer le quotidien, la publicité ne doit pas dépasser 40% de la pagination, explique M. Paladini : « Si nous avons plus de publicité, nous augmentons le nombre de pages. » M. Paladini estime que les revenus provenant de la vente d'un quotidien sont « très bas »

par rapport aux revenus publicitaires. En réduisant le prix ou en rendant le journal complètement gratuit, la diffusion augmente et il est possible de relever les tarifs publicitaires, soutient-il. M. Paladini souligne que le journal enregistre un meilleur succès en Italie qu'ailleurs, et Metro pense arriver à l'équilibre en deux ans, contre les trois ans généralement prévus par le groupe pour le lancement d'un gratuit.

**NOUVEAU LECTORAT**  
A Rome, grâce à un accord avec la société qui gère le réseau métropolitain, Metro est accessible en libre service, mais à Milan, la société a perdu l'appel d'offres qui lui

aurait donné la même possibilité. Celui-ci a été gagné par le groupe suisse 20 Minutes - dont le groupe norvégien Schibsted est le principal actionnaire - en partenariat avec le quotidien milanais *Il Giornale*. Par conséquent, Metro est distribué à la main, à l'extérieur des bouches de métro.

Mais son concurrent a quelque difficulté à monter son projet : en tant que société d'un pays non membre de l'Union européenne, 20 Minutes ne peut pas établir un journal en Italie, même en association avec *Il Giornale*. Les deux partenaires sont en quête d'une solution, mais pour l'instant aucune date n'est prévue pour le lancement du journal. La concurrence espère que ce contretemps pourra rouvrir les jeux à Milan, mais selon l'ATM, la société qui gère les transports publics milanais, les candidats choisis seront en mesure de lancer le journal d'ici peu. La concession est de trois ans, et le concessionnaire versera 1 milliard de lires (516 000 euros) par an, plus un minimum de 3% des revenus à l'ATM.

Pour Gaetano Mele, directeur général des quotidiens du groupe RCS Editori, qui publie *Il Corriere della Sera*, il semble difficile que plus de deux journaux gratuits puissent coexister à Milan. Son groupe, qui avait participé à l'appel d'offres, voit dans la presse gratuite un moyen de toucher un nouveau lectorat, notamment celui des jeunes (*lire ci-contre*). M. Paladini, de Metro, pense qu'il n'y a pas de limite au nombre de gratuits qui peuvent être présents sur un marché, mais que le montant des investissements nécessaires constitue un frein : « C'est pourquoi nous nous sommes dépêchés de lancer le produit, pour être les premiers en Italie. »

Ph. W.

### TROIS QUESTIONS À...

#### GAETANO MELE

1 **Vous êtes directeur général des quotidiens du groupe RCS Editori, qui publie le journal milanais *Il Corriere della Sera*, premier quotidien national italien ; votre groupe a participé à l'appel d'offres pour la distribution d'un quotidien gratuit dans le métro milanais. Selon vous, quelle est la stratégie à adopter dans ce secteur ?**

Pour la première fois, la presse quotidienne peut, grâce aux gratuits, adopter les techniques utilisées pour les produits de grande consommation. Un éditeur peut devenir un acteur global en utilisant la même formule pour différents marchés - en ne changeant que la langue du journal - ainsi qu'une marque unique. Pour ces raisons, les quotidiens gratuits doivent être considérés comme une activité internationale et non seulement nationale.

2 **Le droit de distribuer un quotidien gratuit dans le métro milanais a été attribué au groupe suisse 20 Minutes. Pouvez-vous développer cette activité sans être présent à Milan ?**

En théorie, on pourrait développer l'activité de quotidiens gratuits ailleurs, sans être présents à Milan. Toutefois, Milan compte beaucoup dans le panorama de la presse italienne en terme de revenus publicitaires. Les quotidiens gratuits nécessitent de forts moyens financiers en raison des nombreux lancements de titres que réclame une présence internationale, et chaque titre a besoin de trois ans pour atteindre l'équilibre. Le groupe suédois qui édite Metro peut financer en partie son expansion grâce au succès de son édition de Stockholm.

3 **Pensez-vous que les quotidiens gratuits puissent constituer un risque pour les quotidiens traditionnels ?**  
Non, ils ne sont pas un risque

fatal pour les quotidiens payants. Toutefois, ces derniers devront être plus attentifs à leur prix de vente. Ils devront également repenser leur couverture éditoriale. Peut-être devront-ils avoir une meilleure couverture des événements locaux et offrir plus d'articles de commentaires, qui permettent de les différencier des gratuits et justifier le prix d'achat.

Dans le cas des journaux italiens, peut-être faudrait-il moins de commérages politiques. Si la presse quotidienne italienne continue à avoir un poids important dans la formation de l'opinion publique, elle est devenue un marché mûr, qui a de grandes difficultés à attirer les jeunes. Ceux-ci sont attirés par des journaux similaires à ceux des quotidiens gratuits, non pas parce qu'ils coûtent peu, mais parce qu'ils sont faciles à lire.

Propos recueillis par Philippe Webster

## TABLEAU DE BORD

### ÉCONOMIE

#### Baisse de la production industrielle au Japon

LA PRODUCTION industrielle du Japon s'est contractée de 0,8% en novembre par rapport au mois précédent, accroissant ainsi les craintes d'un ralentissement de la reprise de l'économie nipponne, a annoncé le ministère du commerce et de l'industrie mercredi 27 décembre. Ce recul a déçu le marché qui attendait une progression de l'ordre de 0,3% après une hausse de 1,5% en octobre.

Les mises en chantier de logements neufs au Japon ont légèrement augmenté de 2,2% en novembre sur un an, a annoncé mercredi le ministère de la construction.

Les exportations d'automobiles au Japon ont reculé de 2,9% en novembre sur un an, à 371 421 véhicules, affectées par la faiblesse de l'euro et le ralentissement de la demande aux Etats-Unis (- 8,5%), a annoncé mercredi l'association des constructeurs JAMA. Les exportations vers l'Asie ont cependant fortement augmenté.

FRANCE : les prix des produits agricoles à la production ont augmenté de 0,2% en novembre par rapport au même mois de 1999, en données corrigées des variations saisonnières, a indiqué l'Insee mardi.

PÉTROLE : le prix du baril devrait commencer à diminuer progressivement en 2001 pour s'établir à 25 dollars puis à 21 dollars en 2002, selon un rapport de la Banque mondiale publié mardi par le quotidien vénézuélien *El Nacional*. Le prix moyen du baril pourrait même se situer entre 18 et 19 dollars au cours des dix prochaines années. Le ministre vénézuélien de l'énergie, Ali Rodríguez, a affirmé que si l'OPEP « ne prend de mesures » relatives aux prix du brut, ceux-ci « pourraient s'effondrer ». Le baril cotait mardi 26,64 dollars à New York.

### AFFAIRES

#### INDUSTRIES

BULL : le groupe informatique français devrait désigner d'ici à la fin février 2001 un nouvel actionnaire majoritaire pour son activité cartes à puces, indique mercredi 27 décembre le *Wall Street Journal*.

BMW : le groupe allemand attend de son ex-filiale britannique Rover, revenue en mai au consortium Phoenix, le remboursement d'un prêt de 500 millions de livres (850 millions d'euros) dès que Rover aura renoué avec les bénéfices, selon le *Financial Times*.

#### SERVICES

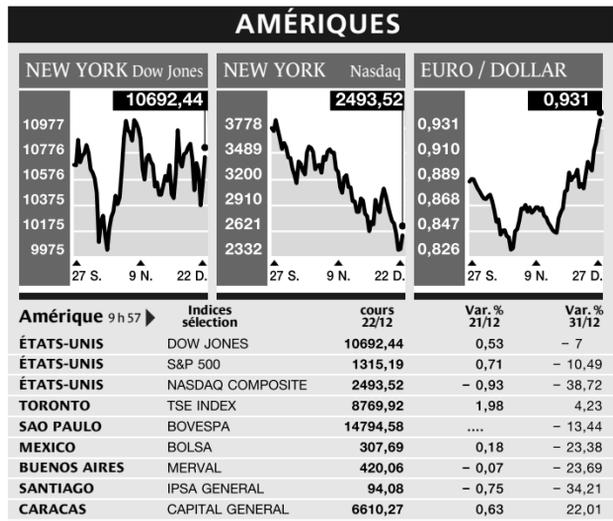
AVIATION : les conseils d'administration de Proteus Airlines, de sa filiale Flandre Air/Flandre Air Service, ainsi que de Regional Airlines ont entériné, mardi 26 décembre, la fusion qui doit donner naissance à un nouvel opérateur aérien régional. Air France est l'actionnaire de référence du nouvel ensemble.

FUTUROSCOPE : Philippe Laflandre, vice-président, de Disneyland Paris depuis 1998 devient directeur général du Futuroscope de Poitiers

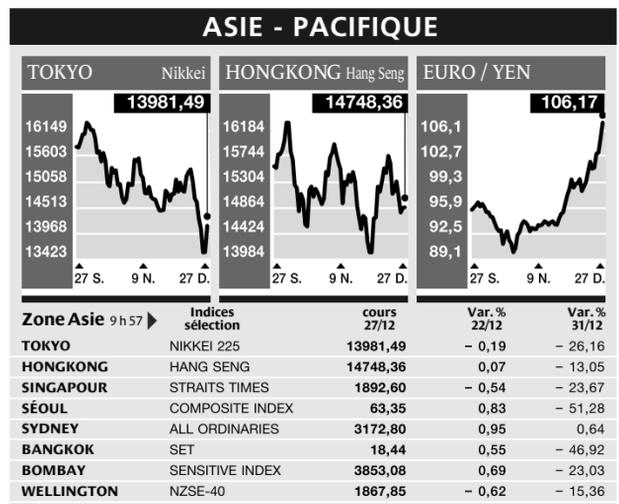
#### FINANCES

BANQUES JAPONAISES : la fusion des banques japonaises Sumitomo Bank Ltd et Sakura Bank Ltd, qui doit donner naissance à la troisième banque commerciale au monde, a été officiellement approuvée mardi 26 décembre par l'Agence de services financiers.

CGNU : le premier assureur britannique, a annoncé mercredi 27 décembre la vente de Commercial Union Life Holdings Canada et de Norwich Union Holdings (Canada) pour 133 millions de livres sterling.



27/12 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.5.
DOLLAR	...	0,87715	0,93110	0,14195	1,48555	0,61106
YEN	114,00500	...	106,17000	16,18500	169,34000	69,64500
EURO	1,07400	0,94189	...	0,15245	1,59610	0,65620
FRANC	7,04460	6,17930	6,55957	...	10,46535	4,30440
LIVRE	0,67315	0,59045	0,62650	0,09555	...	0,41130
FRANC SUISSE	1,63650	1,43555	1,52435	0,23230	2,43135	...



Euro contre	Taux	Hors zone Euro	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAIS	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	6,26207
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,4640	COUR. NORVÉGIENNE	8,1915
COUR. SUÉDOISE	8,0809	SCOUR. SUÉDOISE	34,9010
DOLLAR CANADIEN	1,6609	DOLLAR AUSTRALIEN	1,4053
DOLLAR NÉO-ZÉLAN.	2,1036	DRACHME GRECQUE	340,7500
FORINT HONGROIS	1,6609	ZLOTY POLONAIS	3,8583

Taux 22/12	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,73	4,73	5,02	5,50
ALLEMAGNE	4,83	4,83	4,87	5,43
GDE-BRETAG.	5,63	5,83	4,94	4,38
ITALIE	4,83	4,78	5,28	5,88
JAPON	0,35	0,57	1,57	2,54
ÉTATS-UNIS	6,41	5,29	5,01	5,39
SUISSE	3,25	3,35	3,50	4,02
PAYS-BAS	4,81	4,78	5,01	5,46

Cours 9h57	Volume	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	9407	89,06	89,03
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 2000	178	95,06	95,06

### BOURSES

La Bourse de Paris a débuté la séance du mercredi 27 décembre sur un recul de 0,11%. L'indice CAC 40 s'inscrivait à 5 777,29 points. A la Bourse de Francfort, l'indice DAX affichait une perte de 0,15%, à 6 263,93 points, lors des premiers échanges. L'indice Fortune de la Bourse de Londres débute, pour sa part, sur une hausse de 0,37%, à 6 120 points. La Bourse de Tokyo a quant à elle terminé en recul de 0,2%. L'indice Nikkei a fini à 13 981,49 points. Mardi soir, l'indice Nasdaq affichait un recul de 0,93%, à 2 493,52 points. En revanche, l'indice Dow Jones avait progressé de 0,53%, à 10 692,44 points.

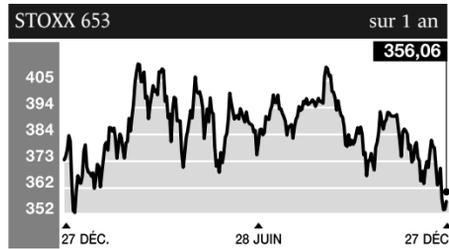
### TAUX ET CHANGES

Après avoir atteint un plus-haut de 0,9335 dollar aux toutes premières heures de la matinée mercredi 27 décembre, l'euro s'échangeait à 0,9291 dollar vers 8 heures. Le yen se redressait légèrement et cotait 113,93 dollars. Mercredi matin, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor français à 10 ans s'inscrivait à 5,02% et celui du Bund allemand émis à même échéance se situait à 4,85%. Sur le marché obligataire américain, le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans s'était établi à 5,01% mardi et celui émis à 30 ans à 5,42%. Le prix des obligations évolue en sens inverse de leur rendement.

# VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Lufthansa** a perdu 3,5 %, à 25,72 euros, vendredi 22 décembre, après que le titre eut été dégradé par les analystes de la société de courtage Bankhaus Metzler.  
 ● Le titre **Deutsche Telekom** s'est redressé, vendredi, de 0,4 %, à 48,80 euros, après avoir perdu 10 % dans la semaine. Il a bénéficié d'un regain d'intérêt pour les actions des opérateurs téléphoniques.  
 ● L'action **Dixon** a bondi de 6,9 %, à 233 pence, après l'annonce d'un chiffre d'affaires conforme aux prévisions. Le numéro un de la distribution outre-Manche a, par ailleurs, rassuré les investisseurs sur un événement

tuels ralentissement des ventes de Noël.  
 ● Le titre **Marconi** a continué sa glissade vendredi et a perdu 5 pence pour terminer à 695 pence. Il a perdu 34 % depuis le début de l'année. Cette nouvelle chute est intervenue après qu'Harmonic Inc, un fabricant d'équipement pour Internet via le câble, eut annoncé que ses pertes au quatrième trimestre seraient trois fois plus importantes que prévu.  
 ● L'action **Royal Philips Electronics** a gagné 5,6 %, à 36,93 euros, vendredi. Le numéro deux des semi-conducteurs en Europe a profité du rebond du Nasdaq.

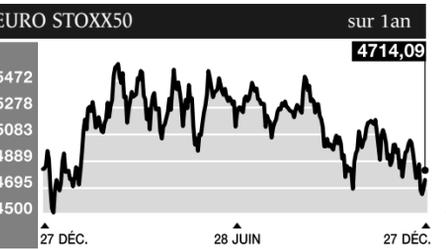


SEB	FR*	59,50	+1,71
SODEXHO ALLIANC	FR*	192,30	-0,82
TELE PIZZA	ES*	2,77	+1,84
THE SWATCH GRP	CH	1270,70	+3,59
THE SWATCH GRP	CH	261,83	+2,75
THOMSON MULTIME	PA	46,30	+2,75
WMMW UK UNITS	IR*	1,25	...
WILSON BOWDEN	GB	11,60	...
WM-DATA-B	SE	5,17	...
WOLFORD AG	AT*	18,30	+1,45
▶ DJ E STOXX CYC GO P		151,51	+1,18

<b>PHARMACIE</b>			
ACTELION N	CH	478,32	+0,69
ALTA AG	DE*	156,85	+0,87
ASTRAZENECA	GB	54,31	+1,99
AVENTIS	FR*	85,65	+1
BB BIOTECH	CH	1113,67	-0,29
CELLTECH GROUP	GB	17,61	-1,96
ELAN CORP	IE	32,02	+0,63
ESSILOR INTL	FR*	330	-1,79
FRESENIUS MED C	DE*	87	+1,16
GAMBRO -A-	SE	7,83	...
GLAXO WELLCOME	GB	29,61	...
H. LUNDBECK	DK	98,47	...
NOVARTIS N	CH	1839,68	+0,68
NOVO-NORDISK -B	DK	187,33	+1,69
NYCOMED AMERSHA	GB	8,27	-0,77
ORION B	FI*	21,30	+3,40
QUAGEN NV	NL*	38,20	+2,22
ROCHE HOLDING	CH	12417,87	-0,60
ROCHE HOLDING G	CH	10611,04	...
SANOFI SYNTHELA	FR*	66,15	-0,53
SCHERING AG	DE*	61	+1,67
SHIRE PHARMA GR	GB	18,36	+3,71
SERONO -B-	CH	1036,79	+1,15
SMITH & NEPHEW	GB	4,82	...
SMITHKLINE BEEC	GB	13,35	...
SSL INTL	GB	7,55	+0,64
SULZER AG 100N	CH	758,21	-0,09
SYNTHES-STRATEC	CH	735,87	+2,75
UCB	BE*	38,70	...
WILLIAM DEMANT	DK	47,56	...
ZELTIA	ES*	13,80	+0,73
▶ DJ E STOXX HEAL		544,67	+0,18

<b>BIENS D'ÉQUIPEMENT</b>			
ABB N	CH	111,20	+1,50
ADECCO N	CH	660,32	+0,50
NOVOPORTI DI RO	IT*	9,10	...
AGGREGO	GB	6,23	...
ALSTOM	FR*	26,30	...
ALTRAN TECHNO	FR*	230,10	+2,72
ALUSUISSE GRP N	CH	590,67	...
ASSA ABLOY-B	SE	19,64	...
ASSOC BR PORTS	GB	5,86	...
ATLAS COPCO -A-	SE	22,31	...
ATLAS COPCO -B-	SE	21,46	...
ATTICA ENTR SA	GR	8,28	...
BAA	GB	9,79	+0,49
BBA GROUP PLC	GB	5,72	-0,28
BTG	GB	22,80	+0,51
CIR	IT*	2,76	-0,36
CAPITA GRP	GB	7,53	...
CDB WEB TECH IN	IT*	8,47	+1,07
CGIP	FR*	50,65	+0,90
CMG	GB	63,12	...
COOKSON GROUP P	GB	2,80	...
DAMPSKIBS -A-	DK	7958,20	...
DAMPSKIBS -B-	DK	9244,37	+0,88
DAMSKIBS SVEND	DK	12593,78	+0,53
E.ON AG	DE*	63,10	-0,08
EADS SICO	FR*	23,31	-0,38
ELECTROCOMPONEN	GB	10,81	+1,50
EPCOS	DE*	89,50	+0,56
EUROTUNNEL	FR*	1,01	-0,98
EXEL	GB	16,02	+1,42
F.I. GROUP	GB	4,29	-2,55
GROUP 4 FALCK	DK	140,68	+0,67

<b>ÉNERGIE</b>			
BG GROUP	GB	4,25	+1,92
BP AMOCO	GB	8,67	+3,24
CEPSA	ES*	9,09	...
COFLEXIP	FR*	137,90	+1,70
DORRDTSCHE PETRO	NL*	57,50	...
ENI	IT*	6,84	+0,88
ENTERPISE OIL	GB	8,97	...



VESTAS WIND SYS	DK	57,61	...
VIVENDI ENVIRON	FR*	46	-4,17
VOLVO -A-	SE	17,60	...
VOLVO -B-	SE	18,22	...
▶ DJ E STOXX IND GO P		493,22	+0,48

<b>ASSURANCES</b>			
AEGIS GROUP	GB	2,11	...
AEGION NV	NL*	43,90	+0,11
AGF	FR*	73,60	+2,15
ALLEANZA ASS	IT*	16,93	+0,83
ALLIANZ N	DE*	393	+1,03
ASR VERZEKERING	NL*	106	...
AXA	FR*	150,50	+0,40
BALOISE HLDG N	CH	1148,49	+0,46
BRITANNIC	GB	16,34	...
CGNU	GB	17,62	+2,14
CNP ASSURANCES	FR*	41,17	-1,98
CORP MAPFRE R	ES*	20,35	...
ERGO VERSICHERU	DE*	178	-0,78
ETHNIKI GEN INS	GR	15,85	...
EULER	FR*	52,05	-4,50
CODAN	DK	76,37	...
FORTIS (B)	BE*	34,20	...
GENERALI ASS	IT*	41,45	+0,97
GENERALI HLD V	AT*	180,20	-2,33
INDEPENDENT INS	GB	6,25	+1,04
INTERAM HELLEN	GR	14,97	-6,76
IRISH LIFE & PE	GB	13,17	...
FONDIARIA ASS	IT*	5,88	+1,03
LEGAL & GENERAL	GB	2,88	...
MEDIOLANUM	IT*	13,55	+1,19
MUENCH RUECKVER	DE*	364	+2,25
POHJOLA GRP-B	FI*	43,75	-1,13
PRUDENTIAL	GB	17,19	+0,37
RAS	IT*	16	+0,95
ROYAL SUN ALLIA	GB	9,05	+0,36
SAI	IT*	20	+0,50
SAMPO -A-	FI*	57	+0,71
SWISS RE N	CH	2548,62	+0,49
SCOR	FR*	54,85	...
SKANDIA INSURAN	SE	16,74	...
STJAMES'S PLAC	GB	6,54	+1,49
STOBERAND	NO	7,69	...
ROYAL SUN ALLIA	GB	9,05	+0,36
SWISS LIFE RE	CH	883,05	+0,30
TOPANMARK	DK	22,11	...
ZURICH FINL SVC	CH	646,52	+1,23
ZURICH FINL SVC	CH	646,52	+1,23
▶ DJ E STOXX INSU P		456,55	+0,38

<b>HAUTE TECHNOLOGIE</b>			
AIXTRON	DE*	114,49	+2,26
ALCATEL-A-	FR*	61,50	+0,24
ALTEC SA REG.	GR	8,22	+3,32
ARC INTERNATION	GB	3,76	+0,86
ASM LITHOGRAPHY	NL*	24,75	-0,20
BAAN COMPANY	NL*	2,60	...
BALTIMORE TECH	GB	5,72	+2
BOOKHAM TECHNO	GB	15,99	+1,84
SPIRENT	GB	17,22	...
BAE SYSTEMS	GB	5,93	+1,65
BROKAT	DE*	19,27	-1,73
BULL	FR*	4,73	-2,67
BUSINESS OBJECT	FR*	63	-3,08
CAP GEMINI	FR*	171,30	+2,57
COLT TELECOM NE	GB	23,23	+1,33
COMPEL	FI*	14,66	+1,81
DASSAULT SYST.	FR*	75,10	+1,83
DIALOG SEMICON	GB	88,11	...
ERICSSON -B-	SE	12,37	+2,35
F-SECURE	FI*	5,90	-1,34
FILTRONIC	GB	6,12	+2,69
FINMATICA	IT*	41,35	+4,82
GETRONICS	NL*	6,45	+2,57
GR GREAT NORDIC	DK	19,43	+3,54
INFINEON TECHNO	DE*	40,50	+1
INFORAMES ENTE	FR*	19,70	+1,76
INTRACOM R	GR	23,84	-0,18
KEWILL SYSTEMS	GB	5,53	+4,86
LOGICA	GB	27,81	+1,52
LOGITECH INTL N	CH	256,24	+2,63
MARCONI	GB	11,45	+2,88
NOKIA	FI*	47,22	+1,77
OCE	NL*	16,85	-0,88
OLIVETTI	IT*	2,72	+0,37
PSION	GB	4,04	...
SAGE GRP	GB	4,84	...
SAGEM	FR*	138,20	+2,37
SAP AG	DE*	117,90	+3,42
SAP SVZ	DE*	145,20	+2,18
SEMA	GB	4,50	-1,40
SEZ HLDG N	CH	583,44	+0,91
SIEMENS AG N	DE*	139	+2,58
MB SOFTWARE	DE*	3,65	...
SPIRENT	GB	9,66	...
STMICROELEC SIC	FR*	47,41	+0,81
TECNOST	IT*	2,95	-1,01
TELE I EUROPE	SE	5,37	...
THINK TOLS CH	CH	229,96	+4,79
THUS	GB	0,91	...
TIETONATOR	FI*	31,50	+0,03
▶ DJ E STOXX TECH P		810,04	+1,35

<b>MEDIAS</b>			
MONDADORI	IT*	9,60	+2,13
B SKY B GROUP	GB	18,18	+2,16
CANAL PLUS	FR*	3,67	+0,82
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,17	...
CARLTON COMMUNI	GB	9,56	+0,67
DLY MAIL & GEN	GB	13,30	...
ELSEVIER	NL*	14,85	-0,93
EMAP PLC	GB	13,54	+3,68
FUTURE NETWORK	GB	2,39	...
GRUPPO L'ESPRES	IT*	9	+1,58
GWR GROUP	GB	10,27	+2,56
HAVAS ADVERTISI	FR*	15,31	+0,72
INDP NEWS AND M	IR*	2,90	...
INFORMA GROUP	GB	9,93	...
LAGARDERE SCA N	FR*	61,50	...
LAMBRAKIS PRESS	GR	14,97	+1,80
M6 METROPOLE TV	FR*	27,20	+0,54
MEDIASET	IT*	12,35	+1,65
NRJ GROUP	FR*	28,80	+6,75
PEARSON	GB	26,43	+3,45
PRISA	ES*	18,13	-1,47
PROSIEBEN SAT.1	DE*	34	+9,68
PT MULTIMEDIA R	PT*	27,65	...
PUBLICIS GROUPE	FR*	35,05	+0,69
PUBLICGROUPE N	CH	459,92	-9,68
REED INTERNATIO	GB	10,65	-0,75
RUETERS GROUP	GB	18,23	+2,89
RTL GROUP	LU*	85,50	...
SMG	GB	4,41	...
SOGECABLE R	ES*	21,71	+0,42
TAYLOR NELSON S	GB	3,88	...
TELEWEST COMM.	FR*	1,79	+5,66
TF1	FR*	54,45	+2,25
TRINITY MIRROR	GB	7,34	-0,43
UTD BUSINESS ME	GB	13,46	...
UNITED PAN-EURO	NL*	11,70	+3,45
VIVENDI UNIVERS	FR*	69,80	-0,29
VNU	NL*	52,20	+1,50
WOLTERS KLUWER	NL*	28,69	+1,26
WPP GROUP	GB	13,62	...
▶ DJ E STOXX MEDIA P		406,17	-0,33

<b>BIENS DE CONSOMMATION</b>			
AHOLD	NL*	33,99	+0,30
ALTAID -A-	ES*	16,04	+1,45
AMADEUS GLOBAL	ES*	8,58	+0,94
ATHENS MEDICAL	GR	8,47	+3,22
AUSTRIA TABAK A	AT*	58,52	-1,32
AVIS EUROPE	DE*	3,40	...
BEIERSDORF AG	GB	105,10	-3,58
BIC	FR*	38,93	-3,76
BRIT AMER TOBAC	GB	8,41	+3,35
CASINO GP	FR*	107,30	+0,47
RICHEMONT UNITS	CH	2766,10	+0,96
CLARINS	FR*	86,20	-1,82
DELHAIZE	BE*	50,25	...
COLRUYT	BE*	46	...
FIRSTGROUP	GB	3,94	...
FRESHERY	GB	1,67	+6,12
GALLAHY GRP	GB	6,95	...
GIB	BE*	44,50	...
GIVAUDAN N	CH	278,58	-0,47
HENKEL KGAA VZ	DE*	69	+1,47
IMPERIAL TOBACC	GB	10,97	+1,86
JERONIMO MARTIN	PT*	11,75	...
KEKAO -B-	FI*	10,30	+0,98
L'OREAL	FR*	89,40	+1,94
LAURUS NV	NL*	9,45	-1,56
MORRISON SUPERM	GB	2,96	-0,54
RECKITT BENCKIS	GB	14,66	-0,11
SAFEBUY	GB	4,84	...
SAINSBURY J. PL	GB	6,34	+0,75
STAGECOACH HLDG	GB	1,11	+4,55
T-ONLINE INT	DE*	13,49	+2,35
TERRA LYCOS	ES*	12,38	+1,08
TESCO PLC	GB	4,50	+1,81
TNT POST GROEP	NL*	25,89	-1,15
WANADOO	FR*	9,20	+3,37
WORLD ONLINE IN	NL*	8,05	-14,36
▶ DJ E STOXX N CY G P		432,60	+0,58

<b>COMMERCE DISTRIBUTION</b>			
ALLIANCE UNICHE	GB	8,99	+0,18
AVA ALLG HAND.G	DE*	35	...
BOOTS CO PLC	GB	10,19	-0,63
BURHMANN NV	NL*	28,70	+0,88
CARREFOUR	FR*	64,55	+0,78
CASTO-DUBOIS	FR*	255	...
CC CARREFOUR	ES*	11,25	-0,79
CHARLES VEOGLE	CH	154,73	+1,62
CONTINENTE	ES*	19,02	...
D'IETTEREN SA	BE*	235	...
DEBHENS	GB	4,69	...
DIXONS GROUP	GB	3,73	+3,10
GAL LAFAYETTE	FR*	191,40	+0,78
GEHE AG	DE*	39,50	+1,24
GREAT UNIV STOR	GB	8,39	+2,95
GUCCI GROUP	NL*	93,35	+1,85
HENNES & MAURIT	SE	16,29	...
KARSTADT QUELLE	DE*	33	+3,13
KINGFISHER	GB	7,51	-0,21
MARKS & SPENCER	GB	3	-1,06
MATALAN	GB	11,12	...
METRO	DE*	47	+2,17
NEXT PLC	GB	12,74	+2,85

<b>CODES PAYS ZONE EURO</b>			
FR	:	:	France
DE	:	:	Allemagne
ES	:	:	Espagne
IT	:	:	Italie
PT	:	:	Portugal
IR	:	:	Irlande
LU	:	:	Luxembourg
NL	:	:	Pays-Bas
AT	:	:	Autriche
FI	:	:	Finlande

VALEURS FRANCE

Le titre Cap Gemini Ernst & Young progressait de 1,44 %, à 169,4 euros, mercredi 27 décembre, à l'ouverture de la séance. Le groupe a confirmé ses prévisions de croissance d'environ 10 % de son chiffre d'affaires cette année et annoncé que 2001 débute sur un rythme supérieur à 10 %.

Axa a porté sa participation dans le capital de sa filiale américaine Axa Financial d'environ 60 % à quelque 93 %, à l'issue de la période initiale d'offre de rachat des intérêts minoritaires. Comme prévu, Axa a ouvert une période d'offre complémentaire qui a commencé mardi et qui sera close le 29 décembre à minuit. Le titre Axa reculait de 1,93 %, à 147 euros mercredi matin.

L'action LVMH s'appréciait de 1,04 %, à 68,2 euros, mercredi, lors des premiers échanges. Un actionnaire de Donna Karan International Inc a décidé de poursuivre en justice la société ainsi que LVMH, candidat à son acquisition, car elle juge que le prix de 195 millions de dollars proposé est trop bas, selon des informations publiées mardi dans la Wall Street Journal.

Le fonds américain Janus a franchi en hausse le seuil de 5% du capital de Schneider Electric. Il détient désormais 5,12 % du capital et 4,81 % des droits de vote. L'action Schneider Electric progressait de 1,83 %, à 75,2 euros mercredi matin.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 27 DÉCEMBRE Cours à 9h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

Table of stock prices for France, including ACCOR, AGF, AFINEXIM, AIR FRANCE, and AIR LIQUIDE.

Main table of stock prices for various companies, including ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN, and others.

Main table of stock prices for various companies, including Remy Cointreau, Renault, and others.

Table of stock prices for various companies, including International, ADECO, and others.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;

● coupon détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1):
Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 28 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of stock prices for the Nouveau Marché, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, and others.

Main table of stock prices for various companies, including COALA, COHERIS ATIX, and others.

(Publicité)

CHATEAU EXPRESS
Aussitôt commandé, aussitôt livré\*
Sélectionnez vos vins et Champagne
Commandez avant 16h30
au 01 55 30 30 55
Livraison le jour-même entre 19h et 22h
CHATEAUONLINE.FR
C'EST BON D'AVOIR CONFIANCE

MULTIMANIA # ... 9,30 61 +17,87
NATUREX # ... 11,40 74,78 -0,87

Table of stock prices for various companies, including MULTIMANIA, NATUREX, and others.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 27 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for the Second Marché, including ALTEIA, ARKOPHARMA, and others.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 22 décembre

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BNP PARIBAS, and others.

Main table of SICAV and FCP prices, including ÉC. MONÉT.D., ÉC. OBLIG. INTERNAT., and others.

Main table of SICAV and FCP prices, including CIC FRANC., CREDIT LYONNAIS, and others.

Main table of SICAV and FCP prices, including SG ASSET MANAGEMENT, CADENCE 1 D., and others.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/99.

**TECHNOLOGIE** Le réalisme des personnages virtuels issus des ordinateurs des entreprises spécialisées dans la création numérique ne cesse d'augmenter. ● EVE, première créa-

ture de la jeune entreprise française Attitude Studio, prétend ainsi à une forme d'existence dans la vie réelle. ● SON AGENT, un professionnel en chair et en os, lui cherche du travail

en tant que comédienne de cinéma, présentatrice de télévision ou animatrice de site Internet. ● VOLONTAIRE, Eve n'a pas froid aux yeux. Son curriculum vitae et sa fiche signalétique

regorgent de détails sur son caractère, ses goûts, sa famille et ses premières aventures sentimentales. ● LES FEMMES monopolisent l'inspiration des créateurs de personnages

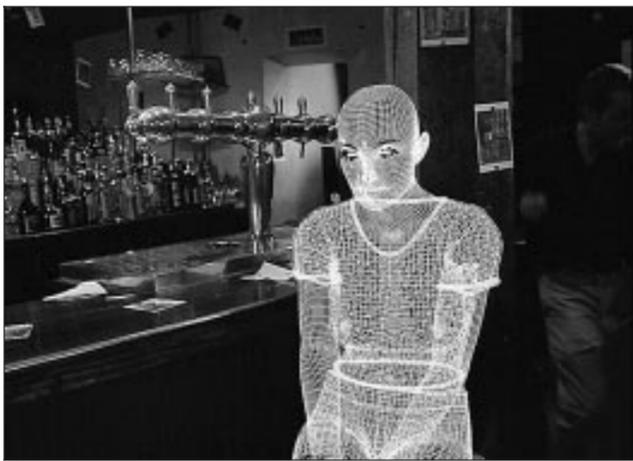
virtuels, essentiellement masculins, qui fantasment sur une nouvelle Eve, première mère artificielle. Kyoko Date, chanteuse virtuelle japonaise, a ouvert la voie dès 1996.

## Les créatures virtuelles deviennent de plus en plus « vivantes »

Capture de mouvement et numérisation 3 D permettent à une société française de prétendre créer une véritable « personne ». Attitude Studio lance Eve Laura Solal, jeune femme branchée et disponible pour tout rôle au cinéma, à la télévision ou sur Internet. S'adresser à son agent...

« SPÉCIALISTE du personnage virtuel. » Telle est la qualité revendiquée par la société Attitude Studio, fondée en mars et dirigée par un jeune homme de vingt-quatre ans, Marc Viance. La première création de l'entreprise se nomme Eve. Elle a vingt-deux ans et toutes les ambitions. Un premier clip vidéo d'une minute trente démontre son réalisme. « La pierre angulaire de notre travail consiste à donner de la vie à nos personnages », résume Marc Viance. En quoi Eve se distingue-t-elle d'autres personnages virtuels tels qu'Ananova, la première présentatrice artificielle d'information (*Le Monde* du 21 avril), ou Lara Croft, l'héroïne du jeu vidéo *Tomb Raider*? « La première n'existe que sur Internet, elle est coupée aux épaules et ne dispose que de deux formes de bouche tandis que la seconde évolue que dans des situations de combat et d'action sans grande expressivité du visage », répond sans ménagement le PDG.

Attitude Studio prétend, avec Eve, créer une « véritable » personne. Relever un tel défi impose de franchir une étape technique décisive. Il s'agit en effet de doter le comportement de la créature virtuelle d'un degré de réalisme suffisant pour faire tomber le spectateur sous le charme. Intégrée à un décor artificiel ou réel en compagnie d'autres acteurs, en chair et en os ou en images de synthèse, Eve doit paraître vivante, faire preuve d'un caractère propre et exprimer des émotions



Eve doit paraître vivante, faire preuve d'un caractère propre et exprimer des émotions humaines.

humaines. La courte vidéo suffit pour démontrer que le pari est pratiquement gagné. Eve « existe » et, avec un peu d'entraînement, elle devrait rapidement démontrer qu'elle est « vivante ».

Pour parvenir à un tel résultat, Attitude Studio ne lésine pas sur les moyens et va jusqu'à se priver de l'un des atouts du recours à l'informatique. En effet, au lieu de faire l'économie d'un acteur humain, elle fonde sa technique sur la numérisation en trois dimensions (3 D) du corps et du visage d'un comédien en chair et en os. L'entreprise fait appel aux techniques connues de capture de mouvement (*motion capture*).

Plusieurs caméras enregistrent les déplacements dans l'espace de trente-six marqueurs, des repères visuels fixés sur les membres et les articulations de l'acteur. Thierry Mugler a utilisé ce procédé pour donner à son mannequin virtuel la démarche caractéristique des modèles de défilé de mode (*Le Monde* du 7 mars 1998).

Certaines parties du corps se prêtent mal à cette capture. « Cela convient pour le squelette en mouvement », note Marc Viance. La complexité de la gestuelle des mains impose ainsi le recours à une seconde méthode faisant appel à une batterie de 22 magnétorésistances



logées dans un gant. Sensibles à la moindre pression des doigts, ces capteurs transmettent des signaux électriques à l'ordinateur. Reste le visage. Pour saisir avec fidélité les expressions les plus subtiles, Attitude Studio capte les déplacements de chaque muscle grâce à l'analyse directe des images vidéo et d'un logiciel maison, « Emotion Mapper ». Marc Viance reste discret dans ce domaine, confidentialité oblige. Lorsque le comédien a terminé une scène, l'entreprise dispose d'une représentation numérique complète du jeu de l'acteur.

A ce stade, le personnage virtuel peut être créé en associant des ca-

ractéristiques physiques prédéfinies, correspondant à Eve par exemple, et le jeu enregistré de l'acteur humain. Il ne reste plus qu'à intégrer l'ensemble dans un décor, réel ou artificiel, en tenant compte des effets de lumière et d'ombres. Pour Marc Viance, un tel principe est promis à plusieurs applications. Au cinéma, il note qu'il est difficile de filmer de face un personnage traversant une baie vitrée. En revanche, si l'on a créé un clone virtuel du comédien et si l'on a capturé son jeu lorsqu'il mime simplement la scène, il devient possible de réaliser cette cascade sans risque de blessure pour le comédien ou sa doublure humaine.

La version numérique du héros de *Matrix*, interprété par Keanu Reeves, pourrait prendre le relais dans certaines scènes particulièrement dangereuses sans grever le budget de la production.

La recherche de réalisme peut s'appliquer également à des créatures aussi imaginaires que les célèbres monstres d'*Alien* en leur donnant des attitudes humaines. Un véritable comédien peut jouer une scène avec Sigourney Weaver avant qu'il ne soit remplacé par le corps fantasmagorique du visiteur venu de l'espace. « Les créatures de science-fiction sont souvent bipèdes », remarque Marc Viance. Et l'humanisation des monstres est déjà largement utilisée « comme dans *Dragon Heart* où le monstre prend des expressions de Sean Connery », précise-t-il.

Au-delà des applications dans les trucs cinématographiques, Attitude Studio vise le débouché des nouvelles formes de narration issues des jeux vidéo. « D'ici quatre ans, les "films jouables" en trois dimensions envahiront Internet », assure Marc Viance en s'appuyant sur le succès rencontré au Japon par des jeux comme *Shen Mue* conçu pour Sega par « Yu Suzuki ». Le réalisme des images et la complexité des interactions avec environ 300 personnages tendent à donner au joueur une sensation croissante d'immersion dans l'univers du jeu et d'identification avec le héros dont il contrôle chaque geste.

« L'objectif, c'est d'atteindre la même qualité d'image qu'au cinéma. » Attitude Studio est en cours de négociation pour lancer, d'ici six mois, un personnage de jeu vidéo. Une version exécutable via Internet est tout à fait envisageable pour Marc Viance. Il estime qu'un ordinateur équipé d'un modem 56 kbps et d'une carte accélératrice 3 D fournira des images fluides même si la définition sera inférieure à celle du CD-ROM ou du DVD-ROM.

« Demain, Eve peut tourner dans un long-métrage de cinéma ou assurer le rôle de présentatrice sur un site Internet ou à la télévision », assure Marc Viance. En attendant les premiers contrats de son personnage virtuel vedette, Attitude Studio travaille sur un projet de long-métrage, baptisé *Rebirth* (renaissance), et coproduit avec Millimages et Method Films. Ce film d'animation en noir et blanc, style ombres chinoises, constituera un bon test de l'efficacité de la technique de capture des gestes et des expressions humaines de l'entreprise. Une concurrence pour *Toy Story*? Marc Viance réagit vivement : « Nous, nous n'animes pas, nous transférons la vie... »

M. A.

Michel Alberganti

### Une production coûteuse

La création d'Eve démontre le potentiel d'Attitude Studio et les limites de ses méthodes de création de personnages artificiels. Ce que la technique utilisée gagne en réalisme, elle le perd en vitesse de production. L'enregistrement des mouvements et des expressions d'un acteur réel contraint Eve et ses semblables à se contenter du différé. La fabrication du personnage lui-même peut revenir, selon Attitude Studio, entre 200 000 F (30 000 euros) et 4 millions de francs (0,6 million d'euros). L'entreprise dispose d'une méthode de cotation analytique lui permettant de répondre à une demande de prix en moins d'une journée. Ensuite, le coût de production varie de 20 000 F (3 000 €) à 600 000 F (90 000 €) par minute. Des montants élevés qui doivent être comparés aux cachets des vedettes de cinéma. Parmi ses atouts, Eve pourra sans doute faire valoir son extrême souplesse, son insensibilité à la fatigue et la constance de son humeur.

### Elle aime Zidane, Gandhi, les chats et le gingembre

« JOLIE, motivée, dynamique et femme de terrain, je suis prête à vous suivre... » Eve Laura Solal n'a pas froid aux yeux et ne s'encombre pas de féminisme lorsqu'elle cherche un emploi. La lettre de motivation est accompagnée d'un curriculum vitae qui la présente comme détentrice d'un DEUG de droit obtenu à Paris-I en 1998 après un baccalauréat série L, option cinéma-audiovisuel, décroché de justesse en 1996. Elle parle couramment l'anglais (TOEFL obtenu en 1997 avec 571 points) et possède quelques notions d'hindi grâce à un voyage initiatique à Bombay. Sa carrière, encore modeste, mentionne deux rôles de figurante sur le film *Les Destinées sentimentales* d'Olivier Assayas et le clip *Les Voix de la liberté* de Thierry Vernes. Depuis février, elle est serveuse au restaurant Le Détour (Opus Lounge) après différents postes d'assistante dans des agences de production, de publicité ou de mannequins.

Eve est née le 3 mai 1978 à Boulogne-Billancourt. Elle mesure 1,62 m et pèse 48 kilos. Sa fiche signalétique donne ses mensurations (85 C, 62, 78). Son père, Charles, brillant médecin, et sa mère, Chantal, qui lui a légué son regard bleu et ses pommettes saillantes, l'ont élevée dans un milieu bourgeois. Premier

baiser avec Damien, premier amour avec Frédéric, expériences sexuelles précoces, aucun détail de sa courte vie ne reste dans l'ombre.

#### UN LUXE DE PRÉCISION

Célibataire, la jeune femme réside au 20, rue de Lappe, dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et navigue dans les milieux de la mode et de l'audiovisuel. Depuis peu, elle dispose des services d'un agent, Jacques Olivier Bronner, de l'agence Rouge, qui cherche pour elle des emplois dans le cinéma, à la télévision ou les jeux vidéo. Ce dernier constitue le seul élément réel de la longue description du personnage virtuel Eve Solal. Néanmoins, le luxe de précision sur sa vie, son caractère et ses goûts (Zidane, Gandhi, les chats, le gingembre, *LA Confidential*, Karine Viard...) étalé par Attitude Studio, la société qui l'a créée, enfonce à l'envi le clou du réalisme. Il s'agit de créer une personne réelle derrière le personnage virtuel.

La première apparition publique d'Eve remonte au Salon des technologies de l'image et du son (Satis) qui s'est tenu à Paris du 6 au 9 novembre. Un clip vidéo d'une minute et demie y était présenté pour faire la preuve de la crédibilité d'Eve. Elle y est interrogée par

un journaliste qui la rejoint, caméra à l'épaule, dans une boîte de nuit branchée. Interrompant une danse déhanchée, elle s'accoude au bar pour se prêter aux questions. Avec son visage ouvert, volontaire et un tintelet mutin, Eve exprime sa détermination à réussir dans le show-business. Difficile de rester insensible à la démonstration. En quelques secondes, Attitude Studio démontre qu'une forme de vie peut habiter un personnage numérique ressemblant à un être humain et non aux créations des dessins animés.

Mi-décembre, le site Internet d'Eve Solal ([www.evesolal.com](http://www.evesolal.com)) a été ouvert mais son clip vidéo n'y est pas encore accessible. Il fera l'objet d'un « plan de communication » en février 2001 comprenant une radio ou un portail Internet ainsi que la publication de cinq pages de mode dans un magazine féminin. En attendant, on peut toujours téléphoner à la future star (06-12-60-71-60). Mais elle se contente de répondre par un message bien conventionnel : « Bonjour, vous êtes bien chez Eve. Eh bien, laissez-moi un message et je vous rappellerai. Au revoir. »

M. A.

Michel Alberganti

### Les concepteurs masculins fantasment sur les femmes artificielles

LES ANCÊTRES d'Eve Solal ont tous un point commun : ce sont des créatures féminines. Fantômes de leurs créateurs, essentiellement masculins, ou pulsion démiurgique prenant la Bible à contre-pied? Contrairement à la bande dessinée qui fait la part belle aux héros (Tintin, Astérix, Lucky Luke, Batman, Corto Maltese...), le premier être virtuel populaire ne sera donc sans doute pas un Adam mais une Eve. Attitude Studio n'est la seule entreprise à souligner son ambition par le choix de ce prénom mythologique.

Lors de la présentation du Pentium 4, le 20 novembre, Intel a fait appel à une autre Eve, issue des ateliers de l'entreprise américaine Haptik. Créée en 1995 par Chris et Robert Shaw associés à Jack Wiley, cette société est dédiée à la « fabrication du jeu d'arcade 3 D en réalité virtuelle la plus radicalement réaliste ». Après cinq années de développement, elle propose aujourd'hui des « logiciels qui automatisent la personnalité ». Les créateurs d'Haptik possèdent un caractère propre

qui influence leur comportement. Le logiciel breveté Artificial Emotion leur permet d'« interagir avec leurs utilisateurs et de répondre à leurs désirs ». Tout un programme...

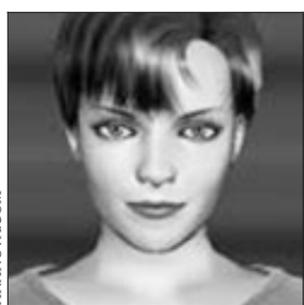
L'entreprise de Santa Clara travaille avec les laboratoires de l'université Stanford, du Georgia Tech et du Massachusetts Institute of Technology (MIT) pour adapter ses personnages aux applications d'enseignement à distance et d'apprentissage des langues étrangères. Intel et Sony Research collaborent avec elle pour développer « l'interface ultime de l'informatique qui remplacera icônes, clavier et clic de souris par des humains artificiels répondant aux commandes vocales ».

Contrairement à l'Eve d'Attitude Studio, celle d'Haptik est animée en temps réel. Elle se rapproche ainsi d'Ananova, la première présentatrice virtuelle d'information sur Internet créée en avril par l'agence de presse PA New Media (rachetée par le groupe Orange en juillet). L'animation du visage et la synchronisation des lèvres avec le texte ont

été réalisées avec le spécialiste de la synthèse et de la reconnaissance vocale Lernout & Hauspie. Le 7 décembre, une nouvelle version d'Ananova a été lancée afin de corriger certains défauts de la première mouture et d'introduire un début d'interactivité. Sur le site ([www.ananova.com](http://www.ananova.com)), à la rubrique « Video Reports », la nouvelle Ananova manque encore de souplesse mais elle offre un choix entre quatre catégories de nouvelles. Elle change instantanément de tenue et de décor pour présenter les informations sportives, par exemple.

#### LIMITES TECHNIQUES

Les créatures virtuelles devront sans doute encore tâtonner pour trouver leur véritable place dans la société des humains. Les ancêtres d'Eve ont démontré que leur carrière pouvait être aussi brillante que brève. Ainsi, Kyoko Date a défrayé la chronique en 1996. Native de Fussa, elle avait seize ans, mesurait un mètre soixante-deux, dansait et chantait à merveille (*Le Monde* du 2 décembre 1996). Cette première



Ananova, présentatrice d'informations sur Internet, et Kyoko Date, première idole virtuelle de la jeunesse au Japon.

idole virtuelle de la jeunesse, créée par l'agence artistique japonaise Hori Pro, lançait, le 21 novembre 1996, son premier CD *single*, *Love Communication*, qui se hissa aussitôt au sommet des hit-parades japonais. La création de son visage avait mobilisé une dizaine de personnes. La star compensait sa véritable nature, une construction informatique de 40 000 polygones, par un luxe de détails sur son physique (des pieds de 23,5 cm, des mensurations de 83-56-82, une vue de



2 dixièmes pour l'œil gauche et de 3 dixièmes pour l'œil droit) et sa psychologie (signe du zodiaque : Scorpion, couleurs favorites : blanc et noir, film préféré : *Toy Story*...). Moins d'un an après son ascension fulgurante, la star virtuelle commençait à décliner avant de disparaître.

Kyoko Date a néanmoins démontré que, à partir d'un certain degré de réalisme, un personnage artificiel pouvait prétendre réussir une carrière dans le monde réel, en vendant de vrais

disques engendrant un chiffre d'affaires bien réel. Elle doit sans doute sa carrière de météore aux limites techniques auxquelles se sont heurtés ses créateurs et son mentor, Yoshitaka Hori. Toute variation dans l'attitude de Kyoko leur demandait des efforts considérables. Le recours à l'intelligence artificielle semble incontournable pour prolonger la vie sociale des personnages virtuels.

Lara Croft, l'héroïne surmédiatisée du jeu vidéo *Tomb Raider* de l'éditeur Eidos, ne risque pas de sombrer dans l'oubli. Si le grain de sa peau n'est pas aussi fin que celui d'Eve, elle s'apprête à passer de l'autre côté du miroir sous les traits d'Angelina Jolie, l'actrice incarnant Lara Croft dans le film *Tomb Raider* réalisé par Simon West dont la sortie est annoncée pour le 15 juin 2001. Créatures artificielles et comédiens réels se rapprochent dans l'univers, somme toute fondamentalement virtuel, des écrans.

M. A.



Avec ses chalets en bois aux balcons dentelés Morzine (ci-contre à gauche) n'a pas fait du passé table rase. Nichée au creux de six vallées boisées, elle s'enorgueillit de ses bonnes tables et de sa reposante atmosphère familiale. Près de mille mètres plus haut, Avoriaz (ci-dessous), pur rêve d'architecte, s'est inventé un décor futuriste d'où les automobiles ont été bannies au profit de traîneaux tirés par des chevaux. A l'entrée d'un vaste domaine skiable, « les Portes du soleil », ces deux stations cultivent leurs différences tout en s'ouvrant, l'une et l'autre, à d'autres activités, tel l'élégant et silencieux parapente (à droite).

PIERRE JACQUES/FOC



LANSAR/FOC

## Morzine-Avoriaz, duo au sommet

MORZINE-AVORIAZ  
de notre envoyé spécial

Elles ne s'aiment pas, se disent même parfois des sottises, allant jusqu'à faire mine de se séparer pour toujours, puis elles se retrouvent avec émotion, complotent de nouveaux coups ensemble contre les marchands de neige concurrents, avant de se regarder derechef de travers. Quelquefois même, soleil et nuages, histoire de rigoler en jetant un peu de piment sur le prurit fraternel, se mettent de la partie, durant l'une et obscurcissant l'autre, et vice versa, à plusieurs reprises dans la même journée...

Morzine-Avoriaz – et non pas « Morzine et Avoriaz », s'il vous plaît ! – forme en Haute-Savoie une double entité skiable sur le même territoire communal, avec chacune des mœurs et un style bien à elle, indéniable source d'attraits pour le

Situées sur la même commune, on ne peut imaginer deux stations de ski aussi dissemblables. Rivaless complémentaires, elles constituent, au cœur des Alpes, un ensemble unique par la diversité de ses attraits

chaland, inévitable prétexte à querelles intestines. En tout cas, cherchez bien, mais vous verrez que le duo est sans pareil en son genre dans les Savoies et même à travers toutes les Alpes françaises et étrangères ! Les passions sont souvent plus fortes que les intérêts. Tablons quand même sur le bon sens particulièrement aiguë de nos montagnards pour ne pas imiter *mutatis mutandis* les Tchéco-Slovaques, voire les Yougo-Slaves...

Et pour conserver à chacun des deux villages ses particularismes : à 1 800 mètres, Avoriaz, avec son côté snob et parisien, son polyglottisme, ses couples célèbres croisés au bar-tabac ou dans l'un des multiples ascenseurs publics, son orgueil de station créée *ex nihilo* avec l'onction du champion olympique (morzinois) 1960 Jean Vuarnet, ses vrais gratteciel de l'architecte Jacques Labro, dominant des précipices ou des pistes de ski, sa falaise entrée dans la légende depuis qu'un adolescent s'y est suicidé par amour ; à 980 mètres, Morzine, avec ses chalets tout en bois sombre, anciens ou bien imités, aux balcons dentelés fleuris exactement comme sur les cartes postales, mais sans petits ramoneurs quand même, son remarquable accent lémanique, ses boutiques de souvenirs kitsch, ses bonnes tables bourgeoises, sa reposante atmosphère familiale, ses six vallées boisées rendues accessibles à l'automobiliste ou au randonneur sans avoir dû abdiquer leur sauvagerie.

Les stations jumelles sont le sésame des « Portes du soleil », un empire du ski de 400 kilomètres carrés, supervisé par le mont Blanc et pas moins de quarante-neuf autres pics, débordant sur la Suisse sans



A. PIGNELLA/FOC

formalités douanières et offrant une panoplie presque décourageante à force de chiffres : 4 téléphériques, 10 télécabines, 81 télésièges, 117 téléskis, 212 remontées mécaniques pouvant satisfaire des nuées et encore des nuées de glisseurs... Au sommet de la saison, en hiver ou en été, la bistation peut passer en peu de jours – et en douceur – de 3 000 à 30 000 âmes. Les 273 pistes, ouvertes mi-décembre, la plupart du temps fiables les unes aux autres, s'étendent sur pas moins de 650 kilomètres, des plus faciles aux plus vertigineuses.

### SKI JOËRING ET MONTGOLFÈRE

Les skieurs de fond ont accès à 216 kilomètres de sentiers ; 690 moniteurs et 1 200 pisteurs et autres agents sont à la disposition de tout débutant ou de tout perfectionniste.

Toutefois, on estime qu'un séjournant de Morzine-Avoriaz sur quatre ne skie pas (ou plus) ou donne désormais priorité à d'autres sports ou distractions, dont la double station est prodigue : du très macho scooter nocturne des neiges qui effraie les chevreuils aux classiques patinoire, piscine, sauna ; des raquettes sur neige qui permettent de lever lièvres ou hermines jusqu'aux balades en traîneau à chiens, sans oublier luge au clair de lune, parapente, montgolfière ou survol en hélicoptère du point culminant de l'Europe. La dernière innovation pour enfants s'appelle le ski joëring, où le pratiquant est tracté par un poney.

Un moniteur du cru, « Petit Marcel », grand surfeur (et farceur) des neiges devant l'Éternel, s'est amusé à tracer un complice « itinéraire pailleur et même troupière » en fonction

de la seule toponymie locale : Cornettes-de-Bise, pont du Diable, roc d'Enfer, val d'Enfer, Croix-de-Culet, Ardent, les Hauts-Forts, le Pissoir, Chamoussin, pointes de Ripaille, de Chéry ou du Paradis... Dans son tracé aux sonorités rabelaisiennes, notre homme avait néanmoins oublié Lancebranlette et la Tête-du-Linga, lieux pourtant attestés par la respectable carte Michelin...

Les membres de la tout aussi sportive mais peut-être un peu moins rigolote Association internationale du tour des Dents-Blanches ont préféré baliser le sentier des chapelles et oratoires et patronner au bord de la route de Thonon, en 1994, la réfection soignée, par Marcel Pachon, de la « chapelette » peinte, vouée en 1806 à sainte Brigitte de Suède, mystique nordique qui ne doit pas se trouver dépaysée ici.

### Crus d'Allobrogie

Si les pentes de Morzine-Avoriaz ne portent pas de vignoble le reste des Savoies mérite qu'on se soucie des « crus d'Allobrogie » prisés par Lucullus. Le gourmet général romain aurait aujourd'hui l'embaras du choix, car entre-temps les Croisés ramènent de Chypre des cépages tel le Roussette, réputé à Chambéry – chez les rois de Piémont-Sardaigne, souverains de Savoie jusqu'en 1860 – pour sa « distinction très grande, au-dessus des meilleurs vins blancs du pays ». Autre blanc de considération, le « crépy crépissant » de Loisin, Ballaison et Douvaine, « à teinte légèrement verte, au parfum d'amande, pétillant à peine et naturellement assez capiteux » (Raymond Dumay, *Guide du vin*, 1967, préface du group captain Townsend). Restons dans le blanc en citant le ripaille – homonyme du pré skiable de ce nom à Avoriaz – que promotionna le comte Vert, maître de la Savoie de 1343 à 1383. Il justifia le nom du lieu (quoique probablement dérivé du germanique *rispa*, « broussailles »), en y sacrifiant beaucoup à Epicure ; mais c'est un de ses successeurs, Amédée VIII, qui rendit définitivement Ripaille et son nectar célèbres. Ayant abdiqué la couronne, il y fut en effet ceint de la tiare pontificale (1439). Réduit au rôle d'antipape, sous le nom de Félix V, Amédée réabdiqua et se consacra, en simple bure, à améliorer le rendement de ses vignes ripailleuses.

**ÉVASION**  
Publicités

**PROMO SPECIALE PEKIN 5J/3N**  
3 090 F TTC hôtel 3\*  
3 290 F TTC hôtel 4\*  
Vol régulier au départ de Paris et grandes villes de province + transferts + séjour en chambre double.  
Valable jusqu'au 31/03/01 (hors périodes scolaires). Nuits supplémentaires possibles.  
Réduction enfant : 600 F.  
(Prix à partir de ; Sous réserve de dispon.)  
Et bien sur, toutes nos dernières dispos NOUVEL AN sur  
**www.directours.com**  
Minitel 3615 Directours 2,21 F/mn et 01.45.62.62.62  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e.  
**Directours**  
Membre SNAV - Garantie APS

**Pour ceux qui parcourent le monde**  
**SINDBAD VOYAGES**  
Réservez votre destination dès à présent:  
**SULTANAT D'OMAN**  
Parfum d'Arabie  
23 déc au 2 janv 2001  
16 au 27 fév 2001  
**MALI**  
Pays Dogon et fleuve Niger  
15 fév au 2 mars 2001  
**ETHIOPIE**  
Fête d'Épiphanie  
15 au 28 janv 2001  
**IRAN**  
Retour en Perse  
9 au 23 mars 2001  
**SYRIE**  
La route des Umayyades  
30 mars au 10 avril 2001  
Programme détaillé à la demande  
Voyage à la carte  
avis personnalisé.  
**SINDBAD VOYAGES**  
50 rue Servan 75011 Paris  
T. 01 43 38 19 94 F. 01 43 38 93 56  
Mail : [infos@sindbad-voyages.com](mailto:infos@sindbad-voyages.com)

### A tous prix

■ 100 F (15 €) : la carte France Télécom Voyage qui permet d'appeler facilement et à moindre coût, d'un téléphone public ou privé, de France et de 90 pays. Il suffit de composer le numéro d'accès au service (liste avec la carte), de composer le numéro de sa carte, son code confidentiel et le numéro appelé. La durée d'appel est illimitée et des minutes gratuites sont octroyées. Grâce à un code confidentiel, les communications sont directement portées et détaillées sur la facture de l'utilisateur. Disponible dans toutes les agences France Télécom ou en appelant le 1014. Renseignements au 0800-202-202.  
■ 1 950 F (297 €) : Paris-New York A/R avec la compagnie Icelandair via Reykjavik. Une proposition du Comptoir des Etats-Unis (tél. : 01-53-10-21-70), valable jusqu'au 31 mars (dernier retour). Prix par personne incluant les taxes d'aéroport. Billet non modifiable et non

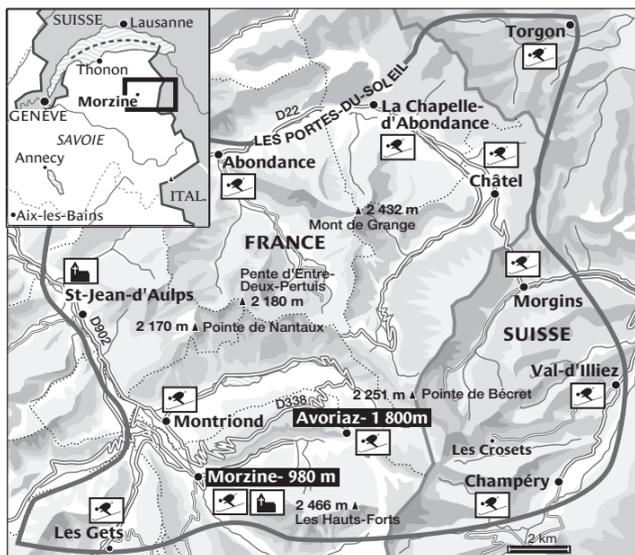
remboursable, nuit du samedi au dimanche sur place. De 2 à 11 ans : 975 F (149 €). Avec la même compagnie, Voyageurs aux Etats-Unis (tél. : 01-42-86-17-09) propose, du 5 janvier au 30 mars, un week-end de 4 jours (du vendredi au lundi) pour 3 390 F TTC (517 €) avec 2 nuits au New Yorker, à Manhattan. Quant à Jumbo (agences et au 01-47-42-57-00), il programme, de janvier à mars, un week-end à 3 932 F TTC (600 €) par personne (base 4 personnes), de Paris, Lyon, Nice et Toulouse, avec 3 nuits dans une suite du Beacon, dans l'Upper West Side.  
■ 5 711 F (871 €) : le Nouvel An chinois à Shanghai, le 24 janvier (date qui marque également l'entrée dans l'année du Serpent) dans le cadre du forfait proposé par China Travel Service. Ambiance festive garantie (danses du lion et du dragon, pétards et feux d'artifice) pour cette découverte de la première métropole chinoise.

Compris dans le prix : le vol A/R de Paris sur China Eastern Airlines, 3 nuits en chambre double et petit déjeuner à l'hôtel Central, au cœur de la ville, et le dîner du Nouvel An. Départ le 23 janvier, retour le 28 janvier. En vente dans les agences. Renseignements au 01-44-51-55-66.  
■ 6 990 F (1 066 €) : une croisière « Nil et lac Nasser » programmée par Kuoni, à bord du *M/S-Rêve-du-Nil* (de Louxor à Abou Simbel) et du *Queen-of-Abou-Simbel* (d'Abou Simbel à Louxor), dernier-né des bateaux croisant sur le lac Nasser. Au programme : les sites les plus célèbres de la haute Egypte, la vallée des Nobles et les temples moins connus de Nubie, sur les rives du lac Nasser. Prix par personne, 8 jours/7 nuits en cabine double pont inférieur et pension complète, de Paris, avec excursions et taxes aériennes. Départs les 5, 12, 19 et 26 janvier. Dans la brochure *Tous les circuits*.

Renseignements au 0820-05-15-15.  
■ 19 500 F (2 973 €) : un voyage culinaire en Inde proposé, du 2 au 16 janvier, par La Route des cuisines, un nouveau venu associé, pour la logistique, à Terra incognita. Une façon originale de découvrir, au quotidien, les différentes facettes de la culture d'un pays avec, au menu, Delhi, Agra et le Taj Mahal, Jaipur, le mont Abu (en train de nuit), Ahmedabad et Baroda où, dans une villa de charme, sont dispensés, six jours durant, des cours de yoga et de cuisine gujerati, une cuisine végétarienne à base de légumineuses, de galettes de blé et de diverses épices. En dessert, la fête locale des cerfs-volants. Retour via Bombay. Prix par personne avec les vols de Paris et transports locaux, l'hébergement en pension complète et l'encadrement. Egalement programmés, en 2001, des voyages similaires au Maroc et en Turquie. Renseignements auprès de Didier Chabrol (tél. : 06-12-29-70-81) ; inscriptions au 04-72-53-24-90.



PIERRE JACQUES/FOC



Carnet de pistes

● **Y aller.** Paris-Morzine (600 km) se fait par l'autoroute, sans passer par Lyon ; sortir à Cluses, 30 km avant Morzine-Avoriaz. A Avoriaz même, stationnement payant à l'entrée de la station (40 F. 6 € par jour, 80 F. 12 € en garage couvert) où ne circulent que des traîneaux hippotractés. TGV Paris-Thonon : 4 h 30 de trajet avec le changement à Bellegarde ; ensuite une heure de navette jusqu'à Morzine-Avoriaz. Avions pour Genève (80 km de Morzine) et Annecy (96 km), avec bus jusqu'aux stations.

● **S'y loger.** A Morzine : agence Olivier (tél. : 04-50-79-11-21) et Morzine-réservations (tél. : 04-50-79-11-57). A Avoriaz, le Club Méd (tél. : 0801-802-803), Pierre & Vacances (7 000 lits in situ, tél. : 04-50-74-35-35) ; agence des Dromonts (tél. : 04-50-74-00-03) et des Hauts-Forts (tél. : 04-50-74-16-08).

● **Y skier.** Forfaits six-jours « Portes du Soleil » (650 km de pistes), de 669 F (102 €) de 5 à 16 ans, à 998 F (152 €) au-delà. Pour les 3-16 ans, réserver au village du ski Annie-Famose (tél. : 04-50-74-04-46). A noter les séduisants « forfaits glisse » hebdomadaires proposés par Pierre & Vacances (tél. : 0-802-37-37-37), du 31 mars au 21 avril, en pleines vacances scolaires.

● **Y voir.** Sites catholiques (dont la chapelle Premier Empire Sainte-Brigitte, à Pied-de-la-Plagne, près Morzine), visibles notamment lors de circuits pédestres faciles en toute saison : tél. : 04-50-79-00-78. Ardoisières des Sept-Pieds, tél. : 04-50-79-12-21. Fruitière (nom local des fabriques de fromage de l'Alpage : tél. : 04-50-79-12-39).

● **Se renseigner.** Morzine et Avoriaz communiquent séparément (on s'en serait douté...) : pour la première station, appeler 04-50-74-72-72. Courriel : [touristoffice@morzine.com](mailto:touristoffice@morzine.com) ; pour la seconde, appeler 04-50-74-02-11. Courriel : [communication@avoriazski.com](mailto:communication@avoriazski.com).

● **Se documenter.** *Histoire de la Savoie*, sous la direction de Paul Guichonnet, Privat, Toulouse ; *Savoie millénaire 1000-2000* de Bernard Iselin, éd. Thouin, 74300 Thiez ; *Almanach du pays de Savoie*, CPE, BP 57, 41202 Romorantin ; *Le Cœur du village (morzinois)* de Michelle Meulin et François Marullaz, éd. Cabedita (Suisse) ; Guide Michelin *Alpes du Nord-Savoie-Dauphiné* avec carte correspondante. Librairie Passaquin, route de la Combe-à-Zorre, 74110-Morzine.

Hôtels : chaînes de charme

Modestes ou luxueuses, elles déclinent les multiples facettes d'un art de vivre à la française

DANS une hôtellerie de plus en plus normalisée et uniformisée, un certain nombre de chaînes jouent, avec succès, la carte de l'originalité et de la singularité. Il s'agit souvent, il est vrai, d'affaires de famille affichant un goût marqué pour l'hospitalité. Avec, également, une attention particulière pour ce qui se passe en cuisine. Pour faire son choix, on consultera, en préambule, un guide dont le titre, explicite, ne ment pas, *Hôtels de rêve en France à prix très doux*, d'Aline de Laval (Plon, 95 F, 14 €), qui en recense 250 et 50 maisons d'hôtes, de 230 F à 450 F (de 35 € à 68 €) la chambre double. Et, un cran au-dessus, la collection des Guides de charme (Rivages) dont les prix des établissements sélectionnés commencent approximativement là où ceux des précédents s'arrêtent.

Les Relais du silence (tél. : 01-44-49-90-00 ; Internet : [silencehotel.com](http://silencehotel.com)) comptent 302 établissements, dont 159 en France, 47 en Allemagne, les autres étant éparpillés en Europe et un étant situé au Canada. Ces 3 ou 4-étoiles fuient le bruit et la fureur, privilégient le calme, cultivent une atmosphère familiale et offrent une cuisine à base de produits du terroir. A l'image du manoir du Lys, en Normandie, qui vit au rythme des saisons tant en matière de cours de cuisine que de sorties dans la belle forêt où il se niche. Autre exemple, dans le Nord : le château de Covocove, qui vient juste d'être rénové. Les établissements sont répartis en trois catégories : prestige, gourmet et résidence. Annuaire (65 F, 9 €). Prix à partir de 300 F (45 €) la chambre double.

Esprit de France (tél. : 01-47-05-48-40) se présente comme une chaîne volontaire, d'essence culturelle. Elle rassemble 56 hôtels et 28 associés (musées, jardins et autres sites d'exception), ce qui lui permet, au-delà du vivre et du couvert reflétant l'art du bien-être à la française, de suggérer à ses hôtes des itinéraires. D'où son nom. Ainsi de l'hôtellerie de l'abbaye royale de Fontevraud, dans le val de Loire, du château de Saint-Loup

Il s'agit souvent, il est vrai, d'affaires de famille affichant un goût marqué pour l'hospitalité

France, privilégie les bois exotiques. Du 3 au 4-étoiles luxe, à partir de 500 F (76 €) la chambre double.

Les vingt-trois établissements indépendants et affiliés de Hôtels et Patrimoine (tél. : 01-43-40-77-79 ; Internet avec réservation instantanée : [hotelspatrimoine.com](http://hotelspatrimoine.com)) cultivent le charme, l'exception et une approche personnalisée. Le Westminster, au Touquet, ou l'Hôtel de la Trémoille (8<sup>e</sup>) et le Napoléon (16<sup>e</sup>), à Paris, incarnent la grande tradition hôtelière. Le château Lalande, dans le Bordelais, ou les Bories, en Provence, imposants ou intimistes, se dressent dans un cadre naturel. Parmi eux, six étoilés Michelin. A partir de 800 F (122 €) la chambre double.

La chaîne Châteaux et Hôtels de France (tél. : 01-40-07-00-20 ; Internet : [chateauxhotels.com](http://chateauxhotels.com)), sous la houlette d'Alain Ducasse, entend illustrer les « valeurs de la

France profonde ». Elle distingue demeures d'exception (Hôtel de la Cité, à Carcassonne, château Viquier du Roy, à Figeac), grandes tables (Ledoyen, La Grande Cascade, Alain Ducasse, à Paris) et bonnes tables privilégiant les recettes du terroir, souvent à partir des produits d'un jardin potager. Des tables testées puisque Ducasse leur apporte sa caution. Pour les 534 châteaux, bastides, manoirs, moulins, relais de poste ou hôtels particuliers (20 % des 4-étoiles français), classés en heaumes et en restaurants étoilés au Guide rouge, trois critères incontournables : la qualité, l'authenticité, la vérité. L'accent est mis sur les identités régionales, à travers un maillage serré : il n'est pas 50 kilomètres où ils ne soient présents. Annuaire (60 F, 9 €). Nombreux forfaits et chèques-cadeau. Prix moyen de la chambre double : 700 F (106 €).

Les dix châteaux-hôtels des Grandes Etapes françaises (tél. : 01-40-02-99-99 ; Internet : [grandes-etapes.fr](http://grandes-etapes.fr)) appartiennent à une même famille qui les a restaurés ou reconstruits. Le château d'Esclimont (XVI<sup>e</sup>), près de Rambouillet, fut la demeure des La Rochefoucauld, le parfumeur Coty se réfugia dans le château d'Artigny, en Touraine, le château de Gilly, en Bourgogne, fut la résidence des abbés de Cîteaux. Leur cadre raffiné se prête à des soirées musicales ou à thème ainsi qu'à des formules « cadeau ». A partir de 650 F (99 €) la chambre double.

Un unique propriétaire pour les treize hôtels de luxe Lucien Barrière (tél. : 01-42-86-54-81 ; Internet : [lucienbarriere.com](http://lucienbarriere.com)), une architecture début de siècle et un accueil à la française fait de gentillesse et de soin du détail. Annuaire gratuit. A partir de 920 F (140 €) la chambre double. Même schéma à Monte-Carlo où la Société des bains de mer (tél. : 00-377-92-16-25-25 ; Internet : [montecarloresort.com](http://montecarloresort.com)) gère quatre établissements de grand luxe. A partir de 1 600 F (243 €) environ la chambre double.

Danielle Tramard

Moins connue, car plus difficile à trouver, est la chapelle des Mouilles, élevée en 1871 entre pré et forêt par le curé des Gets (demander la clé à son successeur) pour protéger son frère le botaniste Jean-Marie Delaay (1834-1895), « missionnaire à la Chine ». Cette promenade pédestre ménage de gratifiantes échappées sur la cime de Nantaux, blanche, brune et noire.

Le site catholique morzinois le plus spectaculaire, surtout lorsqu'il est enneigé, reste cependant l'abbaye cistercienne ruinée Notre-Dame-d'Aulps. De nombreux pèlerins, en particulier valaisans, viennent vénérer les reliques médiévales du « bon abbé Guérin », par ailleurs saint du calendrier, à Saint-

Jean-d'Aulps. Du repaire perché de Saint-François-de-Sales à Allinges (fresque romane millénaire) à la moderne Notre-Dame-de-Toute-Grâce au plateau d'Assy (Novarina, Léger, Lurçat, Bazaine, Rouault, Bonnard, Matisse, Braque, etc.), le paysage savoisien est profondément marqué par l'art chrétien. A Avoriaz, l'« église » isolée, vouée à la Vierge, a été construite, à la suite de leur vœu, par les Morzinois rescapés des prisons nazies et suivant le dessin de l'architecte René Faulée. Un mariage y est spectacle rare, guetté en particulier par les étrangers venus de pays luthériens ou calvinistes. Blanc sur blanc, arrosé au blanc de blanc.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Week-end « bazars » à Istanbul

Quarante portes massives, quatre cents ruelles, quatre mille boutiques. Tout Stambouliote connaît ces chiffres et les prononce, avec fierté, tel un sésame offert aux visiteurs, au seuil du Grand Bazar. S'il voulait en rajouter, il pourrait aussi en mentionner la superficie (200 000 mètres carrés !) et relever que, de ce côté du Bosphore, sur la rive européenne de l'antique Byzance, s'étend, tout simplement, le plus vaste hypermarché du monde. Ici, tout se vend. Le pire comme le meilleur. Aux allées vouées à l'orfèvrerie succèdent, dans un beau désordre, celles dédiées à la peausserie ou à l'électroménager. Des montages de chaussures voisinent avec des alignements de pipes ou de moins orientales PlayStation. Le chic tutoie le

Déambuler à travers le Bazar, c'est avancer au coude-à-coude, en marchant sur les talons du quidam qui vous précède tout en étant talonné par celui qui vous suit avec, quelle que soit la direction choisie, l'impression d'être toujours à contre-courant et de remonter un flot humain dense et bruyant. Difficile de déterminer si le chaland est là, par nécessité, pour acheter, ou pour le simple plaisir de se plonger dans la foule parfumée de menthe et d'anis.



A deux pas, le bazar des livres mêle ouvrages contemporains (Nazim Hikmet, Kenize Mourad) et volumes anciens richement enluminés. Au hasard d'un ouvrage sur l'art de vivre à Istanbul, on relève qu'« il faut une tasse de café et une pipe de tabac pour faire un régal dans les formes ». Ainsi les bazars locaux fourmillent-ils de hants, ces petits caravansérails dont les patios douillettes et conviviaux permettent de « regarder passer le monde et tomber la nuit » (Pierre Loti) en appréciant la noirceur d'un café turc et la volupté d'un narghilé. Un régal dans les formes.

De notre envoyé spécial Elian Da Silva

★ Non loin du Grand Bazar, le Four Seasons ([www.fourseasons.com/istanbul](http://www.fourseasons.com/istanbul)) et 00-800-6488-6488) est une ancienne prison luxueusement reconstruite où l'on sert une cuisine créative inspirée du Bassin méditerranéen. Jusqu'en mars, Pacha Tours (tél. : 01-47-42-16-31), spécialiste de la Turquie, y propose un forfait à 4 070 F (620 €) par personne comprenant 2 nuits avec petits déjeuners (5 270 F, 803 €, pour 3 nuits) et le vol A/R de Paris ou de province. A lire : *Aziyadé, Constantinople fin de siècle*, de Pierre Loti, la poésie de Nazim Hikmet et *De la part de la princesse morte*, de Kenize Mourad. Guides Bleus, Evasion, Voir, Routard et « Grand week-end » (Hachette), Autrement, Marcus et Gallimard.

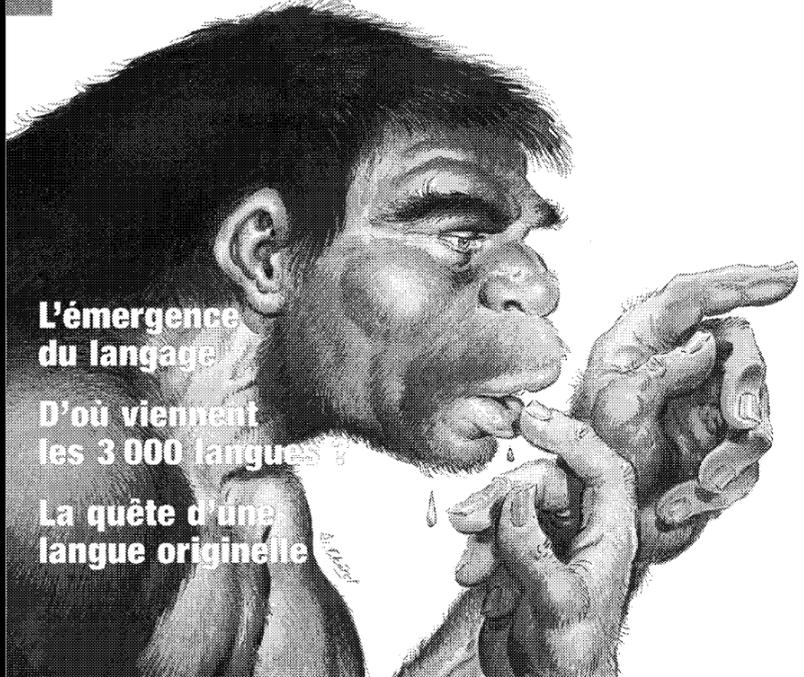
Un numéro exceptionnel

HORS-SÉRIE

SCIENTES ET AVENIR

Quelle langue parlait-on il y a 100 000 ans ?

La langue d'Homo erectus



L'émergence du langage

D'où viennent les 3 000 langues ?

La quête d'une langue originelle

Quand le langage est-il apparu au cours de l'évolution ? Les milliers de langues parlées dans le monde sont-elles issues d'une protolangue unique ?

# Pluie et neige mêlées au nord

**JEUDI.** Une zone dépressionnaire est centrée des îles Britanniques à la France et dirige de l'air froid par le nord de notre pays. Une faible perturbation gagne le nord du pays tandis qu'une perturbation plus active aborde le Sud-Ouest, avec de l'air plus doux.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Les nuages resteront nombreux avec des averses localement orageuses près des côtes. Ce sera plutôt de la neige au nord de la Seine, de la pluie et de la neige mêlées sur la Normandie. Températures maximales de 2 à 7 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Le ciel se chargera de nuages par le nord dès le matin, avec des averses de pluie et de neige mêlées, en général, et parfois de neige au nord de la Seine. Il fera 2 à 5 degrés l'après-midi.

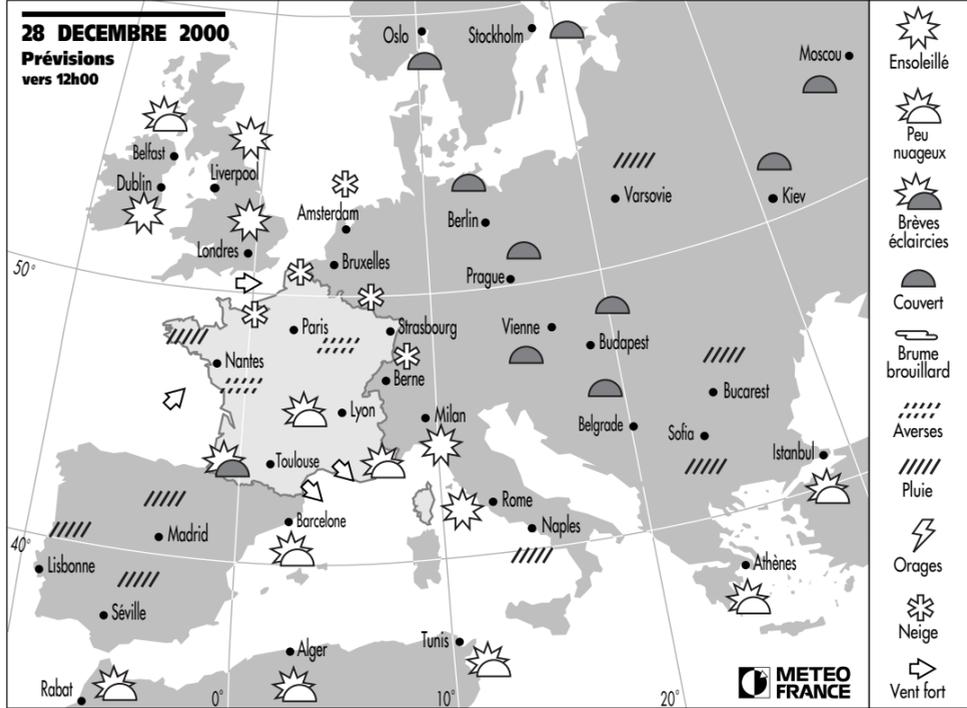
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – De la Bourgogne à la Franche-Comté, le ciel sera couvert le ma-

tin, avec un peu de neige jusqu'en plaine. L'après-midi, de belles éclaircies reviendront. Ailleurs, les éclaircies du matin laisseront place aux nuages l'après-midi, avec de la pluie et de la neige mêlées. Il fera 2 à 4 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Après dissipation des brouillards matinaux, les nuages et de belles éclaircies alterneront. Le ciel se voilera par l'ouest l'après-midi avec des pluies sur le Pays basque. Températures maximales proches de 10 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Il neigera faiblement en montagne le matin. L'après-midi, le soleil fera de belles apparitions sur l'ensemble des régions. Il fera 4 à 8 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Sur la Corse, il y aura encore quelques averses le matin. Ailleurs, le soleil sera prédominant avec mistral et tramontane assez forts. Températures maximales de 9 à 13 degrés.



**PRIX D'AMIS OU DE BANDITS?**

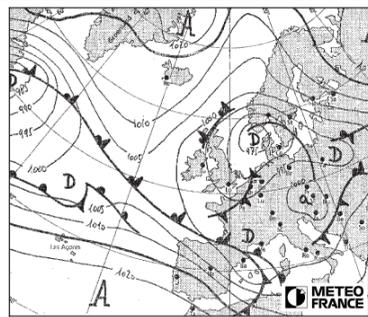
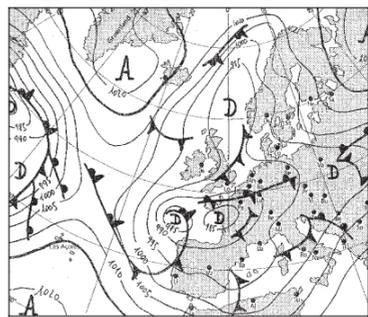
**ECONOMIE?**

On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris.  
[www.kelkoo.com](http://www.kelkoo.com)

**PRÉVISIONS POUR LE 28 DÉCEMBRE 2000**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	5/13 S
BIARRITZ	6/13 C
BORDEAUX	4/9 N
BOURGES	-1/5 C
BREST	4/6 P
CAEN	0/5 P
CHERBOURG	1/6 *
CLERMONT-F.	-2/5 S
DIJON	-1/3 N
GRENOBLE	-3/2 N
LILLE	-2/3 *
LIMOGES	0/4 N
LYON	-2/4 S
MARSEILLE	4/10 S
FRANCE outre-mer	
NANCY	0/5 *
NANTES	1/7 P
NICE	5/10 S
PARIS	-1/4 *
PAU	2/8 C
PERPIGNAN	5/9 S
RENNES	1/7 P
ST-ETIENNE	0/5 N
STRASBOURG	-2/5 N
TOULOUSE	4/8 N
TOURS	-1/4 *
CAYENNE	24/29 P
FORT-DE-FR.	24/29 S
NOUMEA	24/30 S

PAPEETE	25/29 P
POINTE-A-PIT.	23/30 S
ST-DENIS-RE.	25/29 P
EUROPE	
AMSTERDAM	1/4 P
ATHENES	14/19 S
BARCELONE	3/10 S
BELFAST	-4/-1 S
BELGRADE	3/13 C
BERLIN	-2/3 C
BERNE	-2/5 C
BRUXELLES	0/2 S
BUCAREST	7/13 P
BUDAPEST	0/6 C
COPENHAGUE	2/3 P
DUBLIN	-3/1 S
FRANCFORT	-2/4 C
GENEVE	1/6 C
HELSINKI	-10/-5 C
ISTANBUL	14/19 S
KIEV	2/8 C
LISBONNE	10/18 P
LIVERPOOL	0/4 S
LONDRES	-2/2 S
LUXEMBOURG	-2/3 C
MADRID	3/11 P
MILAN	3/10 S
MOSCOW	-9/-3 C
MUNICH	-3/2 C
NAPLES	10/15 P
OSLO	-10/-5 C
PRALMA DE M.	8/13 S
PRAGUE	-6/-2 C
ROME	9/15 S
SEVILLE	9/17 P
SOFIA	8/11 P
ST-PETERSB.	-12/-8 C
STOCKHOLM	-2/1 C
TENERIFE	11/17 S
VARSOVIE	-1/2 P
VENISE	1/7 S
VIENNE	-2/1 C
AMÉRIQUES	
BRAZILIA	22/31 S
Buenos Air.	14/28 S
CHICAGO	21/27 S
LIMA	-18/-8 C
LOS ANGELES	20/22 P
MEXICO	10/19 S
MONTREAL	6/20 C
NEW YORK	-15/-8 S
SAN FRANCIS.	-9/-4 S
SANTIAGO/CHI	8/14 S
ST-PAUL	12/27 S
TORONTO	-18/-13 S
WASHINGTON	-8/-3 S
AFRIQUE	
ALGER	8/17 S
DAKAR	21/26 S
KINSHASA	22/29 P
LE CAIRE	14/23 S
NAIROBI	17/27 S
PRETORIA	17/30 S
RABAT	11/18 S
TUNIS	9/16 S
ASIE-OCÉANIE	
BANGKOK	24/32 S
BEYROUTH	13/19 S
BOMBAY	16/32 S
DIARABART	27/32 S
DUBAI	13/23 S
HANOI	22/25 C
HONGKONG	19/21 C
JERUSALEM	12/21 S
NEW DELHI	6/23 S
PEKIN	-9/2 S
SEOUL	-3/0 S
SINGAPOUR	25/30 S
SYDNEY	18/25 S
TOKYO	2/11 S



JARDINAGE

## Prolonger la vie des orchidées reçues en cadeau

**LES FÊTES** de fin d'année sont souvent l'occasion d'offrir et de recevoir de nombreuses plantes fleuries ou vertes; du poinsettia à l'orchidée en passant par l'azalée, le cyclamen et le bonsaï vrai ou faux, jeune ou vieux... Hier encore difficiles à trouver et à cultiver, les orchidées sont devenues des plantes communes si bien travaillées par les obtenteurs que les variétés horticoles sont plus faciles à garder en vie que de nombreuses espèces botaniques. Elles poussent remarquablement bien et fleurissent avec facilité.

Les orchidées les plus faciles à vivre en appartement sont les phalænopsis. Ils sont aisés à reconnaître : deux, trois ou quatre grandes feuilles vertes poussent horizontalement à la surface du pot. Des feuilles épaisses, charnues desquelles émergent parfois des racines grisâtres, cassantes, grosses comme des vers de terre. Une grande tige, souvent ramifiée, en émerge qui porte de grandes fleurs largement ouvertes, de couleur blanche, rose, mauve, violette ou striée.

Cette plante, appelée parfois orchidée papillon, fleurit trois mois et plus quand elle est bien traitée

et vit longtemps, très longtemps. Il arrive même qu'elle produise des plantules sur les tiges qui portent les fleurs.

Bien la soigner est simple. Il faut la placer en pleine lumière, en atmosphère chaude – mais 18 degrés suffisent –, de préférence humide, mais ce n'est pas obligatoire et il faudra alors la vaporiser une fois par jour, ou la placer sur une large soucoupe emplie de gravillons ou de billes d'argile baignant dans l'eau en prenant garde toutefois que le pot lui-même ne trempe

pas dedans. Les arrosages dépendront de la température ambiante. Généralement, deux arrosages par semaine, effectués avec une eau chambrée, de préférence non calcaire feront l'affaire. Si l'eau d'arrosage vient du robinet, il faudra la tirer la veille de façon que le chlore qu'elle contient s'évapore. Les plantes, quelles qu'elles soient, ne l'aiment pas du tout.

Les orchidées n'ont pas besoin de grandes quantités d'engrais. Le mieux est d'acheter un engrais spécifique et de se conformer

scrupuleusement aux recommandations portées sur le flacon, encore que l'on puisse user d'un produit pour plante fleurie, mais il faudra alors diviser le dosage par deux. Au bout d'un an, il faudra rempoter cette orchidée dans un nouveau pot qui n'a pas besoin d'être plus grand... sauf si elle est encore en fleurs, ce qui n'est pas si rare.

Le pot sera soigneusement lavé à l'eau chaude et frotté énergiquement de façon qu'il soit débarrassé de tout dépôt solide. Avant cela, l'orchidée aura été sortie de son contenant et le mélange d'écorce, de mousse, de polystyrène expansé dans lequel elle accroche ses racines sans en tirer la moindre substance nutritive sera jeté pour être remplacé par un mélange vendu tout fait.

Surtout, il convient de ne pas rempoter les orchidées dans du terreau. Leurs racines s'y asphyxient et y pourrissent. Dans la nature, ces plantes sont épiphytes, ce qui veut dire qu'elles s'accrochent à un support par leurs racines et vivent de l'azote et de l'humidité de l'air. Quand l'orchidée est sortie de son pot, on voit que de nombreuses racines sont

sèches ou en très mauvais état. Avec un ciseau bien affûté et bien propre, il faut les supprimer de façon à ne laisser que celles, peu nombreuses, qui sont impeccables. Parfois, il n'y en a que deux ou trois, jaunettes, qui sont tou-

### Si l'eau d'arrosage vient du robinet, il faudra la tirer la veille de façon que le chlore qu'elle contient s'évapore

jours en haut, près de la naissance des feuilles. Ne pas prendre peur, c'est normal.

Ensuite, il convient de remettre délicatement l'orchidée dans le pot, faire glisser délicatement le mélange tout autour des racines sans tasser, quitte à utiliser un crayon pour l'aider à s'insinuer là où il faut. Quand le repotage est terminé, le point de naissance des feuilles doit affleurer le mélange.

Ne pas arroser, mais vaporiser la plante chaque jour. Au bout d'une quinzaine, les arrosages pourront reprendre. On traitera de la même façon les sabots-de-Vénus, qui sont un peu plus délicats que les phalænopsis et fleurissent moins longtemps, et bien sûr les sublimes cattleyas dont la période de floraison est très courte mais suffocante de beauté.

Cyclamen de Perse et azalée de l'Inde sont beaucoup plus difficiles à conserver en appartement. Les Parisiens et tous ceux qui vivent dans des régions où le gel n'est pas à craindre gagneront à mettre le premier sur un rebord de fenêtre et à ne pas trop l'arroser. La seconde sera, partout, placée le plus loin possible d'une source de chauffage et arrosée très abondamment – encore une fois, sans laisser d'eau dans la soucoupe.

Le poinsettia, reconnaissable à ses grandes bractées rouges, blanches ou rose acceptera la chaleur sans aucun problème pour peu qu'il soit arrosé d'abondance et qu'on lui évite les courants d'air froid qui lui sont fatals.

*Alain Lompech*

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 310

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTELEMENT**

I. Atteignent la perfection. - II. Ouverture suicidaire. Particule. - III. Qui n'a pas été vu. Président des Etats-Unis après avoir commandé les forces fédérales. - IV. Membre de la gauche plurielle. Sommet. Fin d'infinif. - V. Pour appeler. Son histoire ne tient qu'à un fil. - VI. Juge sur épreuves. Sur une plaque batave. - VII. Entraîner au palais. Renforce l'affirmation. La « voie » pour Lao-tseu et ses disciples. - VIII. Bout de chemin. Cherche à faire du mal. - IX. Dans

le fond, il s'arrange pour voyager sans effort. Fini. - X. Mouettes ravisseuses.

**VERTICALEMENT**

1. Font des difficultés pour tout et pour rien. - 2. Leur tour fait partie des mesures à prendre. Agent de liaison. - 3. Découpe du temps. Limite le succès. - 4. Fou en région. A souvent le beau rôle à la Bastille. - 5. Tient bon la barre. Lettres de recommandations. - 6. Comme ci-dessus. A découvert le marxisme à la bibliothèque de

l'université. - 7. Métal rare. Montée pour surveiller. - 8. Sommet chez nos voisins helvètes. Gourmandise antillaise. - 9. Elimine les déchets. Aujourd'hui mais assez vieux. - 10. Par l'intermédiaire. Constellation de l'hémisphère boréal. - 11. Samouraï errant. Sœur en attente. - 12. Bons morceaux avant la folie bovine.

*Philippe Dupuis*

**Solution du n° 00 - 309**

**HORIZONTELEMENT**

I. Trompe-la-mort. - II. Rapiéçages. - III. Agitation. Or. - IV. Mou. Nô. Nappa. - V. Puma. Peignai. - VI. Ot. Calmée. Cl. - VII. Atlas. Rail. - VIII. Ignées. Ife. - IX. Nues. Monodie. - X. Est. Vénéreées.

**VERTICALEMENT**

1. Trampoline. - 2. Ragoût. Gus. - 3. Opium. Anet. - 4. Mit. Actes. - 5. Péan. Ale. - 6. Ectoplasme. - 7. Lai. Ems. On. - 8. Agonie. Une. - 9. Ménager. Or. - 10. Os. Pn. Aide. - 11. Opacifié. - 12. Tirailées.

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

### BRIDGE

PROBLÈME N° 1925

**LE COUP DU CROCODILE**

Ce coup du crocodile a été réussi par Alain Levy dans une bonne jouée dans un festival à Ajaccio. Cachez la main d'Est (votre partenaire) et de Sud (le déclarant) pour vous mettre à la place d'Ouest.

♠ A D 7 3  
♥ R 6 5  
♦ 8 5 2  
♣ A 5 3

♠ 8 6  
♥ D 10 9  
♦ R V 6 4  
♣ V 9 8 2

♠ R V 10 5 2  
♥ 8 3  
♦ A 9 7 3  
♣ R 6

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	1 ♠	2 ♣	3 ♠
2 ♦	3 ♠	4 ♠	5 ♠

Ouest entama le 10 de Cœur pour le Roi pris par l'As d'Est, qui joua le Valet de Cœur, puis le 2 de Cœur, que Sud coupa. Le déclarant fit tom-

ber les atouts en deux fois et tira, ensuite, le Roi et l'As de Trèfle, puis coupa le 5 de Trèfle. Sud joua l'As de Carreau (le 10 en Est) et rejoua le 9 de Carreau. Comment Levy, en Ouest, a-t-il fait chuter QUATRE PIQUES ?

**Réponse**

Ouest, qui était sur le qui-vive, a utilisé le fameux coup du crocodile. Malgré ce nom impressionnant, cette manœuvre demande seulement de bien reconstituer les mains, surtout celle du partenaire.

On sait sûrement qu'Est avait cinq Cœurs, deux Piques et quatre Trèfles. Il ne lui reste donc que deux Carreaux, et si c'est D 10, Est va prendre la deuxième levée à Carreau, et il sera obligé de jouer Pique ou Trèfle pour la coupe de Sud et la défausse du dernier Carreau du mort. Devant ce danger, Levy a fourni le Roi de Carreau afin d'engloutir dans ses mâchoires la Dame de Carreau du partenaire. Ensuite, le Valet de Carreau a fait chuter le contrat. Mais, si Sud a la... Dame de Carreau et a fait ce qu'on appelle un coup... anticroco, on ne pourrait qu'applaudir. Quel est le joueur capable de tirer ainsi l'As de Carreau quand rien ne permet de penser que le Roi de Carreau n'est pas en Est ? Ce serait en tout cas un coup machiavélique !

**L'EXPASSE**

Voici un exemple d'expasse qui a eu lieu pendant un championnat de France par paires mixtes. Avant de re-

garder les quatre jeux, cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ D V 6 3 2  
♥ V 10 5 4  
♦ 5  
♣ R V 3

♠ 8 7 4  
♥ -  
♦ A 9 8 7 3  
♣ 8 7 6 4 2

N	10 9 5
O	D 6 3
E	A 9 8 7 3
S	R 6 4 2

♠ -  
♥ A R 9 8 7 2  
♦ D V 10  
♣ A D 9 5

Ann. : E. don. N.-S. vuln.  
Ouest Nord Est Sud  
- - 1 ♠ contre  
2 ♠ contre passe 6 ♣  
passe passe passe

Ouest a entamé le 4 de Pique pour le Valet et le Roi d'Est. Sud a coupé :  
1) Comment Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À CŒUR ?  
2) Comment peut-on aussi faire douze levées contre toute défense si Ouest entame Trèfle ?

*Note sur les enchères*  
Le contre de « 2 Piques » par Nord était un « recontre », un moyen économique et conventionnel de montrer un peu de jeu, car le contre de pénalité est trop rare dans cette situation où le partenaire a fait un contre d'appel.

*Philippe Brugnon*



**SPECTACLE** Héritière des cafés-concerts, la revue, avec ses plumes et son french-cancan, a vécu son âge d'or aux Folies-Bergère et au Moulin-Rouge pendant les Années folles.

Souvent réduite aujourd'hui à une attraction programmée par les tour-opérateurs, elle souffre d'une image poussièreuse. ● EN 1951, pourtant, Alain Bernardin avait réussi à la

moderniser en sculptant des lumières sur les corps dénudés des danseuses du Crazy Horse. Une esthétique de l'illusionnisme que maintient *Teasing*, l'actuelle revue du cabaret

parisien. ● À DEAUVILLE, une équipe, en partie issue du Crazy Horse, présente *Travelling*, spectacle où la musique et la danse l'emportent sur le strip-tease. ● ROBERTO ROSELLO,

auteur des décors et costumes de *Travelling*, se réfère à Erté, pionnier de l'art déco, qui révolutionna le music-hall aux Folies-Bergère dans les années 20.

## Les revues cherchent à échapper au cancan

Tout en respectant les codes traditionnels du genre, de nouvelles créations telles que « *Travelling* » au Casino de Deauville ou « *Teasing* » au Crazy Horse à Paris se distinguent des attractions touristiques en favorisant la chorégraphie et le travail de la lumière

LA REVUE ayant ses lois, elle a ses détracteurs. La construction en tableaux sans narration particulière, le respect des codes d'hier (déshabillage, lancer de jambes, french cancan, trucs en plumes, etc.) leur paraissent d'une naïveté navrante. En 1913, Erté, l'un des fondateurs du style art déco, dessinait ses premiers croquis : femmes de harem, habillées à l'orientale, favorites du prince. En cette fin 2000, *Travelling*, la nouvelle revue du Casino de Deauville, présente encore une scène de harem. Cela peut agacer. Point de jupes folles ou de grand écart chez les filles dénudées du Crazy Horse, expression de la modernité du cabaret parisien née dans les années 50. Pourtant, *Teasing*, la revue du Crazy Horse, se termine sur le cri aigu et collectif du cancan – on se souviendra au passage qu'au début du siècle, aux Folies-Bergère, les danseuses de cancan étaient vêtues de pantalons longs dont on décousait l'entre-jambe – la police veillait à ce qu'on les recouse.

Comme le cirque, la revue est un genre, héritier des cafés-concerts et cousin le plus proche du music-hall, un loisir mis à bas par le rock'n'roll à la fin des années 50, puis kidnappé par les Américains. Illusionnistes (Gaëtan, Vik et Fabrini au Crazy Horse), danseurs acrobatiques (Jean-Claude et Gaby à Deauville), rappellent que la première affiche des Folies-Bergère, en 1867, annonçait Leona Dare, l'Américaine à la mâchoire d'acier, et Anna Judic, la diseuse, celle du Moulin-Rouge, La Goulue, chanteuse, ou encore Valentin le Désossé. Revue et ca'conc' – le mot music-hall fut inscrit par un Anglais sur le fronton de l'Alhambra pour la première fois en 1902 – drainent les foules. En 1973, quand le promoteur immobilier Jean Kriegel achète un entrepôt rue du Cardinal-Lemoine, il ignore qu'il vient d'acquérir un ancien ca'conc', édifié en 1888 par Gustave Eiffel. Le découvrant, il en fit un cabaret, le Paradis latin, débauchant au passage l'animateur de l'Alcazar, Jean-Marie Rivière, champion du strass et de la dérision.

Dans la revue, il y a bien sûr des femmes qui s'offrent au regard des hommes et de leurs complices féminines, il y a des exotismes obligatoires (le harem, donc, et l'Orient, comme dans *Féerie*, la



ERIC GERVAIS

Ci-dessus : « *Travelling* », la nouvelle revue du Casino de Deauville.  
Ci-contre : « *Teasing* », au Crazy Horse.

revue du Moulin-Rouge, conçue par Doris Haug) et des concessions faites aux fantasmes masculins (le clin d'œil saphique). Déshabillage, strip-tease et nu : un siècle de dévoilement s'arrête à Deauville, où l'on voit des jambes mais point le reste – « sans aucun puritanisme, mais parce que le côté "marche, marche", avec une plume dans le derrière, on en a marre », assure Fabienne Lagrange, productrice de *Travelling* pour le compte du groupe Lucien Barrière, propriétaire du Casino de Deauville.

Même s'il fallait bien rassurer une partie de la clientèle de ce casino, Fabienne Lagrange est inconcevable : elle fut danseuse au Paradis latin et au Crazy Horse, sous le nom de Birma Bacara. Fille d'un officier supérieur, Fabienne Lagrange devint lad, étudia au Bolchoï, dansa dans la compagnie privée de Rudolph Nouriev, puis avec l'Europa Ballet de Jorge Donn. Elle confirme l'image rigoureuse et féministe des danseuses



CRAZY HORSE

## « *Travelling* » à Deauville, ou les charmes du décalage

**TRAVELLING, chorégraphie et mise en scène de Molly Molloy, décors et costumes de Roberto Rosello, lumières de Maurizio Montobbio.**

**CASINO DE DEAUVILLE, les vendredis et samedis, à 22 h 30. De 160 F (24, 39 €) à 260 F (39, 64 €), champagne compris. Tél. : 02-31-98-66-00.**

### DEAUVILLE

de notre envoyée spéciale

Avec ses murs tendus de toile de Jouy rose et blanche et ses allures de bonbonnière, le charmant théâtre à l'italienne du Casino de Deauville peut ronronner d'un confort cosy, à moins que l'on ne l'en salue par un art consommé du décalage. Une voie choisie par la chorégraphe Molly Molloy, une Américaine qui a laissé sa trace au Crazy Horse Saloon de Paris, à Las Vegas ou dans les publicités Eram signées Etienne Chatiliez.

D'apparence classique, *Travelling*, nouvelle et treizième revue du Casino de Deauville, séduit par l'humour et les clin d'œil incessants aux règles du genre. Ordonnés par un fil conducteur d'obédience clientéliste (le cinéma, en particulier américain, dont Deauville organise un festival annuel), les tableaux baliaient énergiquement les figures

imposées de la revue, les incurvent mais ne les cassent point.

Pas de seins nus ici : la chorégraphie, très énergique, entraînerait trop de disgracieux ballottements. Ni déshabillés outranciers ni plumes, mais un très original french cancan, où rien n'est oublié, ni le lancer de jambe, ni le grand écart, ni le bouillonnement des jupes. Seule différence, et de taille, Molly Molloy a évacué la musique de Georges Van Parys au profit de *Proud Mary*, monument de la soul américaine dans l'interprétation de Tina Turner. C'est peut-être américanisé, mais tellement réjouissant !

### LES LOIS DE L'« ENTERTAINMENT »

De même, une séquence latino, où la passion du tango est dansée sur un rythme de salsa. Tout rappelle ici (les couleurs, la dérision) la Movida espagnole ou Carlos Saura, mais les chansons sont celles de Marc Anthony, enfant prodige de la nouvelle vague hispano-américaine. Au chapitre musical, Britney Spears, malheureusement prétexte à de médiocres play-back, est chargée d'illustrer quelques-uns des tableaux les plus scolaires (la star blonde poursuivie par les journalistes).

*Travelling* répond aux lois de l'entertainment, version américaine du divertissement : la troupe de dan-

seurs, très européenne, est triée sur le volet ; Jean-Claude et Gaby présentent un très beau pas de deux acrobatique. Isabelle, à la corde, exécute un numéro d'une perfection athlétique peu commune, habillée des effets de lumière de Maurizio Montobbio, collaborateur de Mikhaïl Barychnikov, de la Scala de Milan ou de l'Opéra de Berlin. Pour les costumes, d'une rigueur élégante, Roberto Rosello ne s'est pas privé de références à l'esthétisme d'Erté. Pour un tableau tarte (un numéro de claquettes exécuté par un oursin à épines en caoutchouc, la descente d'un faux grand escalier), il y a un au moins un ravissement, tels ces fantômes de l'Opéra, numéro de danse classique cernée des ombres de Mistinguett et de Charlot, de Joséphine Baker (sur la bande originale de *Farinelli*).

Drôle également, la séquence .com présente le nouveau héros des temps : un jeune cadre en costard-cravate, seul avatar bourgeois du spectacle. Passant de l'autre côté de l'ordinateur (géant, avec écran de voile) sur un fond de musique techno, ce Fred Astaire du nouveau millénaire est ballotté entre de jeunes créatures voraces – sans doute les déesses du Web.

V. Mo.

## Erté, le révolutionnaire des Folies-Bergère

EN 1912, Romain de Tiroff, un Russe dont les Français prononçaient les initiales « Erté » et qui dessinait pour le grand couturier parisien Paul Poiret, se rend à la première de *La Phalène*, comédie musicale donnée au Théâtre du Vaudeville. Il porte une robe Poirier, empruntée à l'un des mannequins de la maison, qu'il a agrémentée d'une fourrure d'hermine, d'un manteau rouge, d'un turban rouge, de longs gants rouges... Les quatre amis qui l'accompagnent portent des camélias à la boutonnière. La salle contemple, la presse commente. Fou, Erté ? Abusif, immo-déré, sûrement. « *Prince du music-hall* », « *miroir de la mode pendant trois quarts de siècle* », selon le Museum of Fashion and Theatre Design, un cybermusée ([www.web.com.com/ajarts](http://www.web.com.com/ajarts)) voué au style art déco et qui présente l'œuvre d'Erté.

L'art d'Erté s'est fixé dans l'esprit du grand public grâce notamment à des séries, dont celle de l'alpha-bet, commencée en 1927, terminée en 1967 – chaque lettre est figurée par l'une de ces créatures sophistiquées, géométriques, abstraites et dorées qui étaient pour lui la représentation de l'élégance. Avant sa mort, à Boulogne-Billancourt, en 1990, Erté dessina des lampes, des miroirs, des abat-jour, des séries

sur les pierres précieuses et les quatre saisons. Il fut également pendant vingt-deux ans, et dès 1914, l'un des illustrateurs du magazine américain *Harper's Bazaar*, dont il dessina de célèbres couvertures – *L'Aquarium*, *L'Arc-en-ciel*... Dans un style forgé au contact de Diaghilev et Bakst, cet admirateur de Kandinsky et de Picabia, fasciné par le cubisme, donna son identité graphique aux Années folles : envolées de fourrures et de bijoux, figures féminines longilignes, dessinées avec une extrême minutie.

### BLEU, BLANC, ROSE

Mais Erté commença par révolutionner la revue et le music-hall. Aristocrate russe issu d'une dynastie d'amiraux, Erté naît à Saint-Petersbourg en 1892. En 1911, il assiste, fasciné, aux défilés organisés par le grand couturier parisien Paul Poiret dans la capitale tsariste. Un an plus tard, il est chez Poirier, qui lui propose de créer en 1913 les décors et les costumes du *Minaret*, spectacle « orientaliste » de Jacques Richepin, où figure Mata Hari en danseuse orientale.

Erté devint, dans les années 20, le grand ordonnateur des Folies-Bergère. Ses costumes, créations folles, étonnent par leur rigueur, leur mesure et leur élégance : femmes lanternes dessinées pour

Lido ou le Paradis latin sont devenus le lieu de passage des tour-opérateurs et des professionnels en fin de salon, le Crazy Horse, qui n'offre que trois cents places, est presque une maison de poupée, où les filles, même avec leur petit mètre soixante-dix de taille, ont l'air grandes. Le génie de Bernardin a été de les déshabiller impeccablement et entièrement avant de les revêtir en lumière – Volga Moskovskaya exécute aujourd'hui un parfait numéro d'illusionnisme, déshabillée grâce aux jeux d'éclairage. Fan de pop art, des réalistes italiens, cet antiquaire qui voulait devenir peintre a renouvelé l'art de l'illumination, dont la figure emblématique fut Loïe Fuller, que Toulouse-Lautrec représenta dans un tourbillon électrique et mystérieux. Loïe Fuller, née en 1862 à Fultesburg (Illinois), était féministe et inventa la danse serpentine, aidée de sa collaboratrice et compagne, Gab Sorère.

Même en économisant sur l'autruche et le strass, la revue est un genre extraordinairement cher

Sur une scène transformée en boîte noire (le Crazy Horse a repris l'idée), elle manie voiles et robes emperlées, dont les manches sont prolongées par de longs bâtons. Danseuse aux Folies-Bergère, elle est consacrée à l'Exposition universelle de 1900, placée sous le signe de la fée Électricité. Figures de lys, de libellules, corolles offertes, elle danse et étudie les travaux de Camille Flammarion sur la lumière. Ferait-elle aujourd'hui une thèse dans les coulisses du Crazy Horse ?

Véronique Mortaigne

★ *Teasing*, à 20 h 30 et 23 h 30 du dimanche au vendredi ; le samedi et les 29 et 30 décembre à 19 h 30, 21 h 45 et 23 h 50. Crazy Horse, 12, av. George-V, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> George-V. Tél. : 01-47-23-80-87. De 450 F à 560 F (de 68,6 € à 85,4 €).

V. Mo.

# Les armes de l'art contemporain contre les conflits d'aujourd'hui

Douze artistes, peu ou pas connus, venus du monde entier, sont réunis à Berlin pour une exposition-voyage dans les dérèglements du monde

## BERLIN

de notre envoyé spécial

« L'Etat des choses (part 1) » réunit une douzaine d'artistes seulement, inconnus pour la plupart. Les spécialistes noteront cependant la présence d'Harun Farocki, l'un des responsables du magazine munichoïse *Filmkritik*, vieux routier d'un mélange rarement en odeur de sainteté : celui de l'art et du politique. Pour l'occasion, il a réalisé un montage à partir d'images récupérées dans des stocks de films pris par des caméras de surveillance dont une montre des prisonniers du pénitencier de Corcoran, en Californie, tués par des gardiens lors d'une promenade. Cela donne le ton.

Kader Attia est algérien. Il vit à Paris et photographie le monde interlope des travestis maghrébins qui tapinent entre la porte de Cligny et celle de Saint-Ouen, sur les boulevards des Maréchaux, rebaptisés « piste d'atterrissage » par les péripatéticiennes. On respire à Brassens, chantant les filles de joie qui ne rigolent pas tous les jours. Kader Attia fixe, avec un tact immense et sans voyeurisme aucun, le quotidien des plus déshérités d'un lumpenproletariat (le sous-proletariat) de la prostitution.

Le Brésilien Mauricio Dias travaille avec le Bâlois Walter Riedweg. *This is not Egypt* a été filmé au Caire en 1999. Les deux artistes s'interrogent sur la manière dont les autres perçoivent l'espace : ainsi, un chauffeur de taxi explique à ses clients les règles – non écrites – de la circulation au Caire. Dans le même registre, ne pas manquer la désopilante visite des pyramides de Gizeh, vue par un chameau : la caméra est fixée à sa tête et la brave bête assure la prise de vue. Toujours à la recherche des contrastes de perception qui peuvent exister entre les cultures occidentales et orientales, les vidéastes multiplient les plans inhabituels, montrant par exemple la difficulté qu'il y a à manger une pomme lorsqu'on est une femme et qu'on porte le voile. Du sens, et de l'humour en même temps.

## UNE VISION TROP MISÉRABILISTE

Plus grave peut-être, la vidéo *Living Elsewhere* du Chinois Wang Jianwei. Il a tourné son film à Chengdu, la capitale de la province de Sichuan, dont il est originaire. Ses héros sont des paysans qui ont quitté leur campagne pour venir s'installer en ville, attirés par l'illusion d'une vie meilleure. Sans emploi, ils squattent. Mais la

chose n'a rien de sordide : en lieu et place de bidonvilles, ils se sont installés dans de coquets pavillons de banlieue. Des maisons récemment construites, mais qui se sont révélées trop chères pour la classe moyenne et trop peu luxueuses pour les Chinois les plus riches.

Dans ce mouvement passionnant de l'analyse d'un paysage politique émerge également la figure de Paola Salerno. Originnaire de Calabre, elle a voulu donner son point de vue sur la « question méditerranéenne » qui divise les Italiens, ceux du Nord présentant volontiers ceux du Sud comme des concitoyens arriérés, à la traîne de la vigueur économique en Lombardie. Ses photographies montrent une Calabre subissant certes un développement qui bouleverse souvent les structures traditionnelles, mais permet aussi d'en nuancer une vision trop souvent misérabiliste.

De même, les photographies du Sud-Africain Santu Mofokeng montrent-elles des lieux, souvent isolés et secrets, qui furent utilisés durant l'apartheid comme lieux de culte, ou de rituels, par les Noirs auxquels la couleur de leur peau interdisait la fréquentation des églises.

L'autre aspect de l'exposition



« Now, the Great Wall of China in South-Lebanon », de Paola Yacoub et Michel Lasserre. Les deux architectes ont redécouvert ces curieux murs érigés du temps de l'autorité britannique.

est plus explicitement politique. Alejandra Riera, une Italienne qui vit à Paris, a été frappée par une arrestation : celle de Leyla Zana, qui fut la première femme kurde élue au Parlement turc en 1991. En 1994, elle a été condamnée à quinze ans de prison pour s'être exprimée en langue kurde devant l'Assemblée. En novembre 1995, le Parlement européen lui a décerné le prix Sakharov, récompensant la « liberté de l'esprit ». Si l'esprit est libre, le corps est toujours enfermé, et ce jusqu'en 2011. Contre la relative indifférence des médias, contre le total cynisme du gouvernement turc, Alejandra Riera

recreé une vie rêvée de la députée, par le truchement d'une actrice d'origine palestinienne, Hiam Abbass, de photographies d'archives, mais aussi d'images qui, sans avoir un rapport direct avec le sujet, le situe dans l'histoire : Martin Luther King à Baltimore en 1963, des cultivateurs du Chiapas ou Jean-Paul Sartre à Billancourt...

## STATISTIQUES CRUELLES

Mais les interventions les plus dérangeantes sont liées à la situation au Proche-Orient : Ariella Azoulay est une critique de Jérusalem. Sa vidéo *A Sign from Heaven* évoque la violence structurelle en Israël à travers trois morts : l'assassinat de Rabin, celui de « l'ingénieur » Yehiya Ayash, fabricant de bombes, par les forces de sécurité israéliennes, celui de Yehuda Buhbut, un quidam tué par sa femme, drame domestique mis sur le même plan que les deux premières morts, politiques. Efrat Shvily est journaliste, mais aussi photographe. Elle expose des images d'architecture, celles des colonies de peuplement. Elle a également entamé, avant la rupture du processus de paix en Israël, une série de portraits des ministres du gouvernement palestinien. En noir et blanc, cadrées serrées, elles évoquent à dessein des photographies célèbres, celles prises en 1948 des fondateurs de l'Etat d'Israël.

Car les images peuvent être ambiguës et cela ne leur donne parfois que plus de sens : le Libanais Walid Ra'ad, qui enseigne au Queens College de New York, l'a bien compris, à travers sa réinvention des archives de guerre d'un hypothétique médecin de

Beyrouth. Elles répertorient par exemple les 143 voitures piégées ayant explosé au Liban, en se livrant à des statistiques cruelles et décalées sur la marque, le modèle et la couleur des véhicules utilisés. Quant aux architectes Michel Lasserre et Paola Yacoub, ils ont découvert de curieuses murailles à la frontière du Liban sud. Elles n'avaient aucune fonction stratégique, ne correspondaient à aucune ligne de front : renseignements pris, elles avaient été érigées du temps de l'autorité britannique, vestiges d'une guerre oubliée.

Les deux architectes confrontent leurs photographies avec le texte du roman *La Grande Muraille de Chine*, de Franz Kafka, évidemment. Ils projettent également un montage obtenu à partir des vidéos tournées par le Hezbollah durant l'évacuation du Liban sud par l'armée israélienne, et durant des assauts de fortins de montagne. A un responsable de musée américain qui s'indignait qu'on puisse prêter autant d'importance aux images du Hezbollah, les deux architectes ont simplement répliqué qu'elles avaient été diffusées à la télévision, sans le logo de l'organisation chiite, la chaîne les faisant passer pour un reportage. L'art comme la vie ont parfois besoin de ces nuances.

Harry Bellet

## La longue marche de Catherine David hors de toutes frontières

NÉE EN 1954, conservatrice au Musée national d'art moderne du Centre Pompidou puis à la Galerie nationale du Jeu de paume, Catherine David a accédé à une

## PORTRAIT

La commissaire de l'exposition berlinoise a privilégié les travaux « politiques »

réelle notoriété internationale en 1994, lorsqu'elle fut la première femme, et la première Française, à être choisie pour diriger la Documenta de Kassel, le principal rendez-vous européen de l'art contemporain. Plutôt que de se contenter de dresser un bilan de l'actualité des avant-gardes et de constituer le « Top 50 » des valeurs vedettes de l'art contemporain, elle fit de « sa » Documenta une démonstration passionnante de ce que l'art pouvait aussi être une chose sérieuse, spécialement quand les artistes décident d'utiliser leur droit de cité et se penchent sur l'état du monde.

Depuis son commissariat houleux et revigorant (*Le Monde* du 23 juin 1997), Catherine David n'avait pas réalisé d'exposition majeure. Mal vue en France par sa hiérarchie, sans doute à cause de ses succès à l'étranger, haïe par les marchands d'art – son refus de

publier avant l'heure la liste des artistes de la Documenta les avaient empêchés de spéculer –, mal aimée des journalistes et des critiques d'art qu'elle a du mal à prendre au sérieux, elle s'est faite discrète. Jusqu'à cette exposition organisée dans un centre d'art, le Kunst-Werke, ancienne fabrique de margarine de l'ancien Berlin-Est, où, depuis une dizaine d'années, se succèdent certaines des propositions les plus stimulantes de la scène berlinoise.

Pour cette exposition-ci, la religion de Klaus Biesenbach, responsable du Kunst-Werke, est faite : « Catherine David a su faire la bonne exposition au bon moment. Aujourd'hui, lorsque je regarde les actualités, je la trouve de plus en plus juste, et justifiée. Rarement une de nos expositions aura généré autant de débats, de discussions publiques. » Car Catherine David défraie la chronique outre-Rhin. Le quotidien *Berliner Zeitung*, par exemple, loue haut et fort l'initiative de la Française, soulignant l'originalité et le sérieux de son propos dans le paysage artistique de Berlin dominé par un art contemporain frivole et très commercial. Le journal recommande même qu'on lui confie la direction d'un musée en Allemagne.

Catherine David n'en est pas là : son exposition « L'Etat des choses (part 1) », comme elle l'a baptisée, a été produite et

accueillie par le Kunst-Werke, mais la seconde partie, à laquelle elle réfléchit déjà, pourrait parfaitement être présentée ailleurs. « Le Kunst-Werke est un endroit interdisciplinaire, très souple, très nerveux, dit-elle. Mais l'état de la culture à Berlin est tel qu'on continue d'y croire que New York est le centre du monde. Alors qu'il y a aujourd'hui des énergies bien plus aiguës en Europe. »

## « DÉRIVE ESTHÉTISANTE »

Sans se prononcer formellement, elle lorgne vers la Méditerranée, les artistes du (ou traitant du) Maghreb et du Moyen-Orient lui semblant plus pertinents que d'autres aujourd'hui. Son souci est de trouver des plasticiens, souvent émergents, qui « donnent d'autres représentations d'un monde complexe » : « Ceux-ci prati-

quent certes un travail esthétique, mais à partir de préoccupations, de questionnements, de positionnements qui sont politiques, au sens grec du terme. Leur travail a une dimension anthropologique. Ils ne sont pas intéressés par l'objet d'art en tant que tel et contrôlent en général assez bien toute dérive esthétisante. »

Ici pointe sans doute une des raisons pour lesquelles cette conservatrice d'exception n'a toujours pas, depuis 1997, trouvé de musée à sa taille en France : alors que le mensuel *Beaux-Arts Magazine* publie dans son numéro de janvier un sondage montrant que 37 % des Français donnent pour mission à l'artiste de « créer du beau », on mesure le chemin qui reste à parcourir.

Ha. B.

## « Gladiator » et « Erin Brockovich » favoris des Golden Globes 2001

LE PÉPLUM *Gladiator* et *Erin Brockovich* partent favoris pour les Golden Globes 2001 qui seront décernés par l'Association de la presse étrangère de Hollywood, le 21 janvier, dont le palmarès préfigure souvent celui des Oscars, décernés en mars. *Erin Brockovich* est nommé dans la catégorie du meilleur film dramatique, du meilleur metteur en scène (Steven Soderbergh) et de la meilleure actrice (Julia Roberts). *Gladiator* est en lice pour les catégories du meilleur film dramatique, du meilleur metteur en scène (Ridley Scott) et du meilleur acteur (Russell Crowe). Dans la catégorie du meilleur film étranger, la course se jouera entre *Amours chiennes* d'Alejandro Gonzales Inarritu (Mexique), *Tigre et dragon* d'Ang Lee (Taïwan), *Cento Passi* de Marco Tullio Giordana (Italie), *Malena* de Giuseppe Tornatore (Italie) et *La Veuve de Saint-Pierre* de Patrice Leconte (France). Juliette Binoche, récompensée en 1997 par un Oscar pour son rôle dans *Le Patient anglais*, est nommée dans la catégorie des meilleures actrices dans une comédie, pour *Chocolat* de Lasse Hallström.

## Maison de la culture de Grenoble : le chantier lancé en février 2001

LE CONSEIL municipal de Grenoble a accepté d'actualiser le coût des travaux de la Maison de la culture de Grenoble, fermée au public depuis plus de deux ans. Le montant est désormais de 191 millions (contre 157 millions), pour un budget total de 286 millions (dont 100 millions versés par l'Etat) pour tenir compte de l'évolution des prix. Le vote, qui a divisé la majorité (PS-PC-MDC-écologistes et DVG), permet d'engager les travaux en février 2001. Le projet culturel a pris une nouvelle orientation. Le cadre juridique proposé aujourd'hui serait celui d'un établissement public de coopération culturelle, dont la création reste néanmoins soumise à l'adoption du projet de loi qui doit être présenté par Michel Dufour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle. Le Centre dramatique national des Alpes, dirigé par Laurent Pelly, et le Centre chorégraphique national, dirigé par Jean-Claude Gallotta, conserveraient leurs statuts et travailleraient avec la nouvelle maison par voie de « conventions » de façon à « définir les axes de leur coopération et les activités mutualisées ». L'actuelle directrice, Yolande Padilla, doit mettre en forme le projet pour avril 2001. — (Corresp.)

## DÉPÊCHE

■ **MUSIQUE** : Jean-Michel Jarre renoue avec les mégaconcerts le 1<sup>er</sup> janvier sur l'île japonaise d'Okinawa, en mer de Chine. Il s'est associé pour ce nouveau spectacle sur le thème de l'espace à l'écrivain britannique Sir Arthur C. Clarke, auteur de *2001, Odyssée de l'espace*.

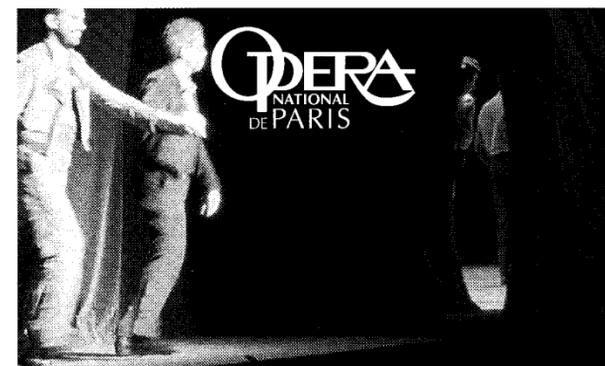
## cit  de la musique la voix du dragon

trésors archéologiques  
et art campanaire  
de la Chine ancienne

exposition  
21 nov.  
25 fév. 2001



01 44 84 44 84 www.cite-musique.fr  
221, av Jean-Jaurès - 75019 Paris - m porte de Pantin



L'Opéra National de Paris est heureux d'annoncer la reprise de ses spectacles.

Il exprime ses regrets et excuses à tous les spectateurs des représentations annulées.

## La Flûte enchantée

du 22 décembre 2000 au 6 janvier 2001

Palais Garnier

## Joyaux

du 26 au 31 décembre 2000

Palais Garnier

## La Chauve-souris

du 27 décembre 2000 au 21 janvier 2001

Opéra Bastille

Vive[z] l'Opéra

0 836 69 78 68 - www.opera-de-paris.fr

" tout n'est que pure jubilation "

Bertrand Loutte / Les inrockuptibles



Telérama

"Quelque chose de Rohmer..."

Autre chose de Bergman..."

François Gorin / Telérama

Alain Sarde et Ruth Waldberger PRÉSENTENT

# après la réconciliation

UN FILM DE Anne-Marie Miéville

AVEC Claude Perron Anne-Marie Miéville  
Jacques Spiesser Jean-Luc Godard



IMAGE: Christophe Beaucarne / SON ET MÉRIAGE: François Musy  
DIRECTEUR DE PRODUCTION: Jean-Paul Battaglia  
D'OR: Dominique Roubaud / COSTUMES: Florence Sadaune et Maïka Guszal  
UNE COPRODUCTION: Avantura Films / Periphrasia / Vega Film /  
DFI / Télévision Suisse Romande / Fondation Vaudoise  
AVEC LA PARTICIPATION DE Canal+  
AVEC LE SOUTIEN DU Centre National de la Cinématographie



Liberation

actuellement

# Les fresques encombrantes du Parlement de Carinthie

Faut-il conserver ou détruire ces peintures à la gloire  
du national-socialisme depuis que le gouverneur  
Jörg Haider les a fait retirer ?

VIENNE

de notre correspondante

La Carinthie gouvernée par Jörg Haider aura attendu l'an 2000 et le grand virage à droite de l'Autriche pour se débarrasser d'un témoignage encombrant de son passé : six grandes fresques à la gloire du national-socialisme, peintes à la fin des années 30 pour décorer les salles du Landhaus, le siège de la Diète régionale, à Klagenfurt.

Le hasard a voulu que la procédure compliquée consistant à retirer ces fresques de 60 mètres carrés s'achève presque au moment où étaient levées les sanctions européennes contre l'Autriche. Et que l'homme fort du FPÖ (Parti de la liberté) soit aussi l'initiateur de cette action purificatrice.

Commandées après l'Annexion à Switberg Lobisser, un peintre régionaliste, ces fresques remplaçaient celles d'Anton Kolig, l'un des maîtres de l'expressionnisme, détruites en 1938 par les autorités nazies. Un geste motivé beaucoup moins par leur thème (la liesse des Carinthiens après le référendum de 1920) que par leur style pictural, qualifié de « dégénéré » par les idéologues du III<sup>e</sup> Reich. Nazi fervent, Lobisser réalisa sept fresques illustrant l'épopée du national-socialisme en Autriche. Après la guerre, elles furent recouvertes d'un enduit qui les dissimulait, mais elles étaient toujours là.

La question de savoir ce qu'il convenait d'en faire a resurgi au cours des travaux de rénovation du Landhaus, en 1970, lorsqu'une fresque fut accidentellement détruite avec le mur qui la portait. La Carinthie était alors gouvernée presque sans partage par les socialistes, dont beaucoup ne reniaient pas leur passé nazi (le gouverneur Leopold Wagner avait même déclaré qu'il était « fier » d'avoir appartenu jadis aux Jeunesses hitlériennes) : on décida de cacher derechef les fresques de Lobisser. Nouveau débat presque trois décennies plus tard, cette fois sous le règne de Jörg Haider, lui-même fils de militants nazis. Populiste en quête de respectabilité, jugeant l'œuvre de Lobisser incompatible avec la fonction démocratique du Parlement,

Haider souhaitait détruire les fresques à l'occasion de la rénovation du bâtiment qui date de la Renaissance.

Des voix se sont élevées en faveur d'une conservation des fresques litigieuses. « C'est un important document historique, qui traduit bien l'esprit de cette époque », souligne Alfred Ogris, directeur des Archives régionales de Carinthie. On ne pouvait plus les laisser dans l'enceinte de la Diète, mais les détruire revenait à se situer dans la même lignée que les nazis eux-mêmes, qui ont condamné tellement d'œuvres d'art, dont celles de Kolig. »

LE PRÉCÉDENT D'INNSBRUCK

Un débat comparable à celui qui a agité il y a dix ans les milieux catholiques du Tyrol, quand l'évêque d'Innsbruck a fait recouvrir dans la petite chapelle baroque de Judenstein (la « Pierre des juifs ») une fresque montrant le présumé « meurtre rituel » d'un enfant de paysans, égorgé par un groupe de commerçants à nez crochus et coiffés de turbans : ce témoignage d'un art religieux antisémite, contemporain de la Contre-Réforme mais inspiré par une croyance moyen-âgeuse, était devenu plus qu'embarassant après l'affaire Waldheim. Pourtant, l'épiscopat d'Innsbruck n'a pas réussi à éradiquer le culte villageois du petit « martyr ».

Maintenant qu'elles ont été retirées du Landhaus, les fresques de Lobisser n'en restent pas moins problématiques. « Si on doit les présenter un jour au public, il faudra bien sûr les accompagner de commentaires historiques », précise M. Ogris. L'idée que, malgré ces précautions, l'« apothéose » de Lobisser puisse devenir un but de pèlerinage pour des militants néonazis inquiète déjà plus d'un démocrate à Klagenfurt. Quant au projet, suggéré par le FPÖ, d'un « Musée carinthien du XX<sup>e</sup> siècle » susceptible d'accueillir un jour les fresques, il risque de susciter encore bien des controverses : écrire l'Histoire est souvent plus difficile que d'en effacer simplement les traces.

Joëlle Stolz

# La Sacem s'allie à quatre sociétés d'auteurs pour protéger le droit des créateurs sur Internet

PARFOIS jugée passive ou un peu lente dans ses réactions face au développement du téléchargement de morceaux de musique, de textes ou d'images sur Internet, la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), vient de présenter plusieurs initiatives pour protéger les droits des créateurs. Constatant que la modestie relative des sociétés d'auteurs dans le monde nécessitait un regroupement, la Sacem vient de finaliser avec la BMI (Etats-Unis), la GEMA (Allemagne), la SGAE (Espagne) et la SIAE (Italie) les grandes lignes de l'« alliance Fast-Track ». Ces cinq sociétés, qui perçoivent, répartissent et gèrent 40 % des droits d'auteurs mondiaux, mettront, sous forme d'une base de données consultable, leur catalogue de répertoire à la disposition de l'ensemble des partenaires et normaliseront les procédures d'identification électronique des œuvres qui permettront la déclaration des droits et la délivrance des licences d'autorisation en ligne. Organisé en groupement d'intérêt économique (GIE) de droit français, la structure aura ses bureaux à Paris et devrait commencer à fonctionner au printemps 2001.

Par ailleurs, la Sacem, avec le BMI, la GEMA, la BUMA (Pays-bas) et la PRS (Royaume-Uni), a décidé d'appliquer à titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2001, des accords qui autorisent mutuellement ces sociétés d'auteurs - récemment rejointes par une dizaine d'autres - « à attribuer des licences pour l'utilisation de musique en ligne

à l'échelle internationale ». Ce qui permettra aux utilisateurs de musique en ligne de ne passer des accords de licence qu'avec un seul interlocuteur et non avec chaque organisation. Ces accords concernent la diffusion sur le réseau, la technique du streaming (diffusion en temps réel), le téléchargement ainsi que la musique incluse dans les vidéos disponibles sur Internet.

NORME DE SÉCURISATION

Enfin, la Sacem a développé un prototype du projet Verdi (pour « very extensive rights data information ») qui permettra la délivrance d'autorisations, leur paiement et le marquage d'un numéro sur le fichier distribué, le tout en ligne. Si Verdi a pour le moment une vocation européenne, les responsables n'excluent pas une extension de ce système au reste du monde. La société finlandaise Kopioisto est chargée de piloter cet ensemble.

Munis de ces outils, qui vont permettre de rationaliser les pratiques et les relations entre les sociétés d'auteurs, les partenaires de la Sacem devront être ensuite particulièrement attentifs à l'évolution d'une norme de sécurisation des œuvres sur le réseau. Un système de codage, le SDMI, annoncé comme la panacée, a été piraté très vite. A ce jour, les principales compagnies phonographiques et diverses sociétés informatiques travaillent en ordre dispersé sur des systèmes de protection des contenus.

Sylvain Siclier

## SORTIR

PARIS

Xavier Richardeau Sextet

L'un des rares jazzmen français à avoir développé un discours musical quasi exclusivement au saxophone baryton, Xavier Richardeau équilibre la référence à la tradition post-pop et l'écoute de sources plus récentes. Excellent phrasé, puissance et attention à la mélodie sont quelques-unes de ses qualités. Il présentera sur la scène du Duc des Lombards un ensemble de sept solistes, dont le guitariste Yves Brouqui, l'excellent contrebassiste Nicolas Rageau et quelques nouveaux venus de la même trempe. Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1<sup>re</sup>. Les 27 et 28 décembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

DIJON

Dominique Hervieu et José Montalvo

Une danse pétillante comme une coupe de champagne qui vous met des bulles dans la tête et dans le corps, voilà l'immense qualité (elle en a d'autres) de la danse de José Montalvo et de sa complice Dominique Hervieu. Dans *Un nioc de paradis*, ils mêlent, comme ils savent le faire, les magies de la danse africaine, du hip-hop, de la danse contemporaine pour un bouquet de sensations irradiantes. Auditorium, 11, boulevard de Verdun, Dijon (21). Le 28 décembre, 14 h 30. Tél. : 03-80-44-80-93. 10 F.

## GUIDE

EXPOSITIONS

Paris pour escale

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, ARC, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 18 février. 27 F, 19 F, 14 F (jeunes).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Flûte enchantée

de Mozart. Piotr Beczala, Werner Gura (Tamino), Dorothea Röschmann, Inger Dam-Jensen (Pamina), Detlef Roth, Markus Werba (Papageno), Gaële Le Roi (Papagena), Natalie Dessay, Désirée Rancatore (la Reine de la nuit), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Ivan Fischer, Stéphane Denève (direction), Benno Besson (mise en scène). Opéra de Paris - Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9<sup>e</sup>. Les 27, 28, 29 et 30 décembre, 19 h 30 ; jusqu'au 6 janvier. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 670 F.

La Chauve-souris

de Strauss. Brigitte Hahn, Adina Nitescu (Rosalinde), Charles Workman, William Joyner (Eisenstein), Malin Hartelius, Marlis Petersen (Adele), Christopher Schaldenbrand, Marian Pop (docteur Falke), Andreas Scheibner, Oddbjorn Tennfjord (Frank), Béatrice Uriamonzon, Marina Domaschenko (prince Orlofsky), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Armin Jordan (direction), Coline Serreau (mise en scène), Laura Scozzi (chorégraphie).

Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11<sup>e</sup>. Les 27, 28, 29, 30 et 31 décembre et le 9 janvier, 19 h 30, jusqu'au 21 janvier. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Joyaux

Ballet de George Balanchine. Musique de Fauré, Stravinsky, Tchaïkovski. Opéra de Paris - Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9<sup>e</sup>. Les 27, 28, 29 et 30 décembre, 19 h 30 ; le 31 décembre, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F.

Sankai Juku

Ushio Amagatsu : Hibiki. Théâtre de la Ville, 2, place du Château, Paris-4<sup>e</sup>. Les 27, 28, 29 et 30 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Jean-Loup Longnon Septet

Sunset (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>re</sup>. Les 27, 28, 29 et 30 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25.

Khalil Chahine Quintet

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>re</sup>. Les 27, 28 et 29 décembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60.

Little Milton and Revue

Jazz Club Lionel-Hampton, 81 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17<sup>e</sup>. Les 28, 29, 30 et 31 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.

Soirée Sunday School

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. Le 28 décembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Les Poubelles Boys

Théâtre Déjazet, 41, boulevard du Temple, Paris-3<sup>e</sup>. Jusqu'au 31 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-48-87-52-55. Location Fnac. 100 F.

Chantal Goya

Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11<sup>e</sup>. Les 27, 28, 29 et 30 décembre, 14 h 30. Tél. : 01-43-14-35-35. De 90 F à 150 F.

Le Quatuor

Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. Les 27, 28, 29 et 30 décembre, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 295 F.

Chanson plus bifulorée

Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9<sup>e</sup>. Jusqu'au 31 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-46-84-47. De 110 F à 150 F.

Z'Imbert et Moreau

Théâtre Trévisse, 14, rue Trévisse, Paris-9<sup>e</sup>. Les 27 et 28 décembre, 15 heures. Tél. : 01-45-23-35-45. 60 F.

Les Victor Racoin

Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6<sup>e</sup>. Les 28, 29, 30 et 31 dé-

cembre, 20 h 30, jusqu'au 6 janvier. Tél. : 01-44-07-37-43. 130 F.

Les Chevaliers

La Marquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20<sup>e</sup>. Les 28, 29 et 30 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-33-30-60. 50 F.

Kol Simcha

Forum des images, Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris-1<sup>er</sup>. Les 27, 28, 29 et 30 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-76-62-00. De 40 F à 60 F.

Ya Basta, Los Tres Puntos

Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La Villette, Paris-19<sup>e</sup>. Le 27 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. 40 F.

Bahasabé & le Baron rouge

Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La Villette, Paris-19<sup>e</sup>. Le 28 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. 70 F.

Mama Sissoko

La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris-11<sup>e</sup>. Le 28 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-46-36-60-89. 80 F.

RÉGIONS

Mârrouf, savetier du Caire

de Rabaud. Jean-François Lapointe (Mârrouf), Danielle Streiff (Saamchedine), Jeannette Fischer (Fattoumah), Nicolas Cavallier (sultan de Khaïtan), Michel Tremont (le vizir), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Marseille, Emmanuel Joel (direction), Robert Fortune (mise en scène). Opéra, 2, rue Molière, Marseille (13). Les 28 et 31 décembre, 20 heures ; le 30 décembre, 14 heures. Tél. : 04-91-55-11-10. De 265 F à 345 F.

Philharmonie de Lorraine

Œuvres de J. Strauss, Tchaïkovski, Suppé. Ballet de l'Opéra-Théâtre de Metz, Victor Puhl (direction). Arsenal, avenue Ney, Metz (57). Les 28 et 29 décembre, 20 h 30 ; le 30 décembre, 16 heures. Tél. : 03-87-39-92-00. 190 F.

Quatorze-Juliet

Hommage à un siècle d'opérette française : airs d'Offenbach, Hervé, Lecoq, Planquette, Audran, Varney, Messager, Terrasse, Christine, Hahn, Van Parys, Schnitzler. Marc Barrard (Fernand Rossignol), Isabelle Vernet (Germaine Rossignol), Rodolphe Briand (Hercule Courtcouche), Ricardo Cassinelli (la mère Muscadet), Anne-Catherine Gillet (Constance), Martial Defontaine (Robert), Chœur de l'Opéra de Montpellier, Orchestre national de Montpellier, Claude Schnitzler (direction), Jérôme Savary (mise en scène).

Opéra-Comédie, 11, boulevard Victor-Hugo, Montpellier (34). Le 28 décembre, 20 heures, jusqu'au 4 janvier. Tél. : 04-67-60-19-99. De 80 F à 220 F.

La Fille de M<sup>me</sup> Angot

de Lecoq. Ballet, Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Claude Cuguillère, Christophe Larrieu (direction), Eric Vigié (mise en scène), Jacques Fabre (chorégraphie). Théâtre du Capitole, place du Capitole, Toulouse (31). Les 28, 29 et 31 décembre, 20 h 30 ; le 30 décembre, 15 heures. Tél. : 05-61-63-13-13. De 80 F à 250 F.

La Belle au Bois dormant

Ballet de l'Opéra de Bordeaux. Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine. Ermano Florio : direction. Charles Jude d'après Marius Petipas : chorégraphie. Grand Théâtre, place de la Comédie, Bordeaux (33). Le 28 décembre, 20 heures ; les 29 et 31 décembre, 14 heures et 20 heures. Tél. : 05-56-00-85-95. De 60 F à 180 F.

Ballets de Monte-Carlo

William Forsythe : *The Second Detail*. Lucinda Childs : *Concerto*, *The Chairman Dances*. Jean-Christophe Maillot : *Circumambulation*. Grimaldi Forum, Monte-Carlo (98). Le 28 décembre, 20 h 30. De 50 F à 170 F. Settecento: le siècle de Tiepolo, peintures italiennes du XVIII<sup>e</sup>. Lyon (69). Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier. 25 F.

Biennale photographique

Montpellier (34). La Galerie Photo, esplanade Charles-de-Gaulle. Tél. : 04-67-60-43-11. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 février. Entrée libre.

Pierre Soulages

Toulouse (31). Les Abattoirs, espace d'art moderne et contemporain, 76, allée Charles-Fitte. Tél. : 05-62-48-58-00. De 12 heures à 20 heures. Fermeture le 31 déc. à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 février. 40 F.

Roland Simounet à l'œuvre

Villeneuve-d'Ascq (59). Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Fermé mardi. Jusqu'au 28 janvier. 43 F.



## L'évasion manquée de Guy Georges le présumé tueur de l'Est parisien

LE PREMIER surveillant a eu du nez. Il a déjoué, mardi 6 décembre, une tentative d'évasion de trois détenus, dont Guy Georges, le présumé tueur en série de l'Est parisien, simplement en avançant sa ronde des cours de promenade d'une demi-heure. « Ça m'a pris comme une envie d'aller aux toilettes, constate benoîtement Philippe C... J'avais d'autres choses à faire, j'ai commencé par là, je ne sais pas pourquoi. »

Il est parti avec un autre surveillant, Stéphane C..., faire son tour réglementaire à la prison de la Santé, à Paris, à 5 h 15, et il est arrivé juste à temps : un détenu avait fini de scier les barreaux et le grillage et se tenait déjà sur l'appui de fenêtre. Dans les deux cellules voisines, deux autres étaient encore en train de scier. Le scieur le plus rapide est un habitué. Karim Tahir, vingt-huit ans, a été condamné à quinze ans de prison pour vol à main armée en bande organisée et tentative d'homicide volontaire sur agent de la force publique. Il s'était déjà évadé en mai des prisons de Nantes. Le prisonnier alerte avait récidivé en hélicoptère à Moulins-Yzeure, dans l'Allier, avant de se faire pincer et d'être écroué à Saint-Quentin-Fallavier, dans l'Isère. Il venait tout juste d'arriver à la Santé, il y a trois jours. « Il était sur le bord de la fenêtre, raconte le premier surveillant. Je lui ai fait comprendre que ça avait capoté, il est redescendu sans faire d'histoires. » Le détenu avait noué ses draps pour en faire une corde, et fabriqué avec les moyens du bord un grappin, avec des pieds de

chaise et le pied en ferraille du lavabo.

Dans la cellule voisine, Guy Georges, trente-huit ans, soupçonné de sept assassinats et quatre agressions entre 1991 et 1997, doit être jugé par la cour d'assises de Paris à partir du 19 mars. Il n'avait pas fini de couper les barreaux, pas plus, une cellule plus loin, que Laurent Garel, vingt-six ans, condamné à vingt ans de prison pour meurtre et vol à main armée. « On n'a pas retrouvé ce avec quoi ils ont scié les barreaux, explique Philippe C... Probablement avec du fil d'angle, une sorte de fil à couper le beurre, mais très résistant, et facile à cacher. » Les détenus ont dû passer une radio pour voir s'ils ne l'avaient pas avalé.

Après avoir mis le nez dehors, les évadés avaient encore du chemin à faire. Les cellules sont au rez-de-chaussée, à trois mètres du sol, et après un petit passage en béton il fallait encore sauter sur un petit toit assez accessible pour atterrir sur le chemin de ronde. Et gravir, là, le mur d'enceinte, de près de vingt mètres de haut, sous le feu des miradors. « Là, c'est une loterie, convient le surveillant. On ne peut pas savoir si les gardiens vont tirer ou pas. »

Les trois détenus, « tous trois très calmes, toujours très gentils », ont échappé de quarante-cinq jours de mitard (le quartier disciplinaire) pour tentative d'évasion et bris de prison. Ils feront en outre l'objet de poursuites pénales et risquent trois ans de prison supplémentaires.

Franck Johannès

## Jean-Christophe Mitterrand reste en prison en attendant une décision sur le fond de la Cour d'appel

Le fils de l'ancien président est poursuivi dans une affaire de vente d'armes

LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel de Paris n'a pas fait droit, mercredi 27 décembre, à la demande de remise en liberté de Jean-Christophe Mitterrand, déposée en référé par son avocat M<sup>e</sup> Jean-Pierre Versini-Campinchi. Il a renvoyé vers une formation collégiale qui examinera sur le fond cette requête dans un délai de dix à vingt jours. Agé de cinquante-quatre ans, le fils aîné de l'ancien président de la République a été mis en examen pour « complicité de trafic d'armes, trafic d'influence par une personne investie d'une mission de service public, recel d'abus de biens sociaux, recel d'abus de confiance et trafic d'influence aggravé » par les juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez dans une affaire de trafic d'armes illégal en provenance des anciens pays satellites de l'Union soviétique et à destination de l'Angola. Il est écroué à la maison d'arrêt de la Santé à Paris, depuis le 21 décembre (*Le Monde* du 23 décembre).

Le parquet général s'est prononcé, lors du débat, pour le maintien

en détention de celui qui fut conseiller aux affaires africaines de l'Élysée, entre 1986 et 1992, avançant le risque de pressions sur les témoins et de possibles destructions de preuves. L'avocat de M. Mitterrand a estimé au contraire que « les éléments qui justifient la détention provisoire n'étaient pas réunis ».

Les juges soupçonnent M. Mitterrand d'avoir joué un rôle important dans une vente d'armes illicite à l'Angola. Ils ont retrouvé la trace de quatre virements effectués sur un compte suisse lui appartenant par la société Brenco international, au centre du dossier. Son président, Pierre Falcone, mis en examen et écroué depuis le 1er décembre, lui a versé au total 1,8 millions de dollars (environ 13 millions de francs). M<sup>e</sup> Versini, l'avocat de M. Mitterrand a indiqué que cette somme aurait rémunéré une intervention pour faciliter un « swap » – un échange de crédit bancaire contre pétrole – avec l'Angola, mais n'aurait rien à voir avec un quelconque trafic d'armes.

En 1993, Brenco avait vendu au régime angolais, en guerre contre l'Unita, près de 47 millions de dollars d'équipements militaires russes. Un an plus tard, en février 1994, une nouvelle vente, portant cette fois sur des hélicoptères et des chasseurs Mig, avait été signée, pour 463 millions de dollars, entre Brenco – alors dirigé par M. Falcone et son associé Arkadi Gaydamak, aujourd'hui visé par un mandat d'arrêt international – et les autorités de Luanda.

Le dossier judiciaire a été ouvert pour une affaire de « blanchiment » visant deux transactions immobilières réalisées entre l'avocat fiscaliste Alain Guilloux et deux de ses clients : M. Gaydamak et Henri Benhamou, un commerçant du Sentier, à Paris. Mais la perquisition au cabinet de M<sup>e</sup> Guilloux a donné un nouvel élan au dossier. Depuis, plusieurs personnalités de gauche et de droite ont été mises en cause. Des perquisitions ont ainsi été réalisées dans les bureaux du sénateur des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, du parlementaire européen (RPF) Jean-

Charles Marchiani, ainsi qu'au domicile de l'ancien conseiller de François Mitterrand, Jacques Attali.

L'écrivain et homme d'affaires Paul-Loup Sulitzer, a reconnu de son côté avoir reçu 1,2 million de francs, en espèces, de Brenco international, entre 1997 et 1998. Mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux, recel d'abus de confiance et trafic d'influence », il aurait justifié cette rémunération par un travail de « conseil » réalisé au profit de M. Falcone. L'auteur de best-sellers a lui aussi nié toute participation à un trafic d'armes. Par ailleurs, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait refusé, le 15 décembre, lors d'un examen sur le fond, une demande de mise en liberté de Pierre Falcone, estimant que la détention provisoire était nécessaire pour la poursuite de l'enquête. La même juridiction avait rejeté, le 5 décembre, une première demande, déposée en référé.

Pascal Ceaux

## Un fourgon blindé attaqué dans le Val-de-Marne

UN GROUPE d'une dizaine d'hommes armés de pistolets-mitrailleurs et de fusils à pompe a attaqué un fourgon blindé de la Brink's, mardi 26 décembre, à Gentilly (Val-de-Marne). Ils ont pu prendre la fuite, emportant un butin de plusieurs millions de francs, selon la Brink's. Seul un convoyeur a été légèrement blessé par un morceau de verre.

Le fourgon a été percuté à l'arrière par une Jeep, et bloqué à l'avant par un camion de déménagement. Il a alors été mitraillé pendant quelques minutes puis une explosion a ouvert une brèche à l'arrière du fourgon. Les agresseurs se sont alors emparés de plusieurs sacs. Les convoyeurs n'ont tiré aucun coup de feu. Avant de s'enfuir à bord de trois voitures, les malfaiteurs ont mis le feu à la Jeep et au camion. Les policiers ont perdu leur trace à hauteur de Rungis (Val-de-Marne). Soulignant l'importance des fonds transportés, le syndicat FO-Transports a estimé que « la police aurait dû déléguer une escorte, comme le prévoit le décret d'avril 2000 et le décret sorti à la mi-décembre ».

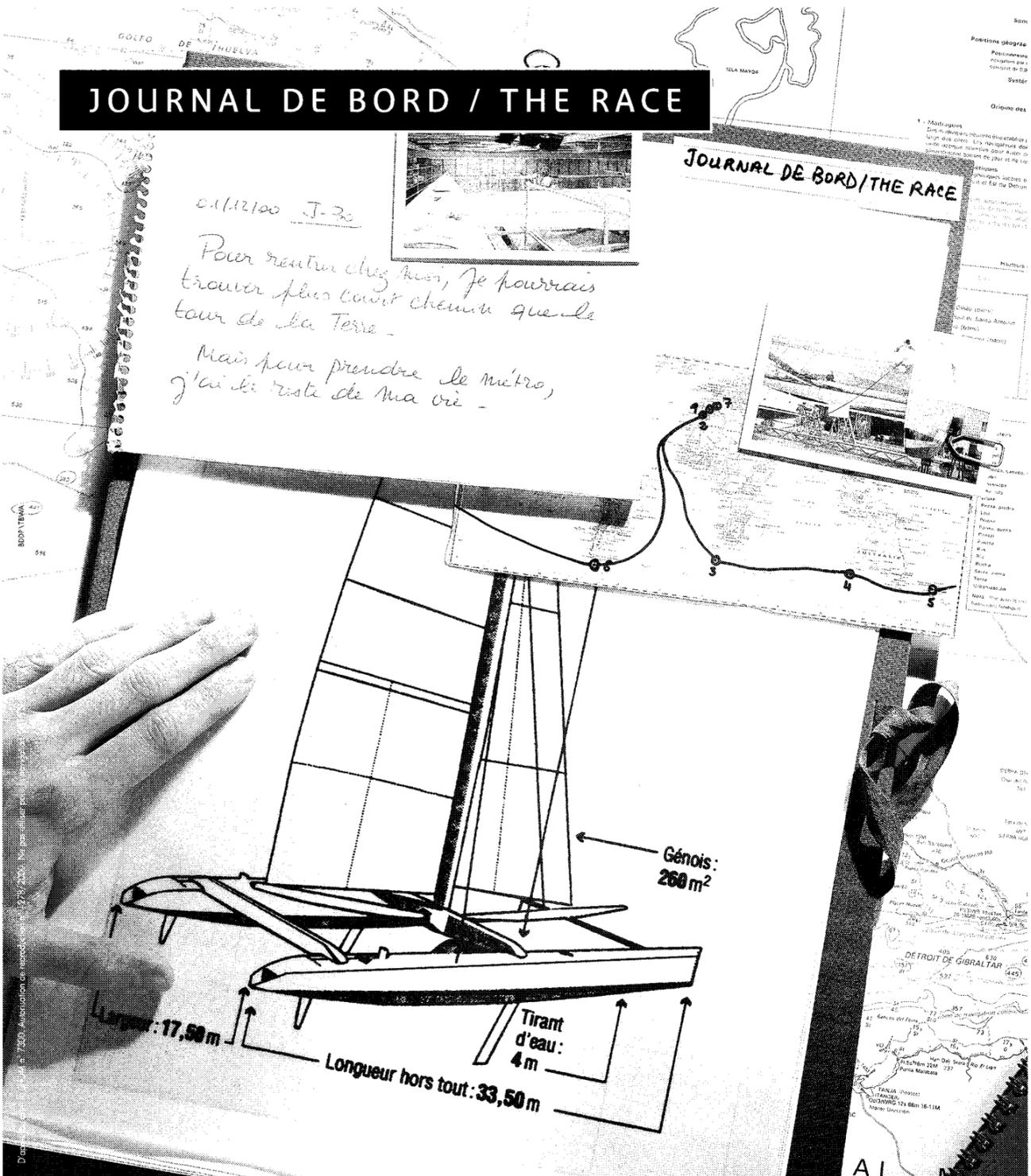
## Hospitalisation d'une lycéenne atteinte de tuberculose

UNE ADOLESCENTE a été hospitalisée il y a quelques jours à l'hôpital Cochin de Paris souffrant d'une forme évoluée de tuberculose pulmonaire. Curieusement, le diagnostic de cette maladie grave et contagieuse avait été porté il y a deux ans par les services de la médecine scolaire d'un lycée parisien sans qu'aucun traitement antituberculeux n'ait, par la suite, été entrepris.

Selon *Le Parisien-Aujourd'hui* (daté du 27 décembre), cette jeune fille d'origine asiatique est une élève du lycée Jules-Ferry, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris. C'est dans cet établissement que les services de médecine scolaire ont, en janvier 1999, observé chez elle une réaction positive à un test cutané permettant de suspecter l'existence d'une infection tuberculeuse à un stade asymptomatique. Aucun traitement spécifique antituberculeux n'a été entrepris et, alors que l'élève était potentiellement contagieuse pour son entourage, aucune mesure de prévention et d'information n'a été prise. C'est l'aggravation de l'état de santé de la jeune malade qui a conduit à son hospitalisation et au signalement de ce cas aux autorités sanitaires, la tuberculose étant une maladie à déclaration obligatoire.

## Affaire Raddad : un ADN masculin serait mêlé au sang de la victime

LE LABORATOIRE de police scientifique de Paris devrait, dans les prochains jours, comparer une trace palmaire retrouvée sur les lieux du meurtre à l'ADN d'Omar Raddad, a annoncé, mercredi 27 décembre, Europe 1. Cette comparaison d'empreintes fait suite à une demande de M<sup>e</sup> Jacques Vergès, avocat du condamné, qui avait réclamé aux experts désignés par la Cour de révision, qu'ils tentent d'identifier cette trace retrouvée sous l'une des inscriptions « Omar m'a tué » rédigées sur les lieux du crime. En octobre, la radio périphérique avait déjà indiqué que ces inscriptions avaient été écrites avec le sang de la victime. La nouvelle expertise est rendue nécessaire par le fait que l'analyse de la trace palmaire montre la présence du sang de la victime mais également d'un ADN masculin. C'est cet ADN que les experts vont devoir comparer avec celui d'Omar Raddad. Ce dernier en a accepté le principe, début décembre.



A l'aube du nouveau millénaire, France Télécom vous place au cœur de la plus extraordinaire course maritime jamais organisée, en vous permettant de vivre cette aventure humaine de l'intérieur, jour après jour, en images, par wap ou sur le site internet. [www.therace.org](http://www.therace.org)

 **france telecom**  
bienvenue dans la vie.com